This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NOUVELLE COLLECTION

JANNET-PICARD

MERVEILLES DE L'INDE

600

ADJÂ ÎB AL-HIND

LES MERVEILLES DE L'INDE

ADJÂ ÎB AL-HIND

LES MERVEILLES DE L'INDE

Tous droits réservés.

E. Picard.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY.

عجايب الهند

(*ADJÂ ÎB AL-HIND*)

LES

MERVEILLES DE L'INDE

OUVRAGE ARABE INÉDIT DU Xe SIÈCLE

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS

D'après un manuscrit de la collection de M. Schefer, copié sur un manuscrit de la mosquée de Sainte-Sophie, à Constantinople;

AVEC INTRODUCTION

NOTES, INDEX ANALYTIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

PAR

L. MARCEL DEVIC

Bibl... JUL 1879 BODLEIANA

PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27, PASSAGE CHOISEUL, 31

M DCCC LXXVIII

246. g. 136.

INTRODUCTION

—

Le petit livre que nous offrons ici au lecteur est un recueil fort ancien d'anecdotes et de menus faits relatifs aux mers de l'Inde et de la Chine et aux régions qu'elles baignent. On y trouve de la géographie, de l'histoire naturelle, de la fantaisie, du merveilleux, des récits de tempêtes et de naufrages, des scènes d'anthropophagie, et — disons-le tout de suite comme avertissement aux personnes faciles à effaroucher — plusieurs traits de mœurs orientales, contés avec une franchise un peu crue. De ce bizarre fouillis, le lecteur saura dégager de précieuses indications sur la navigation et le commerce des musulmans au xe siècle de notre ère, et des renseignements géographiques qu'apprécieront surtout ceux qui se sont occupés de l'état de l'Inde et des îles Malaises à une époque pour laquelle les documents sont rares et incertains.

L'ouvrage est absolument inédit. Non-seulement il n'en existe aucune traduction en langue européenne, mais on peut dire que le texte même, dont nos bibliothèques publiques ne possèdent aucune copie, avait échappé jusqu'à ce jour à la curiosité de nos orientalistes. J'ai

été sans doute le premier à en signaler l'existence, en décembre 1872, par quelques extraits relatifs aux oiseaux gigantesques, publiés dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences, ou communiqués au savant zoologiste Bianconi, de Bologne, qui les a utilisés dans ses recherches sur le *Rokh et l'Æpiornis* (1874). J'en avais eu connaissance par M. Schefer, président de l'Ecole des langues orientales, qui voulut bien m'en confier une copie faite pour lui à Constantinople sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque de la mosquée de Sainte-Sophie. Cette copie, d'une bonne écriture, mais souvent fort incorrecte, illisible même par endroits, et présentant plus d'une lacune, est la seule que j'ai eue à ma disposition, tant pour préparer une édition du texte arabe, destinée à l'Ecole des langues, que pour mon travail de traducteur, double labeur fort ingrat, mais auquel le grand nombre des difficultés à vaincre attachait un attrait bien connu des travailleurs. Ces difficultés, je ne me flatte pas, tant s'en faut, de les avoir levées toutes. Après nous, si l'on juge que l'œuvre en vaille la peine, d'autres viendront et feront mieux.

La copie mise à ma disposition ne porte ni date ni nom d'auteur. Après une invocation religieuse, pareille à celles qu'on trouve en tête de tous les ouvrages musulmans, et que ma traduction a notablement écourtée, après trois lignes simulant une préface, la série des anecdotes commence et dure sans ordre, sans plan, jusqu'à la dernière, qui pourrait tout aussi bien commencer le recueil. Avons-nous là l'ouvrage complet? Cela se peut, comme il pourrait se faire que ce n'en fût qu'un court fragment. Toute base manque pour se former là-dessus

une opinion de quelque valeur. La même raison nous engage à renoncer, jusqu'à nouvel ordre, à toute conjecture sur le nom de l'auteur. Mais un fait que, pour un livre de ce genre, il importait bien plus de rechercher, c'est l'époque approximative de sa composition. Tel détail, digne d'attention chez un écrivain de tel siècle, perdrait tout intérêt relevé dans un ouvrage postérieur de cent ans ou plus.

Cette époque est facile à fixer, grâce aux dates éparpillées dans ce livre, et dont voici le tableau dans l'ordre chronologique : 288, 300, 305, 306, 310, 317, 325, 332, 334, 339, 340, 342. Toutes ces dates correspondent à des faits dont l'écrivain, ou ses interlocuteurs, ont été témoins. La plus ancienne, on le voit, est de l'année 288, la plus récente de 342. Je dois ajouter que ma copie arabe fournit (dans l'anecdote XXXIX de la traduction) une date de beaucoup postérieure, 390. Mais il y a là une erreur de copiste qui saute aux yeux. Comment l'auteur eût-il pu recueillir des récits de faits séparés par plus d'un siècle d'intervalle de la bouche de gens contemporains de ces faits ? Et d'ailleurs, nous trouvons, quelques pages avant (anecdote XXVII) une date précise, personnelle à l'écrivain, qui ne peut laisser aucun doute à ce sujet : « J'interrogeai, dit-il, le capitaine Ismaïlouïa, en l'année 339, sur cette histoire qu'on m'avait déjà racontée. » L'homme qui dès l'année 339 colligeait déjà ses historiettes, n'a guère pu y introduire la narration d'un fait arrivé cinquante-et-un ans plus tard et qui même, à l'heure où on le lui rapporte, est déjà vieux d'un certain nombre d'années. A la fausse date 390 il faut donc substituer une date beaucoup moins récente, probablement comprise

entre les limites ci-dessus marquées, 288-342. Quoi qu'il en soit, je pense qu'on s'écartera bien peu de la vérité en fixant l'époque de la rédaction de notre livre vers le milieu du IVe siècle de l'hégire, c'est-à-dire dans la seconde moitié du Xe siècle de notre ère, aux environs de l'année 960.

A cette époque, les Arabes avaient déjà, comme on le verra plus loin, un certain nombre d'ouvrages où notre auteur eût pu puiser maints renseignements du genre de ceux qu'il donne. Mais il ne semble pas en avoir eu connaissance et ne parle jamais de ses lectures. Toutes les anecdotes ici racontées sont données comme des récits oralement recueillis; le narrateur même est presque toujours expressément nommé, soit que l'histoire lui appartienne en propre, soit que lui-même la tienne d'une autre bouche. Ces narrateurs sont des marins, pilotes ou capitaines, tous gens peu lettrés, qui parlent *de visu* ou *de auditu*. Quelques-uns, au dire de l'auteur, avaient acquis une grande célébrité par leurs voyages au pays de l'or, par leurs longues navigations sur l'océan indien, dans l'archipel malais, dans les mers de la Chine; tel avait séjourné chez les nègres de l'africaine Sofala, tel autre pouvait décrire les merveilles de la chinoise Khanfou. Sous les noms musulmans de ces marins, il n'est pas facile de découvrir leur véritable nationalité; quelques-uns cependant, comme Bâlichâd, Châdân, Dârbezîn, trahissent une origine persane. Six ou sept narrateurs accollent à leur nom l'épithète de Sîrâfi, marquant par là que Siraf est leur patrie ou celle de leur famille. Un est de Basra, un autre de Bagdad, un troisième d'Oman. Pour le plus grand

nombre, rien ne permet d'établir le lieu qui les a vus naître.

Aussi bien, ce détail offrirait-il peu d'intérêt, s'il n'était curieux de noter les pays où se recrutaient ces habiles pilotes, ces hardis *nakhodas*, ou capitaines de navires, dont la science nautique maintenait de si actives relations entre tous les points du littoral asiatique. Leur histoire, si quelqu'un pouvait la conter, serait assurément pour nous bien curieuse. Elle offrirait peut-être plus d'aventures extraordinaires que les voyages de Cook, plus de douloureuses angoisses, plus de souffrances, de péripéties, d'effroyables tempêtes, de catastrophes mortelles que les traversées d'Anson, de Behring, de Lapeyrouse. Rien n'y manquerait, pas même les scènes d'anthropophagie où le navigateur, comme Marion, devient la proie de peuplades cannibales, ni celles où le navire, comme le radeau de la *Méduse*, fournit à la fois les victimes et les bourreaux.

Le célèbre Vénitien qui le premier, au moyen âge, porta en Europe, des notions authentiques sur la Chine et l'extrême Orient, Marco Polo, relate un trait bien caractéristique des mœurs de l'Inde. « Dans ces pays, dit-il, celui qui boit du vin est incapable de servir de caution ou de témoin, *non plus que celui qui navigue sur mer;* car ils disent qu'il faut être désespéré pour aller sur mer, et c'est pour cela qu'ils récusent le témoignage des navigateurs. » Dans le même ordre d'idées, certains docteurs musulmans, des plus autorisés et des plus graves, affirment qu'un homme de bon sens ne peut jamais songer à se mettre en mer, et que toute personne qui s'embarque devrait être privée de ses droits civils.

Si l'on réfléchit aux périlleuses incertitudes

de la navigation au long cours à une époque où la boussole n'existait pas; où les rares cartes n'étaient, pour les contrées un peu lointaines, que des croquis informes et fourmillant de grossières erreurs; si l'on songe au peu de ressources d'un art nautique en progrès, il est vrai, mais encore bien imparfait, on comprendra que le paisible citadin pût aisément suspecter de folie l'homme que l'appât du gain entraînait sur ces vastes océans si féconds en naufrages. Combien de navires étaient partis de Colzoum (Suez), d'Aden, d'Oman, sur la côte arabique, de Basra, de Siraf, de Tiz, sur le littoral persan, qui n'étaient jamais rentrés au port, et dont toute trace avait à jamais disparu! Combien en avaient vus les habitants du Guzarate, de Koulam, de Tana, de Sérendib, arriver dans leurs baies, désemparés, sans mâts, sans voiles, les ancres rompues, le gouvernail en pièces, et, chose plus dure encore, après avoir jeté à la mer toute la cargaison, dont la vente était le seul but de leur périlleux voyage!

Ces mésaventures abondent dans le présent recueil : un bâtiment coule à fond en pleine mer, un autre est submergé en vue du port; tel échoue et se brise sur les écueils, tel autre est frappé par la corne d'un narval. Ici, de tout un nombreux équipage naufragé, six ou sept hommes seulement se sauvent par des moyens miraculeux, après avoir souffert mille morts; là, un seul échappe aux flots pour tomber entre les mains d'un monstre à face humaine, d'un Polyphème qui l'engraisse pour le dévorer. Mais quoi! le navire qui parvient à regagner le port avec une petite part de ses marchandises, réalise un gain de dix et vingt pour un; les esclaves, les épices, les parfums, les étoffes, les

armes donnent de tels bénéfices que la certitude de s'enrichir par un double échange fait braver les écueils, les tempêtes, les monstres marins et les nègres mangeurs d'hommes.

L'auteur des *Merveilles de l'Inde* ne semble avoir eu pour les aventures maritimes, non plus que terrestres, qu'un goût tout platonique. Il ne dit point : « J'ai vu », mais toujours : « On m'a raconté. » Si les Arabes avaient connu la poésie latine, nous pourrions nous le figurer murmurant les vers de Tibulle :

Quam juvat immites ventos audire cubantem!

ou récitant le *Suave mari magno*, de Lucrèce :

Il est doux, quand les vents troublent au loin les ondes,
De contempler du bord sur les vagues profondes
Un naufrage imminent[1].

C'était sans doute un homme paisible, aimant à l'heure de la digestion les causeries entre compagnons de table, avec les petites émotions d'un récit dramatique ou plaisant, incapables de troubler les fonctions importantes de l'estomac; un esprit curieux, non pas à la façon de l'illustre Albirouni, cherchant de ville en ville, au milieu des guerres de l'invasion musulmane, à pénétrer les mystères de l'histoire et des sciences de l'Inde; encore moins à la façon de l'infatigable voyageur Ibn-Batouta courant du Maroc à la Perse, de l'Arabie à Ceylan, de Delhi aux Maldives, laissant des épouses légitimes éparpillées aux quatre coins de l'horizon, tantôt chef d'ambassade princière et tantôt mendiant, toujours avide de voir de ses propres yeux des mœurs et des contrées nouvelles. Son ardeur de connaître est plus calme et ne

[1] Traduction de M. André Lefèvre.

dépasse pas le seuil de la porte de sa maison ou des maisons amies. Il interroge, écoute les réponses, en prend note, et, rentré chez lui, couche cela sur son carnet, sans ordre préconçu, les faits succédant aux faits, au hasard de la conversation du jour. A-t-on parlé des poissons monstrueux des mers de l'Inde? voici trois, quatre pages sur les poissons. A-t-il été question des singes? voilà dix anecdotes sur les singes. Un pilote, revenant du Malabar, a-t-il compté merveilles des enchanteurs de l'Inde? le carnet s'accroît d'une série de faits sur les charmeurs d'oiseaux et de crocodiles.

Toutefois les conteurs ne sont pas les premiers bavards venus. Ce sont, nous l'avons dit, des capitaines au long cours, des pilotes expérimentés, dont les récits méritent foi. Quand ils affirment : « J'ai vu, » ils ont vu... ou cru voir. S'ils disent, eux aussi : « On m'a conté, » l'affaire devient plus douteuse. Sur le nombre, d'ailleurs, il s'en trouve toujours quelqu'un plus désireux d'émerveiller que d'instruire. De là certaines aventures extraordinaires, vieilles comme le monde, transmises parmi les marins, de génération en génération, et toujours contées comme datant de la veille ou de l'avant-veille. Notre auteur en a, sans réflexions, noté sa petite part, petite, disons-nous, si on veut comparer son recueil à d'autres œuvres du même genre, assez communes chez les Arabes, où la masse du merveilleux laisse à peine soupçonner quelques linéaments de la réalité. C'est en toute sincérité qu'il eût pu terminer son livre par ces paroles d'un de ses contemporains, Abou-Zéid Haçan, dont il va être question : « Voilà ce que j'ai entendu raconter de plus intéressant dans ce moment-ci, au milieu des nombreux récits aux-

quels donnent lieu les voyages maritimes ; je me suis abstenu de rien reproduire des récits mensongers que font les marins, et auxquels les marins eux-mêmes n'ajoutent pas foi : il vaut mieux se borner aux relations fidèles, bien que courtes. »

A l'époque où s'écrivaient ces lignes, il y avait déjà plus de trois cents ans que l'islamisme s'était rué à la conquête du monde. Toutes les relations commerciales entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie occidentale d'une part, l'Inde et la Chine d'autre part, étaient tombées entre les mains des musulmans. Mais ces deux immenses régions de l'Orient gardaient encore presque tous leurs mystères. Aussi recherchait-on avidement les descriptions, les récits de toute sorte relatifs à des contrées réputées les plus étranges et les plus riches de l'univers. Le nombre et la valeur des documents augmentaient peu à peu, depuis un petit nombre d'années. La Grèce ancienne n'avait pas su grand'chose de la Chine ; de l'Inde elle gardait traditionnellement une admiration légendaire qu'aucune connaissance bien certaine ne lui eût permis de justifier. L'expédition de l'aventureux Macédonien, vainqueur de Porus, et la navigation de Néarque ajoutèrent peu à la somme des notions acquises et déjà résumées dans Hérodote et Ctésias. Sur l'intérieur de la vaste presqu'île, et même sur ses côtes, on n'eut, pendant de longs siècles après, que de vagues renseignements souvent absurdes ou contradictoires. Faute de documents nouveaux, on se répète, on se copie. De rares voyageurs se hasardent, à de longs intervalles, en ces lointaines contrées. Les traditions chrétiennes parlent de saint Thomas l'apôtre, qui s'en alla prêcher l'Evangile dans l'Inde, convertit le roi

Gondaphoros et finalement gagna la palme du martyre sur la côte de Cororandel. Presque à la même époque, le fameux thaumaturge Apollonius de Thyane franchissait l'Indokhouch, traversait l'Indus et pénétrait, dit son biographe Philostrate, jusqu'aux bords du Gange.

Un ou deux siècles après, le *Périple de la mer Erythrée* nous présente un exemple intéressant de navigation au long cours, si cette expression peut convenir à des voyages durant lesquels les bâtiments longeaient les côtes et tremblaient toujours de les perdre de vue. Parti de la mer Rouge, le navire, à sa sortie du détroit de Bab-el-Mandeb, côtoie le littoral arabe, le golfe Persique, la Perse et gagne la côte indienne en passant aux bouches de l'Indus. Au VIe siècle, Cosmas, marchand d'Alexandrie, navigua de sa personne jusqu'a Ceylan et mérita le surnom d'*Indicopleustes*, navigateur dans l'Inde. Devenu moine sur ses vieux jours, il composa, en grec, des livres de cosmographie et décrivit les particularités des pays qu'il avait visités.

L'histoire ne nous a transmis ni l'œuvre ni le nom d'aucun Romain qui, pendant l'empire, ait abordé les régions de l'Asie orientale. Pourtant, les annales chinoises font mention, paraît-il, d'un ambassadeur envoyé par l'empereur Marc-Aurèle au souverain du Céleste-Empire; elles précisent même en disant que le voyage eut lieu par mer. Mais les auteurs latins ou grecs ne font aucune allusion à ce fait si curieux, dont M. Reinaud à cru cependant trouver la confirmation dans un passage de Pausanias.

Une ambassade plus certaine est celle qu'un roi de Taprobane, au rapport de Pline, envoya jusqu'à Rome. Par les détails que donne l'écrivain latin, on voit qu'à cette époque les navires

égyptiens partis de la mer Rouge se rencontraient à Ceylan avec les bâtiments venus de Chine, et dans les ports de cette grande île s'opérait l'échange des productions de l'Occident et de l'Orient. A la même époque, il n'est pas douteux que des caravanes se rendaient aussi par terre des limites de l'empire romain aux frontières de l'empire chinois, en traversant la Tartarie; Ptolémée donne l'itinéraire suivi au Ier siècle de notre ère.

Les Chinois ne venaient peut-être pas jusqu'aux limites occidentales de l'Asie, bien que Maçoudi assure qu'autrefois (c'est-à-dire antérieurement au IVe siècle de l'hégire), les navires de la Chine se rendaient dans le pays d'Oman et dans les ports du golfe Persique; en tout cas, ces hardis navigateurs fréquentaient déjà les mers de l'Inde, et leurs vaisseaux touchaient non-seulement à l'île de Ceylan, comme on vient de le voir, mais encore aux ports du Malabar, et jusqu'aux bouches du Sind. Là, de temps immémorial, se tenaient tapies des flottilles de pirates dont la présence seule suffirait à prouver l'activité du commerce qui régnait sur ces côtes; et, quand les bonnes occasions manquaient à ces brigands de la mer, on avait vu leurs embarcations, cousues avec des fibres de palmier, se hasarder jusque sur les rivages de l'Arabie et faire, même au temps des califes, des descentes d'une audace inouïe au fond du golfe Persique, sur les bords mêmes du Tigre.

A diverses reprises, des envoyés du Fils du Ciel vinrent de la Chine à l'Inde dans un but assez singulier. Il s'agissait d'y rechercher une herbe merveilleuse, la panacée universelle, l'élixir de longue vie de ce temps; cette herbe qui guérissait toutes les maladies et donnait l'immortalité, se trouvait, disait-on, sur le sommet

d'une montagne entre le Gange, l'Indus et les deux mers. Nous ne saurions dire si quelques-uns des messagers furent assez heureux pour découvrir cette autre pierre philosophale; mais il paraît que, sous prétexte de procurer l'immortalité à leurs souverains, maints serviteurs des empereurs chinois les empoisonnèrent bel et bien.

La vaste littérature du Céleste-Empire contient peut-être d'intéressants détails sur la navigation chinoise aux parages de l'Inde. Les sinologues nous le diront un jour. Déjà, nous leur devons la connaissance de deux relations qui, depuis leur passage en notre langue, ont été annotées, commentées, étudiées, analysées par tous nos amateurs de géographie rétrospective. L'une et l'autre sont dues au zèle religieux de moines bouddhistes que le désir de remonter aux sources primitives de leur croyance poussa vers les rives du Gange et vers l'île sacrée de Ceylan. Le premier se nommait Fa-Hian, et voyageait vers la fin du IVe siècle; l'autre, nommé Hiouen-Thsang, parcourut la presqu'île entre les années 628 et 645. La relation de celui-ci nous montre les marchands indiens formant des espèces de colonies dans les principaux marchés persans ou arabes; des monastères bouddhiques et brahmamiques établis dans la ville qu'il nomme Sourasthana et qu'il désigne comme la capitale de la Perse : faits à noter, car l'Hindou est peu migrateur de son naturel; il hait la navigation et vraisemblablement les pirates du Sind n'étaient point de sa race. On cite, comme un fait remarquable, l'établissement sur les bords de l'Euphrate d'un petit groupe d'Hindous qui s'y était fixé sous le règne de Vagarchag Ier, au IIe siècle de notre ère; cinq

ou six cents ans plus tard, au temps de l'évêque arménien Zénob qui nous en a conservé le souvenir, leurs descendants gardaient encore les mœurs et la religion de l'Inde. Mais il faut dire que cet embryon de colonie était dû à l'exil forcé de quelques familles fuyant la tyrannie de leur souverain.

Au contraire, les Arabes et les Persans étaient d'humeur à courir d'un bout du monde à l'autre. Depuis la décadence de l'empire romain, ils étaient restés les seuls intermédiaires commerciaux entre le bassin méditerranéen et l'Orient tout entier.

C'est à peu près au moment où le Chinois Hiouen-Thsang achevait son pèlerinage au pays de Bouddha, que les musulmans firent leur première apparition sur les frontières de l'Inde. Dès la seizième année de l'hégire, en 637, sous le califat d'Omar, les sectateurs du Prophète envahissaient la vallée de l'Indus. L'Oman vit de bonne heure s'équiper des flottes chargées d'aventuriers qui, sous couleur de religion, couraient à la conquête et au pillage de contrées opulentes. Au début les califes, redoutant de trop éparpiller les forces peu compactes qu'ils avaient si rapidement acquises, refusaient leur approbation à ces projets d'expéditions lointaines; mais l'ardeur des chefs de bande, surexcitée par l'enthousiasme de succès constants, empêchait d'obéir aux conseils d'une prudence timide. Toutefois ces incursions multipliées où les missionnaires de l'islam présentaient leur Coran entre l'épée qui égorge et la torche qui incendie, ces expéditions sans cesse renouvelées, mais d'abord irrégulières comme des rhazias au désert, ne devaient pas de longtemps entamer les vastes profondeurs de la Péninsule, qui continua à cacher ses secrets

à l'historien et au philosophe. A la fin du xe siècle, un géographe arabe, Ibn-Haucal, après avoir énuméré les villes de la vallée du Sind et des côtes occidentales qu'il avait pu visiter, termine en disant : « Voilà les villes que je connais. L'Inde en renferme beaucoup d'autres dans l'intérieur des terres ; mais elles sont entourées de déserts ; les marchands indigènes peuvent seuls y pénétrer, tant ces régions sont isolées de toute communication avec les contrées voisines, tant elles offrent de dangers à quiconque voudrait s'y frayer une route. »

Mais déjà Ceylan, le Malabar et plusieurs villes du littoral en remontant vers l'Indus, avaient reçu, sinon de vraies colonies, tout au moins des comptoirs considérables de marchands musulmans. Beladori, historien arabe qui écrivait son *Livre des conquêtes des pays* vers le milieu du IXe siècle, nous montre ses coreligionnaires établis à demeure fixe, cent cinquante ans auparavant, dans l'*île du Rubis*, c'est-à-dire à Ceylan. Ils y devaient être nombreux, puisque, à la suite de je ne sais quel événement, les chefs de famille étant morts, le roi de l'île nolisa un bâtiment pour renvoyer leurs femmes et leurs filles chez leurs parents du continent, traversée d'ailleurs funeste pour ces infortunées qui devinrent la proie des pirates de l'Indus.

L'activité croissante des relations commerciales dut alors engager les savants et les voyageurs à écrire maints ouvrages sur la navigation des mers orientales. Quiconque s'embarquait pour ces pays extraordinaires, quiconque avait là-bas un fils, un frère, un parent, un ami, souhaitait sans doute d'être bien renseigné sur le climat, les mœurs, les productions, les charmes et les dangers d'un monde tout nouveau.

Le IXe et le Xe siècle virent naître, en effet, bien des livres de valeur très-diverse sur l'Inde, la Chine et l'archipel Malais qui sépare leurs eaux.

Voici d'abord la très-curieuse relation d'un marchand arabe nommé Soleïman, écrite en 851 (237 de l'hégire), où l'on peut suivre assez exactement l'itinéraire des navires qui s'en allaient d'Oman ou du golfe Persique jusqu'à la grande ville de Khanfou, à peu de distance des parages aujourd'hui si animés où s'élève Shangaï. Nous donnons dans les notes quelques extraits de ce précieux document, que l'abbé Renaudot fit le premier connaître en 1718, et dont M. Reinaud publia une édition nouvelle en 1845, avec d'utiles éclaircissements. Dans les deux éditions on trouve, joint à la relation de Soleïman, l'ouvrage d'un savant amateur de géographie, Abou-Zéïd-Haçan, de Siraf, qui fut peut-être le premier éditeur de Soleïman. Abou-Zéïd, reproduisant la relation, l'augmente de renseignements nombreux sur les mêmes régions, puisés dans ses entretiens avec des personnes qui ont couru le monde, ou empruntés à des ouvrages que la main du temps n'a pas laissés venir jusqu'à nous.

Mais avant cette sorte de supplément à la relation du marchand-voyageur, nous devons, dans l'ordre chronologique, mentionner l'ouvrage d'un écrivain qui s'est occupé aussi, quelques années plus tôt, quoique subsidiairement, des pays dont il est ici question. C'est le *Livre des routes et des provinces* d'Ibn-Khordadbeh, qui fut chef des postes sous le calife Moutamid (256 à 279 de l'hégire, 870 à 892 de notre ère). Ce fonctionnaire, d'origine persane, a écrit en langue arabe plusieurs ouvrages dont

les titres seuls nous sont parvenus, étrangers d'ailleurs pour la plupart au sujet qui nous occupe. Peut-être cependant, dans son livre des *Beautés des concerts*, donnait-il quelques détails sur les facultés musicales des Hindous ; ceux-ci devaient avoir une véritable supériorité en cet ordre de talents, si l'on en juge d'après une anecdote rapportée par l'auteur persan du *Modjmel-el-Tevârik*. Cet historien raconte que le fameux roi de Perse Bahram-Gour, trouvant que ses sujets ne montraient pas assez de gaîté dans leurs réjouissances, se fit envoyer par le roi de l'Inde douze mille joueurs d'instruments, hommes ou femmes, auxquels Bahram attribua un salaire pour donner gratis des concerts aux pauvres. Peut-être encore, dans son *Art du cuisinier*, Ibn-Khordadbeh s'expliquait-il sur l'origine des épices et sur les régions lointaines qui fournissaient les plus recherchées. Le *Livre des routes*, qui seul nous est resté, est un recueil bien sec d'itinéraires, assez pauvre de renseignements en ce qui concerne les pays situés à l'orient de la Perse. L'auteur avait peu voyagé hors de sa patrie, si même il l'avait jamais quittée. La partie qui nous intéresse le plus ici est celle qui donne la description des îles de l'archipel malais, d'après les récits des navigateurs qui poussaient leurs courses jusqu'à la mer de Chine. Nous y trouvons aussi un chapitre, intéressant pour l'histoire du commerce, sur l'itinéraire suivi par les marchands juifs qui gagnaient l'Orient.

« Ces marchands, dit l'auteur, parlent le persan, le romain (grec et latin), l'arabe, les langues franque, espagnole et slave. Ils voyagent de l'Occident en Orient et de l'Orient en Occident, tantôt par terre, tantôt par mer. Ils

apportent de l'Occident des eunuques, des esclaves femelles, des garçons, de la soie, des pelleteries et des épées. Ils s'embarquent dans le pays des Francs, sur la mer Occidentale et se dirigent vers Farama (près des ruines de l'ancienne Péluse); là ils chargent leurs marchandises sur le dos de bêtes de somme, et se rendent par terre à Kolzoum (Suez), à cinq journées de marche, sur une distance de 20 parasanges. Ils s'embarquent sur la mer Orientale (la mer Rouge) et se rendent de Kolzoum à El-Djâr et à Djedda; puis ils vont dans le Sind, l'Inde et la Chine. A leur retour, ils se chargent de musc, d'aloès, de camphre, de cannelle et des autres productions des contrées orientales, et reviennent à Kolzoum, puis à Farama, où ils s'embarquent de nouveau sur la mer Occidentale. Quelques-uns font voile pour Constantinople, afin d'y vendre leurs marchandises; d'autres se rendent dans le pays des Francs. » (Trad. de M. Reinaud, revue par M. Barbier de Meynard.)

Dans l'intervalle écoulé entre l'époque où Soleïman rédigeait sa relation et celle où Abou-Zeïd y joignait le fruit de ses propres recherches, la Chine vit brusquement se rompre les relations si actives qu'elle entretenait avec l'Inde et les musulmans. En 878, la révolte d'un chef, qui fut d'abord triomphant, causa une perturbation générale. « Les vainqueurs, dit Abou-Zéïd, ne craignirent pas de maltraiter les marchands qui étaient venus commercer dans le pays. Bientôt l'on ne garda pas même des ménagements pour les patrons des navires arabes, et les maîtres de bâtiments marchands furent en butte à des prétentions injustes; on s'empara de leurs richesses, et on se permit à leur égard

des actes contraires à tout ce qui avait été pratiqué jusque-là. Dès ce moment, le Dieu Très-Haut retira ses bénédictions du pays tout entier; le commerce maritime ne fut plus praticable, et la désolation se fit sentir jusque sur les patrons des navires et les agents d'affaires de Siraf et de l'Oman. »

Ceci fera comprendre ce que dit l'auteur de *l'Adjâîb-al-Hind* des difficultés qui rendaient si rares à son époque les voyages à la Chine. Les Arabes et les Persans avaient alors renoncé, ou peu s'en faut, à dépasser la presqu'île de Malaca; on trouvera cependant plusieurs traits du présent recueil relatifs au Senf et au Ouâq-Ouâq, régions qu'il faut assurément placer entre Siam et le Tonkin.

Contemporain d'Abou-Zéïd, Maçoudi, de Bagdad, le grand voyageur de son siècle, passa sa vie presque entière à courir d'une extrémité à l'autre du vaste empire musulman. Successivement il visita la Perse, l'Inde, Ceylan, la Transoxiane, l'Arménie, les bords de la Caspienne, l'Egypte, l'Afrique septentrionale, l'Espagne, les possessions encore assez étendues de l'empire grec, la Palestine et l'Arabie. Il navigua, semble-t-il, sur les mers de la Malaisie et de la Chine, longea d'autre part la côte orientale d'Afrique et toucha à une grande île nommée Cambalou, que l'on croit être Madagascar.

Instruit, observateur, curieux de ce qui touche à la géographie, aux mœurs, aux croyances, aux traditions historiques des peuples qu'il visite, Maçoudi donne sur l'Inde des notions plus précises qu'aucun écrivain antérieur; il fait des mers orientales, depuis le golfe Persique jusqu'à la Chine, un tableau plus étendu que

celui de Soleïman, dont la relation ne lui avait pas été inutile. Maçoudi mourut en 345 de l'hégire (956 J.-C.). Le principal ouvrage qui nous reste de lui est intitulé *les Prairies d'or;* nous en devons une belle édition, accompagnée d'une élégante traduction française, à MM. Pavet de Courteille et Barbier de Meynard. On lui attribue la rédaction d'un livre bien moins important, intitulé le *Livre des merveilles*, qui existe en manuscrit à la Bibliothèque nationale. « On y remarque, dit M. Reinaud, une suite de récits sur les différentes parties dont se compose l'univers, et sur la manière dont, suivant les idées romanesques des musulmans, elles ont été successivement formées. Vient ensuite un tableau des mers orientales, ainsi que des côtes qu'elles baignent et des îles qui y sont contenues. Cette partie, comme le reste du volume, est surchargée de fables, et montre que l'auteur, conformément au titre dont il avait fait choix, avait pris à tâche de recueillir ce qui était le plus propre à frapper les imaginations. » Cette analyse sommaire nous fait regretter de n'avoir pu comparer le *Livre des merveilles* avec celui des *Merveilles de l'Inde* que nous publions; cette comparaison nous eût fourni, sans doute, plus d'un trait de ressemblance intéressant à noter.

Nous voici parvenus à l'époque où ce dernier ouvrage fut probablement composé. Nous ne dirons rien des voyageurs et des géographes arabes des temps postérieurs, si fertiles pourtant en grands écrivains. Nous en avons plus haut nommé deux en passant : Albirouni, celui de tous les auteurs musulmans du moyen âge qui a le plus parfaitement connu la péninsule indienne, et Ibn-Batouta qui, au XIVe siècle, a

visité l'Inde et la Malaisie. Peut-être cependant convient-il de citer, comme à peu près contemporains de l'auteur de l'*Adjâïb*, deux géographes voyageurs, animés du même esprit de recherche et de curiosité que Maçoudi, et dont les relations peuvent être utilement consultées pour l'étude des connaissances des musulmans aux environs de l'an 1000. L'un est Istakhri, auteur d'un *Livre des climats* ; l'autre Ibn-Haucal, dont l'ouvrage, intitulé *Livre des voies et des provinces*, ne manque pas de prétentions au beau style.

A ces noms enfin, on pourrait joindre ceux de quelques autres auteurs arabes qui ont écrit sur l'Asie orientale antérieurement au xe siècle, comme Djeïhâni, Qodama, Miçar-Abou-Dolaf, etc., dont les relations ont été mises à profit par les écrivains postérieurs, Yaqout, Edrici, Cazouini, Aboulféda.

Bornons-nous à rappeler, pour finir, un ouvrage sans aucune prétention scientifique, mais qui, malgré sa forme romanesque, a mérité d'attirer l'attention de nos érudits. Nous voulons parler des fameux voyages de Sindbad, popularisés chez nous par l'agréable traduction de Galland (dans les *Mille et une nuits*). On trouvera parmi les notes qui terminent notre volume, l'indication de plusieurs passages dont l'analogie avec certains récits de l'*Adjâïb-al-Hind* n'eût pas manqué de frapper le lecteur, quand même nous eussions négligé de l'avertir.

Après ce coup-d'œil sommaire sur la littérature géographique relative à l'Asie orientale, antérieurement à la rédaction des *Merveilles de l'Inde*, il me reste, pour achever, à dire un mot sur mon travail. Pour ce qui est de la traduction, je l'ai faite aussi fidèle qu'il était en

mon pouvoir, laissant seulement de côté deux ou trois passages que l'incorrection du manuscrit arabe ne m'a pas permis d'entendre suffisamment. Quant aux notes, rejetées à la fin du volume, elles m'ont coûté plus de temps et de recherches que ne semblerait en mériter un ouvrage d'apparences si modestes. J'ai cru particulièrement utile de fixer avec exactitude les noms de lieux souvent écrits dans le texte arabe avec beaucoup de négligence. Les nombreuses publications de M. Reinaud sur l'histoire et la géographie de l'Inde; le *Maçoudi* et l'*Ibn-Kordadbeh*, de M. Barbier de Meynard; l'*Ibn-Batouta*, de MM. Sanguinetti et Defrémery; le *Marco-Polo*, de M. Pauthier; la collection des *Voyageurs anciens et modernes*, de M. Ed. Charton, etc., etc., m'ont fourni des éclaircissements et des points nombreux de comparaison.

Pour obéir aux habitudes typographiques de notre éditeur, on n'a point marqué dans le texte les renvois aux notes. Le lecteur est prié de s'y reporter par le numéro des pages.

Les notes sont suivies de trois tables. La première est une table analytique-index des matières par ordre alphabétique; la seconde un index de tous les noms de lieux cités, avec les numéros des paragraphes où ils figurent et ceux des notes qui s'y rapportent; la dernière marque la suite des historiettes; chaque numéro est accompagné d'un titre qu'il a fallu ajouter, car le texte arabe n'en présentait d'aucune sorte.

Je ne puis, en terminant, me défendre de remercier M. Carrière, secrétaire de l'école des langues orientales, de la bienveillance empressée avec laquelle il a mis à ma disposition les ressources déjà considérables de la

bibliothèque de cette école. Il y a peu d'années cette bibliothèque n'existait que de nom. Grâce au profond savoir bibliographique de M. Carrière, et grâce aussi à ses qualités spéciales d'organisateur, c'est aujourd'hui un véritable trésor pour celui qui a des recherches à faire relativement à l'histoire, à la géographie, aux littératures d'une partie quelconque de l'Orient.

MARCEL DEVIC.

BIBLIOGRAPHIE

—

ABEL RÉMUSAT. *Foe-Koue-Ki*, ou *Relation des royaumes bouddhiques*, voyage exécuté par Chy-Fa-hian, traduit du chinois. Ouvrage revu, complété et augmenté d'éclaircissements nouveaux, par Klaproth et Landresse. Paris, 1836, in-8.

STANISLAS JULIEN. *Histoire de la vie de Hiouen-thsang et de ses voyages dans l'Inde depuis l'an 629 jusqu'en 645, par Hoeï-li et Yen-thsong, suivie de documents et d'éclaircissements géographiques tirés de la relation originale de Hiouen-thsang*, traduite du chinois. Paris, 1853, in-8.

BERNARD DE MONTFAUCON. *Cosmæ Ægyptii monachi christiana topographia.* Texte grec accompagné d'une traduction latine. Paris, 1706. (Voir plus loin ED. CHARTON.)

RENAUDOT. *Anciennes relations des Indes et de la Chine, de deux voyageurs mahométans qui y allèrent dans le neuvième siècle de notre ère.* Paris, 1718, in-8.

REINAUD. *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et la Chine, dans le* IXe *siècle de l'ère chrétienne*, texte arabe et

traduction, avec introduction et notes. Paris, 1845, 2 vol. in-8.

— *Fragments arabes et persans inédits relatifs à l'Inde, antérieurement au* XIe *siècle de l'ère chrétienne.* Paris, 1845, in-8. (Extrait du *Journal Asiatique*, 1844 et 1845.)

— *Géographie d'Aboulfeda,* traduite de l'arabe en français. (Le tome Ier est entièrement formé d'une *Introduction générale à la Géographie des Orientaux*). Paris, 1848, in-4.

Le texte arabe, publié par MM. Reinaud et de Slane, forme à part 1 volume in-4. Paris, 1840.

— *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde, antérieurement au milieu du* XIe *siècle de l'ère chrétienne, d'après les écrivains arabes, persans et chinois.* Paris, 1849, in-4. (Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XVIII, 2e partie.)

— *Mémoire sur le commencement et la fin du royaume de la Mésène et de la Kharacène, et sur l'époque de la rédaction du Périple de la mer Erythrée, d'après les témoignages grecs, latins, arabes, persans, indiens et chinois.* Paris, 1861, in-8. (Extrait du *Journal Asiatique.*)

— *Relations de l'empire romain avec l'Asie Orientale, pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, d'après les témoignages latins, grecs, arabes, persans, indiens et chinois.* Paris, 1863, in-8. (*Journal Asiatique.*)

ROBERTSON. *An historical disquisition concerning the knowledge which the ancients had of India.* Basil, 1792, in-8.

DUBOIS. *Mœurs et cérémonies des peuples de l'Inde.* Paris, 1825, 2 vol. in-8.

W. VINCENT. *The commerce and navigation of the ancients in the indian ocean.* London, 1807, 2 vol. in-4.

PAUTHIER. *Le Livre de Marco-Polo, citoyen de Venise, rédigé en français sous sa dictée en 1298, par Rusticien de Pise.* Paris, 1865, 2 vol. in-8.

EDOUARD CHARTON. *Voyageurs anciens et modernes,* ou *Choix des relations de voyages les plus intéressantes et les plus instructives depuis le* Ve *siècle avant Jésus-Christ, jusqu'au* XIXe *siècle.* Paris, 1854, 4 vol. in-4. (Dans le 1er : les relations de *Ctésias*, de *Néarque* et de *Fa-hian* ; dans le 2e : celles de *Cosmas Indicopleustes,* des *Deux Mahométans* et de *Marco-Polo*).

GILDEMEISTER. *Scriptorum arabum de rebus indicis loci et opuscula.* Bonn., 1838, in-8.

ALFRED MAURY. *Examen de la route que suivaient, au* IXe *siècle de notre ère, les Arabes et les Persans pour aller en Chine*, d'après la relation arabe traduite successivement par Renaudot et M. Reinaud. (Dans le *Bulletin de la société de géographie,* avril 1846.)

LANGLÉS. *Les Voyages de Sindbad,* texte arabe et traduction. (A la fin de la *Grammaire arabe* de SAVARY. Paris, 1813, in-4.)

W. OUSELEY. *The oriental geography of Ebn Haukal, an arabian traveller of the tenth century.* (Trad.). London, 1800, in-4.

AM. JAUBERT. *Géographie d'Edrisi,* traduite de l'arabe en français, d'après deux manuscrits de la bibliothèque du roi, et accompagnée de notes. Paris, 1836, 2 vol. in-4.

De Beauvoir-Priaux. *The indian travels of Appollonius of Tyana, and the indian embassies to Rome fron Augustus to Justinian.* London, 1873, in-12.

Barbier de Meynard. *Le livre des routes et des provinces, par Ibn-Khordadbeh,* texte arabe, traduction et notes. Paris, 1865, in-8. (*Journal Asiatique.*)

— *Les Prairies d'or, de Maçoudi.* Texte arabe et traduction. Paris, 1861-1877, 9 vol. in-8.

Defrémery et Sanguinetti. *Voyages d'Ibn-Batoutah,* texte arabe et traduction. Paris, 1858, 4 vol. in-8.

A.-F. Mehren. *Manuel de la Cosmographie du moyen âge,* traduit de l'arabe « Nokhbet ed-dahr fi adjaib-il-birr wal-bahr » de Shems ed-din Abou-Abdallah Mohammed de Damas (Dimichki), et accompagné d'éclaircissements. Copenhagne, 1874, in-8.

Louis de Backer. — *L'Extrême Orient au moyen âge,* d'après les manuscrits d'un flamand de Belgique, moine de Saint-Bertin à Saint-Omer, et d'un prince d'Arménie, moine de Prémontré à Poitiers. Paris, 1877, in-8.

DU MÊME AUTEUR

(MARCEL DEVIC)

LES AVENTURES D'ANTAR FILS DE CHEDDAD, roman traduit de l'arabe, 2e édition. E. Leroux.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE *des mots français d'origine orientale.* Imprim. nationale, Hachette.

L'ALMAGESTE ou *Traité d'astronomie* d'Abou'l-Wéfa, texte arabe et traduction. (Pour paraître prochainement.)

LÉGENDES ET TRADITIONS HISTORIQUES DE L'ARCHIPEL INDIEN. Trad. du malais. Bibliothèque orientale elzévirienne. E. Leroux.

ADJÂ'ÎB AL-HIND

(*Merveilles de l'Inde.*)

Gloire à Dieu, à qui appartiennent la gloire et l'éclat, la bienfaisance et la libéralité, créateur des peuples et des nations, nécessaire à tous et n'ayant besoin de personne. Il a envoyé son prophète Mohammed pour enseigner à toutes les créatures la vraie direction et la religion de la vérité. Que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa famille, tant que brillera l'éclair, tant que le soleil surgira du Levant.

Dieu a partagé les merveilles de sa création en dix parts, neuf au pilier du Levant, une aux trois autres piliers, qui sont le Couchant, le Nord et le Sud. Des neuf parts attribuées au Levant, huit appartiennent à l'Inde et à la Chine, une seule au reste de l'Orient.

I. Des choses de l'Inde, voici ce que nous a raconté Abou-Mohammed el-Hocéïn fils d'Amr, fils de Hamouïa, fils de Haram, fils de Hamouïa, homme de mer à Basra.

« J'étais, dit-il, à Mansoura dans l'année 288. Un vieillard de cette ville, personnage digne de foi, m'apprit qu'en 270 le roi du Râ, nommé Mahrouk fils de Raïq, le plus puissant des rois de l'Inde, dans la région située entre le haut et le bas Cachemire, écrivit au sahib de Mansoura, Abd-Allah, fils d'Omar, fils d'Abd-el-Aziz, pour lui demander une traduction des lois de l'Islam en langue indienne.

« Abd-Allah fit part de la demande à un homme qui se trouvait alors à Mansoura, personnage originaire de l'Iraq, esprit supérieur, d'une belle intelligence, poëte, qui avait été élevé dans l'Inde et en connaissait les diverses langues. Cet homme mit en vers tout ce qui était nécessaire pour la connaissance de la religion, et son travail fut envoyé au roi. Le prince trouva cela admirable et pria Abd-Allah de lui envoyer l'auteur. L'homme se rendit donc auprès du roi et y demeura trois ans, puis il revint à Mansoura. Le sahib le questionna sur le souverain du Râ. « Je l'ai quitté, dit l'homme, alors qu'il était déjà musulman de cœur et de bouche. Mais la crainte d'être dépossédé de

son pouvoir l'empêchait de professer ouvertement l'islam. Il me demanda de lui traduire le Coran en indien. Ce que je fis. J'en étais à la sourate *Ya-Sin*, et je lui traduisais la parole de Dieu : « Qui rend la vie aux os cariés? Réponds : Celui qui les a produits une première fois. » Il était pour lors assis sur un trône d'or incrusté de pierres précieuses et de perles d'une valeur incomparable. « Redis-moi cela, » dit-il. Je le répétai. Aussitôt il descendit de son trône et fit quelques pas sur la terre qui avait été arrosée d'eau et qui était humide. Puis il appuya sa joue sur le sol et pleura, de sorte que son visage fut souillé de boue. « Oui, me dit-il, c'est lui le Maître qu'on doit adorer, le premier, l'antique, celui qui n'a point de semblable! » Il s'était fait faire un cabinet particulier et s'y retirait sous prétexte d'affaires importantes, mais en réalité pour prier secrètement, sans que personne en sût rien. En trois ans il me gratifia de six cents *mannas* d'or. »

II. Le même m'a raconté que les habitants du haut Cachemire ont chaque année un jour de fête où ils se réunissent; et leur *khatîb*, tenant à la main un vase de terre crue, monte à la tribune, récite la prière et dit : « Voyez ce vase de terre si fragile; on l'a soigné, il s'est conservé. Soignez de même

vos âmes et vos biens, et conservez-les. » On assure que ce vase est vieux de quatre mille ans.

III. Je tiens d'Abou Abd-Allah Mohammed, fils de Bâlichâd, fils de Haram, fils de Hamouïa, de Siraf, lequel fut en son temps un des notables capitaines de navire qui vont au pays de l'or, le plus instruit parmi les créatures de Dieu en fait des choses de la mer, habile marin s'il en fût, je tiens de lui, dis-je, qu'il y a dans les *gobbs* de Sérendib, en un pays nommé Abrir-le-grand, trente marchés et plus, dont chacun a bien un demi-mille de long. On y trouve de riches étoffes, des vêtements de haut prix. La ville est à cheval sur un grand fleuve qui coule dans la mer des gobbs.

Or, non loin de la ville est une montagne du pied de laquelle s'échappe une source; et sur le flanc de la montagne est un arbre énorme de bronze, hérissé d'épines pareilles à de grosses aiguilles ou à des brochettes. Et en face de l'arbre se dresse une grande idole, sous la figure d'un Noir, dont les yeux sont des topazes. Chaque année, les gens du pays célèbrent un jour de fête auprès de cette idole. Ils y vont, montent sur la montagne, et quiconque désire plaire à son Seigneur, boit, chante, se prosterne plusieurs fois

devant l'idole, puis s'élance du haut de la montagne sur l'arbre de bronze dont les épines le mettent en pièces. Il en est qui se jettent la tête première contre un rocher par dessus lequel coule l'eau de la fontaine, au-dessous de l'idole noire; le malheureux est écrasé sur la pierre, et de cette eau passe dans le feu de l'enfer.

IV. Le même m'a assuré qu'à Fetouh, dans l'Inde, il y a des femmes qui prennent une noix *faufel* entre leurs grandes lèvres et la cassent par la force dont elles serrent.

V. Il m'a conté aussi que Mardouïa fils de Zérâïkht, un des marins de la Chine et des pays de l'or, racontait que, naviguant un jour dans les parages de l'île du Rîh, il passa entre deux pointes élevées au-dessus de la mer, qu'il prit pour les sommets de deux montagnes sous-marines. Et quand il les eut dépassées, elles plongèrent dans l'eau, et Mardouïa reconnut que c'était les deux pinces d'un crabe.

Là-dessus je dis à Abou-Mohammed : « D'où tiens-tu cette histoire ? » — « Je l'ai entendue de mes oreilles, répondit-il. C'est une chose bien extraordinaire, et je ne sais qu'en dire, si ce n'est que le crabe atteint dans la mer des grosseurs prodigieuses. »

les t
d'ail
occu
Bea
sur
dev
ordi
anec
Mo
que
trou
de g
par
trus
ran
con
son
qua
loin
Le
est
vre
pay
pei
jan
plu
île
na
qu
un
m
jui

pe
lar
ge
O

et qui ignoraient la cause de la fuite des naturels, furent d'avis d'aborder à terre. Le navire demeura là deux jours sans que personne vînt à eux ou fît mine d'entamer quelque rapport. Enfin un matelot, qui connaissait la langue des Ouâqouâquis, fut débarqué et se risqua à tràverser la bourgade pour gagner la campagne. Il découvrit un homme caché sur un arbre, lui parla, lui fit des amitiés, lui offrit des dattes qu'il avait et le questionna sur la population du pays, lui promettant sécurité et récompense, s'il montrait de la franchise.

L'homme répondit qu'en apercevant le navire, les gens de la bourgade avaient cru qu'on voulait les attaquer et qu'ils s'étaient sauvés avec leurs biens. Il consentit à suivre le matelot au navire. On lui donna trois compagnons, chargés pour le roi du pays d'un beau message, assurant toute sécurité au roi et à son monde, et lui portant aussi un cadeau composé de deux vêtements, de quelques dattes et de diverses bagatelles.

Le prince rassuré revint avec tous ses gens. On demeura avec eux, et on commença un commerce d'échange avec tout ce dont le navire était chargé.

Le vingtième jour n'était pas encore écoulé, quand survint une autre peuplade avec son chef pour attaquer la première. « Sachez, dit

le roi de la bourgade, que ceux-là viennent pour s'emparer de force de ce qui est à moi, non à eux. Ils s'imaginent que j'ai acquis toute la cargaison du navire. C'est pourquoi prêtez-nous votre secours pour les écarter et de vous et de nous. »

« Dès l'aurore, dit le narrateur, la troupe étrangère vint pour commencer l'attaque à la porte de la ville. Et le roi sortit à leur rencontre avec son monde, soutenu par tout ce que le navire put fournir d'hommes en état de combattre et de marchands disposés à la bataille. Le combat s'était engagé, lorsqu'un matelot originaire de l'Irac, tira de son coin une feuille de papier sur laquelle était écrit un compte à lui, la développa toute grande, et l'éleva de la main vers le ciel, en prononçant des paroles à haute voix.

« Aussitôt que les agresseurs virent la chose, ils cessèrent immédiatement leur attaque. Quelques-uns vinrent au matelot et lui dirent : « Par grâce, arrête ! nous allons partir, nous ne toucherons à rien. » Et tous se disaient les uns aux autres : « Cessons, cessons le combat. Nos ennemis ont élevé leur affaire vers le roi du ciel. Nous serions vaincus, écrasés. » Et ils s'humiliaient devant le matelot, jusqu'à ce qu'il eût remis la feuille dans son coin. Alors ils se retirèrent, vérifiant cette parole de Dieu... (?)

« Ainsi débarrassés d'eux, continue le narrateur, nous revînmes à nos affaires accoutumées de ventes et d'achats. Nous demandâmes à acheter des esclaves, et nous réussîmes si bien, avec des pagnes, des dattes et des bagatelles données en échange, que le navire fut bientôt chargé de cent têtes d'esclaves grands ou petits.

« Au bout de quatre mois, le moment du départ approchant, ceux que nous avions achetés nous dirent : « Vous avez beau nous réduire en esclavage et nous séparer de nos familles, soyez assurés que nous les rejoindrons. » On les avait conduits sur le navire, les uns attachés, les autres enfermés et sans liens. Cinq hommes de l'équipage restaient à bord pour s'occuper de leur nourriture et veiller sur le navire. Les autres étaient à terre. Or, une nuit, les captifs se jetèrent sur les hommes de garde, les lièrent de cordes, levèrent l'ancre, mirent à la voile et volèrent le navire. Au matin, il avait disparu, et nous fûmes obligés de reconnaître qu'il ne nous restait d'autre ressource que ce qu'il pouvait y avoir encore de bon ou de mauvais dans la bourgade, après toutes nos prises des jours précédents. On ne put avoir aucune nouvelle du navire. Il nous fallut séjourner là bien des mois, jusqu'à ce que, ayant construit une belle chaloupe capable de nous

l'année 300, un poisson que les flots avaient jeté et laissé sur la plage. On s'en empara et on le traîna à quelque distance. L'Emir Ahmed fils de Hélal y vint à cheval avec ses troupes, au milieu d'un concours de gens accourus aussi pour voir le monstre. Telle était sa grandeur que le cavalier entrait à cheval par la mâchoire et sortait du côté opposé. L'ayant mesuré, on trouva que sa longueur dépassait deux cents aunes et son épaisseur, de bas en haut, cinquante. On en tira de l'huile dont il fut vendu, suivant ce qu'on a rapporté, pour une somme de dix à vingt mille dirhems.

Le capitaine de navire Ismaïlouïa m'a dit que ce poisson abonde dans la mer des *Zindj* et dans l'océan de Herkend. On le nomme *Ouak*. Il se plaît à défoncer les navires. Quand les navigateurs en font la rencontre, ils cherchent à l'effrayer par des cris, par le bruit des tambours et de pièces de bois choquées les unes contre les autres. Chaque fois qu'il souffle l'eau, on voit s'élever une colonne comme un phare, et de loin on dirait les voiles d'un navire. Quand il joue avec sa queue et ses nageoires, on croit voir encore la voilure d'une grande embarcation.

X. J'ai ouï dire par un Irakien qu'il avait vu dans le Yémen, chez un de ses amis, la tête

d'un poisson dont la chair avait disparu et dont les os restaient intacts; il avait pu entrer par un des creux des yeux et sortir de l'autre côté, debout, sans baisser la tête. En l'année 310, la mâchoire d'un de ces poissons fut portée d'Oman au Khalife Moqtadir. On en avait tiré cinq cents jarres d'huile ou plus.

XI. Suivant le récit que m'a fait Abou-Mohammed el-Haçan fils d'Amr, un marin racontait devant lui qu'étant sur un bâtiment qui allait d'Aden à Djedda, un poisson frappa si violemment la coque du navire que chacun resta persuadé qu'il y avait percé un trou. Cependant les matelots descendus dans la cale n'y trouvèrent pas plus d'eau qu'à l'ordinaire, et demeurèrent surpris qu'un tel coup n'eût pas laissé de traces. Or, étant arrivés à Djedda, le navire déchargé et tiré à terre, on reconnut que la tête du poisson était restée prise dans les flancs du navire, bouchant parfaitement le trou qu'elle avait fait. L'animal, après le choc, n'avait pu retirer sa tête qui s'était détachée du corps et demeurait en place.

XII. Le même m'a dit avoir vu souvent qu'un poisson pris étant ouvert, on trouvait des poissons dans son ventre, et dans le ventre de ceux-ci d'autres poissons. Cela vient de ce

que des poissons mangent des poissons qui en ont mangé d'autres.

XIII. Entre autres singularités, Mohammed, fils de Bâlichâd, fils de Haram, m'a raconté qu'il se trouvait à Siraf en un moment où l'on s'inquiétait beaucoup d'un navire parti depuis quelque temps pour Basra et dont on n'avait pas de nouvelles. Il y avait eu des naufrages, et chacun se préoccupait des nouvelles de mer. Ce navire portait beaucoup de monde, marins et autres, et une riche cargaison. Or une femme qui avait acheté du poisson, trouva, en le vidant, dans le ventre de l'un d'eux, un anneau servant de cachet. Elle regarde et reconnaît le cachet de son frère, qui était embarqué, lui aussi, sur le susdit navire. Elle pousse un cri de désespoir. La nouvelle se répand, et bientôt chaque maison dont quelque membre, ami, proche ou parent, était sur le navire, devient un théâtre de lamentations. Ce fut seulement bien des jours après qu'on eut la nouvelle que le navire avait fait naufrage et que personne ne s'en était sauvé.

XIV. Un pilote m'a raconté que, dans les parages du Yémen, son navire fut suivi durant un jour et deux nuits par un poisson qui l'accompagnait exactement sans le

devancer ni rester en arrière. On évalua la longueur de la route faite ensemble à plus de cent soixante-dix parasanges. Ce poisson était aussi long que le navire, lequel avait cinquante aunes, à l'aune usuelle, comptée depuis le creux de l'aisselle jusqu'au bout du doigt médian.

Je lui demandai quelle était la raison qui poussait ces animaux à suivre ainsi les navires et à lutter de vitesse avec eux. « La raison, dit-il, n'est pas la même pour tous. Il y en a qui suivent les navires dans l'espoir qu'il en tombera quelque chose dont ils feront leur profit. Ils ont auparavant fait la rencontre de quelque navire naufragé où ils ont trouvé à se repaître ; tout bâtiment qu'ils aperçoivent leur donne l'espoir d'un semblable régal. La poursuite des navires devient pour eux une habitude. D'autres, voyant un navire, s'en émerveillent et le prennent pour un animal qui nage partie dans l'air partie dans l'eau. Ils luttent de vitesse avec lui, par bonne amitié et camaraderie, jusqu'à ce qu'ils se lassent et l'abandonnent. Car les animaux n'ont pas tous la constance de l'âne. Tel autre s'obstine dans la lutte avec le navire; se sentant fatigué, vaincu, dépassé par cet être inconnu, de colère il prend son élan et se rue sur lui d'un bond. Si le navire échappe au choc... sinon, implorons la miséricorde de

Dieu. Quelquefois le poisson irrité s'acharne, frappe le navire coup sur coup jusqu'à ce qu'il l'ait renversé. Quelques-uns s'effraient à la vue du navire et prennent la fuite. Enfin leurs habitudes diffèrent avec les régions marines où ils séjournent, suivant qu'ils se trouvent proche des rivages habités, sur le passage des voyageurs et des pêcheurs, ou bien dans les mers lointaines, inexplorées, dans les profondeurs de l'océan, à distance des continents et des îles. Le monde des abîmes sous-marins est véritablement un autre monde. » Béni soit Dieu, l'admirable créateur !

XV. Voici ce qui m'a été conté relativement à l'île des femmes par le *nakhoda* Abou'z-Zeher el-Barkhati, un des personnages importants de Siraf. Il avait été adorateur du feu, suivant la religion de l'Inde. Sa parole était fort écoutée, chacun lui confiait volontiers et ses biens et ses enfants. Il finit par embrasser l'islamisme, fut très-bon musulman et accomplit le pèlerinage. Il était parti, me dit-il, sur un grand navire à lui appartenant, emmenant une foule de commerçants de tout pays. Parvenus dans la mer de Malayou, ils approchaient des parages de la Chine et en distinguaient déjà quelque sommet de montagne, quand tout à coup un vent terrible

s'éleva soufflant à l'opposé de la direction du navire, avec une telle violence qu'il n'était pas possible de lui résister, et l'agitation des flots leur ôta tout moyen de gouverner. Ce vent les entraîna dans la direction de Canope. Or quiconque est poussé dans cette mer à tel point que Canope se trouve à son zénith, celui-là doit perdre tout espoir de retour. Il est rejeté dans une masse d'eau qui coule vers le midi; à mesure que le navire avance, les flots s'élèvent derrière lui, de notre côté, et devant lui l'onde s'abaisse. Alors, quel que soit le vent, violent ou paisible, tout retour lui est fermé; le courant l'entraîne dans l'immensité de l'Océan.

Quand les gens du navire s'aperçurent qu'ils marchaient vers Canope, quand la nuit les eut envahis, et qu'ils se virent dans des ténèbres profondes, hors d'état de se diriger, ils désespérèrent de leur salut. La puissance des vagues tantôt les élevait jusqu'aux nues, tantôt les plongeait dans les abîmes. Toute la nuit, ils demeurèrent ainsi dans un brouillard épais, sur une poix liquide. Et quand revint l'aurore, ils ne s'en apercevaient point, à cause des ténèbres qui les environnaient, et du brouillard qui rejoignait la surface de la mer, et de la violence du vent et du trouble de leurs esprits. Dans cette nuit si longue, sans espoir de salut, livrés en proie à la

violence de la tempête, dans la mer bouillonnante, battus par des vagues effroyables, sur leur navire bondissant, plongeant, ébranlé, gémissant, les passagers se firent leurs adieux, et chacun de son côté invoqua la puissance de l'objet de ses adorations ; car il se trouvait parmi eux des gens de la Chine, de l'Inde, de la Perse et des Iles. Puis ils se résignèrent à la mort.

Deux jours et deux nuits s'écoulèrent ainsi, sans qu'ils pussent distinguer la nuit du jour. Vers le milieu de la troisième nuit, ils virent devant eux l'horizon illuminé d'un feu extraordinaire. Une nouvelle peur les saisit ; et s'adressant au capitaine : « Ne vois-tu pas, dirent-ils, ce feu effrayant qui remplit l'horizon et vers lequel nous sommes entraînés. Voilà qu'il nous entoure, et nous aimons mieux être noyés que brûlés. Au nom de la divinité que tu adores, fais chavirer le navire avec nos personnes au sein de cet abîme, au milieu de ces ténèbres, où chacun de nous périra du moins sans apercevoir les souffrances de ses compagnons. Fais et tu es d'avance pardonné pour ce qui nous arrivera. Durant ces nuits et ces jours derniers, ne sommes-nous pas morts déjà de mille et mille morts. Et ne vaut-il pas mieux bien mourir en une fois ? »

Le capitaine répondit : « Sachez que les

voyageurs et les commerçants sont exposés à des dangers terribles, plus terribles que ceux qui vous effraient en ce moment. Et nous, membres de la confrérie des pilotes, nous sommes tenus à des devoirs; nous avons fait serment de ne jamais laisser perdre un navire, tant que le terme fatal n'est pas venu pour lui. Nous ne les abandonnons qu'avec notre propre vie. Prenez patience, confiez-vous à la volonté du souverain des vents et de la mer qui les change tous deux comme il lui plaît. »

Voyant que le capitaine se refusait à leurs désirs, ils se mirent à sangloter, à pousser des gémissements, et chacun regrettait la tranquillité passée. En vain le capitaine dit au crieur de transmettre ses ordres à l'équipage pour les manœuvres que nécessitait la situation du navire ; le bruit de la mer, le tumulte des vagues entre-choquées, le mugissement des vents dans les voiles et les cordages, et aussi les lamentations des hommes, empêchèrent l'équipage d'entendre. Et le navire faillit périr faute d'être gouverné. Pourtant il continua sa marche, sans changement dans la mer ni le vent.

Il se trouvait dans le navire un musulman d'un âge respectable, natif de Cadix, en Espagne, qui, dans la presse des hommes, au moment de l'embarquement, s'était glissé à

bord, durant la nuit du départ, sans que le capitaine l'aperçût. Il s'était ensuite tenu caché dans un coin retiré du navire, de peur d'être injurié et maltraité s'il se montrait. Mais lorsqu'il vit la situation du navire, les dangers qu'on courait, et la conduite des hommes qui conspirait avec le bouleversement des flots contre leur propre vie, il n'hésita plus à sortir de sa cachette, advienne que pourra de sa propre personne. Il s'avança donc vers les gens du navire et leur dit : « Que se passe-t-il? Est-ce que le navire s'est ouvert? » On lui répondit : « Non. — Le gouvernail s'est-il cassé ? — Non. — Est-ce que la mer vous envahit ? — Non. — Qu'y a-t-il donc ? » — « Vraiment, répondirent-ils, tu parles comme si tu n'étais pas avec nous sur ce navire. Ne vois-tu pas l'agitation terrible de la mer, et ses vagues, et l'obscurité qui nous environne, ne laissant apercevoir ni soleil ni lune ni étoiles pour guider notre marche ? Voilà que nous sommes entrés sous Canope, livrés à la merci des vents et des flots. Et le plus terrible encore, c'est ce feu là-bas vers lequel nous courons et qui déjà remplit l'horizon. Nous aimerions mieux périr noyés que brûlés, et nous avons prié le capitaine de renverser le navire dans la mer, au milieu des ténèbres qui nous cacheraient les uns aux autres, afin de mourir dans l'eau et non

dans le feu, sans ajouter à nos souffrances celle de voir brûler nos compagnons. »

L'homme reprit : « Conduisez-moi au capitaine. » Amené devant lui, il le salua en langue indienne. Le capitaine surpris de voir cet inconnu lui rendit son salut et lui demanda : « Qui donc es-tu parmi les marchands ou les gens de leur suite? Nous ne te reconnaissons pas comme une des personnes embarquées avec nous. » L'homme répondit : « Je ne fais partie ni des marchands ni de leur suite. » — Qui donc t'a fait embarquer? reprit le capitaine. — C'est moi, dit-il, qui me suis glissé dans la foule, au moment du départ, et je m'étais réfugié dans un coin écarté du navire. — Comment te nourrissais-tu ? — Du plat de riz au beurre que le banian du navire plaçait chaque jour dans mon voisinage pour les anges du bord. »

Tout cela surprit fort le capitaine. Et les gens du navire, distraits par cette aventure, firent trêve à leurs cris de terreur; l'équipage se mit à son devoir ; à la voix du crieur, les voiles et les agrès furent mis en état, le vaisseau se trouva de nouveau gouverné. « Capitaine, dit l'homme de Cadix, d'où venaient les pleurs et les lamentations de tout ce monde ? — Eh ! répliqua le chef, ne vois-tu pas ce qu'il y a de terrible pour eux dans cette mer, ce vent, ces ténèbres, et plus

encore dans ce feu qui remplit l'horizon et vers lequel nous pousse la tempête ? Pour moi, je navigue dans ces mers depuis mon enfance, alors que je suivais mon père qui toute sa vie les a traversées ; me voici laissant déjà derrière moi ma quatre-vingtième année, et jamais je n'ai ouï dire que quelqu'un eût vu ce que nous voyons ni mentionné rien de pareil. — Rassure-toi, dit l'étranger. Avec la grâce de Dieu vous vous sauverez. Là-bas est une île entourée de montagnes sur lesquelles se brisent les flots de l'Océan. On y voit durant la nuit un feu prodigieux qui effraie l'ignorant. Au lever du soleil cette vision disparaît et s'en va en eau. Ce feu s'aperçoit du pays d'Andalous, j'y suis passé une fois et voici la seconde. »

Aux paroles de l'étranger, la joie se répandit dans le navire, les inquiétudes se calmèrent, la frayeur s'évanouit ; on mangea, on but. Et voilà que le vent mollit et la mer devint calme ; et ils approchèrent de l'île avec le lever du soleil. Le ciel s'étant éclairci, ils aperçurent la terre dont l'aspect les remplit de joie. Le navire aborde, tout le monde veut débarquer, ils se jettent sur le sable, se roulent passionnément sur cette terre bien-aimée, et pas une âme ne reste sur le navire.

Pendant ces transports, tout à coup de l'intérieur de l'île arrive une cohue de

femmes dont Dieu seul pourrait compter le nombre. Elles tombent sur les hommes, mille femmes ou plus pour chaque homme. Elles les entraînent vers les montagnes, elles en font l'instrument de leurs plaisirs. C'est entre elles une lutte sans cesse renouvelée, et l'homme appartient à la plus forte. Les hommes mouraient d'épuisement l'un après l'autre; et chaque fois qu'il en mourait un, elles tombaient encore sur lui à l'envi. Un seul survécut, ce fut l'espagnol qu'une femme seule avait emporté. Il resta caché dans le voisinage de la mer, et tous les jours cette femme lui portait à manger. Enfin le vent tourna et commença à souffler dans la direction du pays de l'Inde, d'où le navire était parti. L'homme prit le canot appelé *felou* et le munit pendant la nuit d'eau et de provisions. La femme voyant son dessein le conduisit en un endroit où, ayant écarté la terre, elle mit à découvert une mine de poudre d'or. Elle et lui en chargèrent le canot, autant qu'il en put recevoir. Puis ils s'embarquèrent tous deux, et après dix jours de navigation parvinrent au port d'où venait le navire.

La femme demeura avec l'espagnol, apprit sa langue, se fit musulmane et lui donna plusieurs enfants. Questionnée sur cette île et ces femmes qui y vivaient hors de la

société des hommes, elle parla ainsi : « Nous venons d'un pays plein de grandes villes dont les plus rapprochées de l'île en sont à trois jours et trois nuits de navigation. Les habitants de ce pays, tant rois que sujets, adorent tous ce feu qui, la nuit, brille dans l'île. Ils nomment l'île maison du soleil, parce que cet astre se lève à son extrémité orientale et se couche à son côté occidental; et suivant leur croyance, il passe la nuit dans cette île. Le matin, à l'aurore, le feu nocturne s'éteint, s'évanouit, et aussitôt le soleil se lève : Le voilà ! le voilà ! disent-ils, et ils l'adorent, se prosternent de tous côtés et lui adressent leurs prières. Ils agissent de même quand le soleil se couche et que le feu paraît.

« Il faut savoir que, par la volonté de Dieu, les femmes dans ce pays accouchent la première fois d'un garçon, la seconde fois de deux filles, et continuent de même en alternant, le reste de leur vie. Il arriva donc que dans nos pays les hommes furent rares, et les femmes devenues plus nombreuses voulurent les dominer. Alors les hommes en embarquèrent des milliers et les allèrent jeter sur cette île disant à leur Dieu, le soleil : « C'est à toi qu'appartient de droit ce que tu as créé; pour nous, nous n'avons plus sur elles aucun pouvoir. »

« Les femmes furent ainsi laissées dans l'île, où elles meurent les unes après les autres. Et depuis notre débarquement, aucun homme n'était passé parmi nous avant votre arrivée. Car notre île est située dans la vaste mer, sous Canope; et nul voyageur ne peut s'y rendre et repartir; nul n'ose abandonner le rivage et la terre ferme, de peur d'être englouti par l'Océan. Ainsi l'a voulu le Tout-Puissant. » Béni soit Dieu, le meilleur des créateurs.

XVI. Le capitaine Abou'z-zahrâ el-Barkhati, m'a fait le récit suivant qu'il tenait de son oncle maternel nommé Ibn-Enchartou. Le père de cet oncle disait :

« Je partis sur un grand navire à moi, nous dirigeant vers l'île de Qaiçour. Le vent nous poussa vers une région marine où nous demeurâmes trente-trois jours dans un calme plat, sans un souffle de vent, tranquilles sur la face de la mer; et nos ancres ne trouvaient pas de fond à mille brasses de profondeur. Mais un courant nous entraînait sans que nous nous en doutions, jusqu'au moment où il nous amena parmi des îles. Nous gouvernâmes sur une de ces îles. Le long du rivage des femmes nageaient, criaient, jouaient. Nous leur faisons des signes d'amitié, en nous dirigeant vers elles. Mais à notre

approche elles se sauvent dans l'île. Bientôt vinrent à nous des insulaires, hommes et femmes, qui paraissaient fort intelligents, mais dont la langue nous était inconnue. Nous nous exprimons par signes et ils nous répondent de même. Nous les comprenons et ils nous comprennent : « Avez-vous des aliments à nous vendre ? — Oui. » Et ils nous apportent en abondance du riz, des poules, des brebis, du miel, du beurre, des fruits et autres comestibles. Nous les payons avec du fer, du cuivre, du koheul, des verroteries, des vêtements. Nous leur fîmes encore signe : « Avez-vous quelque objet de commerce ? — Nous avons des esclaves. — Fort bien. Amenez-les. » Et ils nous présentèrent les plus beaux esclaves que nous eussions vus de notre vie, et les plus gais ; ils chantaient, jouaient, folâtraient, plaisantaient entre eux. Leur corps était d'une grande pureté de forme, et doux comme de la crème ; si légers, si vifs qu'ils semblaient à chaque instant tout prêts à s'envoler. Seulement leur tête était petite, et sous leurs flancs on voyait des espèces d'ailes ou de nageoires comme en a la tortue. « Qu'est-ce là ? dîmes-nous aux insulaires. — Ne vous en inquiétez pas, répliquèrent-ils en riant. Les gens de l'île sont ainsi faits. » Et ils montraient le ciel, pour dire : « C'est Dieu qui nous a créés

avec cette conformation. » Sans nous en préoccuper davantage, nous pensâmes que la chose importait peu et que ces esclaves faisaient parfaitement notre affaire. Aussi en achetâmes-nous, chacun suivant nos facultés. Le navire fut vidé de marchandises et rempli d'esclaves et de provisions. A peine en avions-nous acheté quelques-uns qu'ils nous en amenaient d'autres plus beaux encore ; si bien que le bâtiment se trouva plein de créatures telles que les yeux n'ont jamais admiré rien de plus beau ni de plus gracieux. Vraiment il y avait là de quoi nous enrichir, nous et nos arrière-neveux.

Le temps du départ arriva, le vent souffla des îles vers notre pays. Nos affaires étaient terminées, et les insulaires nous dirent : « Vous nous reviendrez plus tard, s'il plaît à Dieu ! » C'était bien notre désir. Et notre capitaine aussi désirait revenir, mais seul avec son navire, libre de marchands. Et il passa la nuit avec ses hommes à étudier les étoiles, à reconnaître la place des constellations, à s'orienter pour fixer dans sa mémoire le chemin de l'aller et du retour.

Nous étions tous ravis, pénétrés de la plus vive joie. On mit à la voile au point du jour, on s'éloigna de l'île par un vent favorable. Quand l'île eût disparu à nos yeux, voilà que plusieurs de nos esclaves commencèrent

à se lamenter, et leurs lamentations nous ennuyaient. Mais d'autres esclaves allant à eux : « Pourquoi gémir, dirent-ils. Allons ! amusons-nous, dansons, chantons. » Et toute la troupe se mit à danser, à chanter en riant. Cela nous fit plaisir. « Voilà, dîmes-nous, qui vaut mieux que des gémissements. » Puis, sans songer à eux davantage, nous nous occupâmes chacun de nos affaires. Profitant de notre inattention, les esclaves choisirent le moment propice, et d'un bond s'élancèrent par-dessus bord comme un vol de sauterelles. Et le navire, poussé par une forte brise courait avec la rapidité de l'éclair sur des flots pareils à des montagnes; les fuyards étaient dans la mer éloignés de nous d'une parasange avant que nous nous fussions rendu compte de leur escapade; et nous les entendions qui riaient, chantaient, battaient des mains. Nous comprîmes qu'ils se sentaient fort en état de lutter contre la houle de la mer, et ne pouvant retourner en arrière nous perdîmes tout espoir de les reprendre.

« De toute la cargaison il ne resta qu'une jeune esclave appartenant à mon père, alors enfermée dans une grande cabine. Mon père descendant à la cabine trouva la jeune fille qui cherchait à se frayer une issue pour se jeter à la mer. Il la saisit et l'attacha.

« Le voyage achevé, de retour dans l'Inde, nous vendîmes les approvisionnements qui nous étaient restés; et après le partage, chacun se trouva avoir décuplé son capital. Le bruit de nos aventures nous amena un homme très-âgé originaire de ces îles. Il avait été pris jeune, et était depuis demeuré dans l'Inde. Ce vieillard nous dit: « Les îles où le hasard vous a jetés se nomment les îles du Poisson. C'est mon pays. Chez nous les hommes se sont jadis accouplés avec les femelles des animaux marins, et les femmes se sont livrées aux mâles. De ces unions naquirent des êtres participant de la nature de leur père et de leur mère. Ces êtres se sont croisés entre eux. Il y a longtemps que les choses sont ainsi; et nous sommes devenus capables de séjourner longuement tant sur terre que dans la mer, tenant de l'homme et du poisson. »

« Pour revenir à l'esclave de mon père, il en eut six enfants, et je suis le sixième. Il la garda dix-huit ans, toujours attachée; car le vieillard des îles lui avait dit: « Si tu la mets en liberté, elle se jetera à la mer et sera perdue pour toi. L'eau a pour nous un attrait invincible. » Et nous, nous blâmions inconsidérement notre père de tenir notre mère attachée. Lui mort, notre premier soin fut de la délivrer de ses liens, par respect, par

piété filiale. Elle s'élança au dehors comme une jument effarouchée et nous courûmes après elle sans réussir à la rejoindre. Quelqu'un qui la croisa dans sa fuite lui dit : « Tu t'en vas, abandonnant tes fils et tes filles ? » Elle répondit : « *Enchartou* » c'est à dire « que puis-je leur faire ? « Et elle se jeta dans la mer comme le plus vigoureux des poissons. » Gloire au Créateur !

XVII. En fait de poissons, Abou'l-Haçan fils d'Amr rapporte : « J'ai vu une côte de poisson que nous avait apportée un patron de navire. On en avait coupé un morceau de cinq aunes environ, et on l'avait jeté en guise de pont sur un ruisseau à la porte d'un jardin que nous avions à Djézira. Le reste était long de vingt aunes. »

Il y a dans la mer une espèce de poisson auquel les autres ne peuvent résister. Il a une trompe faite comme une scie dentelée des deux côtés. Lorsqu'il en frappe un poisson, il le coupe en deux. Dans les parages qu'il fréquente, les riverains s'emparent des trompes de ceux qu'ils rencontrent morts ou qu'ils ont capturés, et ils s'en font, pour leurs combats, des armes plus terribles que les sabres.

XVIII. Un marin des ports de l'Irac m'a dit qu'il avait entendu raconter ceci par un vieux capitaine de navire. En partant de Siraf, il avait dans son bateau un homme qui durant la traversée se prit de querelle mal à propos avec un passager, l'injuria, et dépassa les bornes de la bienséance. Le passager ne répliqua rien, parce qu'il était étranger, sans personne pour le soutenir, et que son agresseur avait été embarqué avec eux par faveur, sur sa propre intercession. Celui-ci était sur le pont. Or, trois minutes à peine après l'altercation, un *kaba'da* s'élança de la mer, frappa avec la tête le corps de l'homme et s'échappa du côté opposé. On ensevelit l'homme et on jeta son corps à la mer.

XIX. J'ai aussi entendu conter sur les tortues des choses bien curieuses et que l'esprit a de la peine à croire. Voici ce que je tiens d'Abou Mohammed el-Haçan fils d'Amr. Il avait entendu un vieux marin raconter qu'un navire parti de l'Inde ayant éprouvé quelque avarie aborda à un petit îlot entièrement dépourvu d'eau et de bois, mais où la nécessité les contraignit de s'arrêter. On y débarqua le chargement du navire et on y demeura le temps nécessaire pour réparer l'avarie. Puis les ballots furent reportés à bord pour se remettre en route. Sur ces

entrefaites arriva la fête du *Neurouz* (nouvel an), et, pour la célébrer, les passagers portèrent sur l'îlot ce qu'ils purent trouver dans le navire de menu bois, de feuilles de palmier, de chiffons, et ils y mirent le feu. Soudain l'îlot s'agita, trembla sous leurs pieds. N'étant pas éloignés de l'eau, ils s'y jetèrent et s'accrochèrent aux embarcations. A l'instant l'îlot s'enfonça dans les flots, produisant un tel remous qu'ils faillirent tous se noyer et ne se sauvèrent qu'à grand'peine, en proie à la plus vive frayeur.

Or l'îlot n'était qu'une tortue endormie à fleur d'eau; réveillée par la brûlure du feu, elle s'était enfuie.

Je demandai à mon narrateur comment cela se faisait. « La tortue, me dit-il, a chaque année une période de jours où elle remonte à la surface de l'eau pour se délasser de son long séjour dans les cavernes des mers, parmi les gorges et défilés sous-marins, où croissent des arbres effrayants, des plantes prodigieuses, bien plus extraordinaires que nos arbres et nos plantes terrestres. Elle vient donc à fleur d'eau, et y passe des journées, privée de sentiment, comme un homme ivre. Lorsqu'elle a repris connaissance, elle plonge. Et quand le mâle s'unit à la femelle, cette union se fait toujours à la surface de la mer. »

XX. Un vieux marin racontait à Abou'l-Haçan fils d'Amr, qui me l'a rapporté, que, naviguant dans les *gobbs* (de Sérendib), il avait été l'hôte d'un roi de ces régions. « On nous servit, disait-il, des mets que nous mangions. Et parmi ces mets, se trouva une sauce dans laquelle nageaient des morceaux de viande cuite, des têtes, des mains, des pieds tout à fait pareils à des têtes, des mains et des pieds de jeunes garçons. Cela me souleva le cœur, et je cessai de manger, quoique j'eusse montré jusque-là fort bon appétit. Le roi s'en aperçut, mais ne dit mot. Le lendemain quand j'allai lui faire visite, il donna un ordre à ses gens qui apportèrent un poisson; et si je ne lui avais vu tous les mouvements et les écailles d'un poisson, j'aurais été persuadé qu'il était fils d'Adam. « Voilà, me dit le roi, ce dont hier tu avais répugnance de manger; c'est le meilleur de nos poissons, le plus agréable au goût, le plus facile à digérer, le moins capable de faire mal. » Depuis, je ne fis point difficulté d'en manger. »

XXI. Quelqu'un qui avait voyagé dans le Zeïla et le pays des Abyssins, m'a dit qu'on trouve dans la mer de Habach un poisson qui a toute la figure des fils d'Adam, le corps, les mains, les pieds. Les pêcheurs qui

s'en vont au loin, les malheureux qui courent chercher fortune dans les régions inexplorées, sur des rivages déserts, parmi les îles et les montagnes où ils ne rencontrent jamais âme vivante, découvrent parfois cette espèce de poisson à face humaine. Ils s'accouplent aux femelles. Et de là naissent des êtres ressemblant à l'homme, qui vivent dans l'eau et dans l'air. C'est ainsi que l'homme en s'unissant à la panthère, à l'hyène et autres animaux terrestres, a donné naissance au singe, aux *nisânis* et autres êtres qui lui ressemblent. C'est ainsi que l'union des porcs et des buffles a produit l'éléphant, celle des chiens et des chèvres le sanglier, celle de l'âne et de la jument le mulet. Et si nous voulions dire tout ce qui a trait aux diverses sortes d'accouplements, il y aurait de quoi lasser le lecteur, et cela nous écarterait de notre sujet, les merveilles particulières de l'Inde.

Le poisson nommé *zhaloum* a, dit-on, la figure d'un homme, des organes sexuels pareils aux nôtres, tant mâles que femelles. On le pêche. Sa peau, plus épaisse que la peau de l'éléphant, se tanne et s'emploie pour faire des chaussures.

On assure que tout oiseau qui vole dans l'air, à la surface de la terre, a son pareil dans la mer, parmi les poissons. Pour moi, j'ai vu dans le golfe d'Ayla, en Syrie, un

petit poisson qui a les couleurs du pivert, qui voltige sans cesse dans l'eau et hors de l'eau.

XXII. Parmi les choses extraordinaires de la mer de Fars, quelquefois la nuit, quand les vagues sont agitées et s'entrechoquent, on voit les flots étinceler, et le navigateur jurerait qu'il s'avance sur une mer de feu.

XXIII. Il y a aussi, dit-on, dans la mer, des serpents monstrueux, effrayants nommés *tannin*. Au milieu de l'hiver, quand les nuages rasent la surface de l'eau, ce tannin sort de la mer, entre dans la nue, encore chaud de la chaleur du liquide; car l'eau de la mer est chaude en cette saison. Saisi par le froid du nuage, il y reste emprisonné; et les vents venant à souffler à la surface de l'eau, le nuage monte et entraîne le tannin. Il voyage d'un point de l'horizon à l'autre, et quand la vapeur du nuage s'est dissipée en atomes, dispersés, éparpillés par le vent, le tannin que rien ne soutient plus tombe tantôt sur terre et tantôt dans la mer. Lorsque Dieu veut mal à un peuple, il fait tomber le tannin sur son territoire. Le monstre dévore leurs chameaux, leurs chevaux, leurs vaches, leurs brebis; il y demeure jusqu'à ce qu'il ne trouve plus rien à manger et qu'il périsse, ou que Dieu les en débarrasse.

commanda-t-il, détachez les voiles ! » On obéit. « Jetez à la mer, continua-t-il, tout ce qui est sur le navire ». Il descendit proche de l'eau, et de la voix d'un homme plein d'effroi : « Marchands, dit-il, qu'aimez-vous mieux, vos biens que vous avez mille moyens de remplacer, ou votre vie dont rien ne peut réparer la perte ? » « Eh quoi ! dirent les marchands. Qu'arrive-t-il pour que tu nous tiennes un pareil discours ? Le vent est doux, la mer est calme, et nous voguons en paix sous la protection du souverain des mondes. — Marchands, répliqua-t-il, soyez tous témoins les uns contre les autres, et que les hommes de l'équipage soient témoins contre vous : je vous ai donné conseil avant l'heure fatale, et vous ne l'avez pas accepté. Pour moi, je vous abandonne à la grâce de Dieu. »

En même temps il ordonna au patron de la chaloupe de la lui amener. Il y descendit, fit descendre avec lui de l'eau et des provisions et s'éloigna. Les marchands le voyant partir, lui crièrent : « Reviens, nous ferons tout ce que tu commanderas. » Il répondit : « J'en jure par Dieu, je ne reviendrai pas que vous n'ayez jeté par-dessus bord, de votre plein gré, de vos propres mains, tout ce que vous avez. »

Les marchands n'hésitèrent plus ; tout fut jeté à la mer, objets de prix et choses de peu

de valeur. Il ne resta à bord que les hommes, l'eau et les provisions de bouche. Et lui, revenant et remontant sur le navire, leur dit : « Ah ! si vous saviez ce qui nous attend cette nuit !... Croyez-moi, purifiez vos âmes, priez, repentez-vous des fautes passées, implorez le pardon du Seigneur. » Et chacun fit comme il disait. Et quand la nuit fut venue, voilà que Dieu, ouvrant les portes du ciel, livra passage à un vent qui remplit tout l'intervalle du ciel à la terre, soulevant les flots de la mer jusqu'aux nues et les laissant retomber sur la terre. La tempête enleva bien des navires en pleine mer et le long des côtes; peu de personnes furent sauvées.

Quant à ce navire, qui, par une inspiration de Dieu, s'était allégé en rejetant toute sa cargaison, soulevé par la mer bouillonnante, il montait à la pointe des vagues et restait à flot. Les passagers récitaient des versets du Coran, priaient, invoquaient Dieu. Durant trois jours et trois nuits, nul ne put boire ni manger.

Le quatrième jour, Dieu fit signe aux vents et à la mer : les vents s'apaisèrent, la mer se calma. Il dissipa la tempête, ainsi que nous savons que sa puissance sait le faire. Les matelots mirent la chaloupe à la mer; munie de rameurs, elle marcha en avant, remorquant le navire un jour et une

Des marins, des voyageurs, des marchands, des capitaines m'ont raconté qu'ils l'avaient vu plus d'une fois, passant sur leurs têtes, noir, allongé dans les nuages; parfois sa queue pendait dans l'air; s'il en sentait la fraîcheur, il se repliait dans la nue et disparaissait aux regards. Béni soit Dieu, le plus parfait des créateurs !

XXIV. Abou'zahrâ el-Barkhati, m'a appris diverses particularités touchant les serpents de l'Inde. Un médecin indien, habitant de Sérendib, lui avait dit qu'il existe dans l'Inde trois mille et cent vingt espèces de serpents. La pire espèce est sur la terre de Taka. Lorsque le vent souffle de ces parages, il tue tout ce qu'il atteint, oiseaux, quadrupèdes, reptiles, à trois parasanges à la ronde. Aussi cette terre n'est-elle habitée qu'une partie de l'année. Tant que les vents soufflent de la mer, les gens y demeurent. Dès qu'il commence à souffler de terre, du canton des serpents, ils s'appellent les uns les autres, se sauvent sur leurs embarcations et s'en vont parmi les îles de la mer. Quand ces vents ont cessé, ils se rassemblent, reviennent, débarquent, labourent la terre, ensemencent, ou bien ils exploitent les mines, car la terre de Taka est riche en mines d'or et d'argent.....

XXV. Un capitaine de navire raconte que les vents l'ayant jeté dans une baie, il descendit à terre avec ses gens et s'avança dans un fourré marécageux où gisaient des troncs d'arbre séculaires, renversés, entassés les uns sur les autres. Il rôda de côté et d'autre, cherchant de quoi faire un mât pour son navire. Son choix tomba sur un tronc magnifique, parfaitement droit et lisse, d'une belle grosseur; d'autres arbres étaient jetés dessus pêle-mêle, comme si sa chute remontait à bien des années. L'ayant mesuré, on le trouva plus long qu'il n'était nécessaire. On prit une scie pour en couper une longueur de cinquante coudées, suivant le besoin du moment. Mais à peine la scie commençait son œuvre et entamait le tronc, que celui-ci remua et se mit à ramper. C'était un serpent. Les marins se hâtèrent de courir au rivage, de se jeter à l'eau et de regagner le navire, ce qu'ils purent faire sans autre accident.

XXVI. Mohammed fils de Bâlichâd m'a raconté que, faisant une traversée de l'Inde à la Chine et passant par une de ces mers, l'heure de la première prière étant venue, il descendit au cabinet pour faire ses ablutions. Mais ayant jeté les yeux sur la mer, il se releva soudain, saisi de terreur, et remonta sans plus songer aux ablutions. « Hommes,

du serpent et son départ du lendemain. Ce qu'ils en recueillirent dépasse toute croyance. Ils faisaient de la place dans le navire en jetant à l'eau les objets de moindre valeur et d'une vente moins assurée. Ils ne quittèrent la crique qu'au bout de vingt jours. Ce serpent, paraît-il, dévorait les éléphants et laissait là leurs défenses.

J'interrogeais un jour le capitaine Ismaïlouïa sur cette histoire qu'on m'avait racontée. C'était en l'année 339. « J'en ai entendu parler, me dit-il. Elle est parfaitement authentique. Il y a aussi dans la mer diverses sortes de serpents, mais dans l'eau ils ne font pas grand mal. Les plus redoutables sont ceux qui habitent les montagnes, les défilés, les régions arides, loin de l'eau. Dans les montagnes d'Oman, il y en a qui tuent instantanément. Dans le pays situé entre Sahari, qui est le port d'Oman, et les montagnes du Nahmad (?) se trouve un endroit où personne ne passe ; on le nomme *Vallon des Serpents*. Il y a là, dit-on, des serpents, longs d'un pan ou moins encore, qui se replient, joignant la tête et la queue, et d'un bond s'élancent sur les cavaliers ; leur piqûre tue à l'instant ; leur haleine aveugle et donne aussi la mort. Lorsqu'un voyageur se hasarde par là, ils viennent sur lui en foule et ne le manquent pas, tout le long du

chemin. C'est pourquoi la traversée de cette région a été abandonnée.

XXIX. Un vieux routier, qui avait passé par Marekin, ville située à une parasange des côtes du pays d'Adémiyoun, m'a dit que les montagnes y sont infestées de serpents gris ou tachetés : si un de ces serpents aperçoit un homme avant que l'homme l'aperçoive, le serpent meurt; si l'homme aperçoit le serpent avant d'en être vu, c'est l'homme qui meurt; et s'ils s'aperçoivent simultanément, ils meurent tous deux. C'est le plus mauvais de tous les serpents.

XXX. Suivant ce que m'a conté Moham med fils de Bâlichâd, dans les parages du Ouâqouâq, les scorpions volent comme des moineaux ; lorsqu'ils piquent un homme, son corps se gonfle, il tombe malade, sa peau s'en va en lambeaux, et il meurt.

XXXI. Ismaïlouïa m'a raconté, et plusieurs marins avec lui, qu'il partit d'Oman sur son navire, pour aller à Kabila, dans l'année 310. Une tempête le poussa vers Sofala des Zindjs. « Voyant la côte où nous étions, dit le capitaine, et reconnaissant que nous étions tombés chez les nègres mangeurs d'hommes, sûrs de périr, nous faisons nos

ablutions, et tournant nos cœurs vers Dieu, nous récitons les uns pour les autres la prière de la mort. Les canots des nègres nous entourent, on nous amène au port, nous jetons l'ancre et descendons à terre. Ils nous conduisent à leur roi. C'était un jeune nègre, beau et bien fait. Il nous demande qui nous sommes, où nous allons. Nous répondons que son pays est le but de notre voyage.

« Vous mentez, dit-il. Ce n'est pas chez nous que vous prétendiez aborder. Les vents seuls vous ont, malgré vous, poussés sur nos rivages. » Et quand nous eûmes confessé qu'il disait vrai : « Débarquez vos marchandises, dit-il, vendez et achetez. Vous n'avez rien à craindre. »

« Nous mettons à terre nos ballots, et commençons notre commerce, commerce excellent pour nous, sans nulle entrave, sans droits à payer. Nous lui fîmes quelques présents auxquels il répondit par des dons d'égale valeur ou plus riches encore. Notre séjour fut de plusieurs mois. Le moment du départ étant venu, nous lui demandâmes la permission de partir, qu'il nous accorda aussitôt. On chargea les marchandises achetées, on termina les affaires. Tout étant réglé, le roi instruit de notre intention de remettre à la voile, nous accompagna au rivage avec quelques-uns des siens, descendit dans les

embarcations et vint avec nous jusqu'au navire. Il monta même à bord avec sept de ses compagnons.

« Lorsque je les vis là, je me dis en moi-même : « Ce jeune roi, sur le marché d'Oman, vaudrait bien à l'enchère trente dinars, et ses sept compagnons cent soixante dinars. Leurs vêtements n'ont pas une valeur inférieure à vingt dinars. Tout compte fait, ce serait pour nous un bénéfice de trois mille dirhems au moins, sans aucune peine. » Sur ces réflexions, je donnai les ordres à l'équipage : on tendit les voiles, on leva l'ancre. Cependant le roi nous faisait mille amitiés, nous engageant à revenir plus tard et nous promettant bon accueil à notre retour. Quand il vit les voiles gonflées par le vent et le navire déjà en marche, il changea de visage : « Vous partez, dit-il. Eh bien ! je vous fais mes adieux. » Et il voulut descendre dans ses canots amarrés à bord. Mais nous coupâmes les cordes, en lui disant : « Tu resteras avec nous, nous t'emmenons dans notre pays. Là nous te récompenserons de tes bienfaits envers nous. »

— « Etrangers, dit-il, quand vous êtes tombés sur nos plages, mes gens voulaient vous manger et piller vos biens, comme ils l'ont déjà fait à l'égard d'autres que vous. Mais je vous ai protégés, je n'ai rien exigé de

vous. Comme marque de ma bienveillance, je suis venu vous faire mes adieux jusque dans votre navire. Traitez-moi donc comme la justice l'exige, en me rendant à mon pays. »

« Mais on ne prêta aucune attention à ses paroles; on n'en tint aucun compte. Et le vent ayant fraîchi, la côte ne tarda pas à disparaître à nos yeux, puis la nuit nous enveloppa de ses voiles et nous entrâmes dans la haute mer.

« Le jour revint; le roi et ses compagnons furent joints aux autres esclaves dont le nombre atteignait environ deux cents têtes; il ne fut point traité autrement que ses compagnons de captivité. Le roi ne dit mot et n'ouvrit point la bouche. Il fit comme si nous lui étions inconnus et que nous ne le connussions pas. Arrivés à Oman, les esclaves furent vendus et le roi avec eux.

« Or, quelques années après, naviguant d'Oman vers Kabila, le vent nous conduisit encore vers les rivages de Sofala des Zindjs, et nous abordâmes précisément au même endroit. Les nègres nous aperçurent, leurs canots nous entourèrent et nous nous reconnûmes les uns les autres. Bien assurés de périr cette fois, la terreur nous fermait à tous la bouche. Nous fîmes silencieusement nos ablutions, nous récitâmes la prière de la mort, nous nous dîmes adieu. Les nègres

nous prirent, nous amenèrent à la demeure du roi et nous firent entrer. Jugez de notre surprise : C'était ce même roi, que nous avions connu, assis sur son siége, comme si nous venions de le quitter. Prosternés devant lui, abattus, nous n'avions plus la force de nous relever. « Ah ! ah ! dit-il, ce sont mes anciens camarades. » Aucun de nous ne fut capable de répondre. Nous tremblions de tous nos membres. Il reprit : « Allons ! levez la tête, je vous donne l'*aman* pour vous et vos biens. » Quelques-uns relevèrent la tête, d'autres n'en eurent pas la force, accablés par la honte. Et lui se montra doux et gracieux jusqu'à ce que nous eussions tous levé la tête, mais sans oser le regarder en face, tant nous étions émus de remords et de crainte. Lorsque, rassurés par son aman, nous eûmes enfin repris nos sens : « Ah ! traîtres ! dit-il. Comment m'avez-vous traité après ce que j'avais fait pour vous ! » Et chacun de nous s'écria : « Grâce, ô roi, fais-nous grâce. — Je vous fais grâce, dit-il. Reprenez, comme l'autre fois, vos affaires d'achats et de ventes. Commercez en toute liberté. » Nous ne pouvions en croire nos oreilles ; nous craignions que ce ne fût une fourberie pour nous faire débarquer nos marchandises. Nous les débarquâmes cependant, et vînmes lui offrir un présent d'une

valeur incomparable. Mais il le refusa en disant : « Vous n'êtes pas dignes que j'accepte de vous un présent. Je ne souillerai pas mon bien avec ce qui viendrait de vous. »

« Après cela, nous fîmes tranquillement nos affaires. Le temps du départ étant venu, nous demandâmes la permission d'embarquer. Il nous l'accorda. Au moment de partir, j'allai lui en donner la nouvelle. « Allez, dit-il, sous la protection de Dieu ! — O roi, repris-je, tu nous avais comblé de tes bontés, et nous fûmes ingrats et traîtres envers toi. Mais comment fis-tu pour te sauver et retourner dans ton pays ? »

« Il répondit :

« Après que vous m'eûtes vendu à Oman, mon acheteur m'emmena dans une ville nommée Basra (et il en fit la description). J'y appris la prière, le jeûne, quelques parties du Coran. Mon maître me vendit à un autre qui m'emmena au pays du roi des Arabes, nommé Bagdad (et il nous décrivit Bagdad). J'appris dans cette ville à parler correctement. Je complétai ma connaissance du Coran et je priai avec les hommes dans les mosquées. Je vis le calife qui se nomme El-Moqtadir. J'étais à Bagdad depuis un an et plus, lorsqu'il y vint une troupe de gens du Khoraçan, montés sur des chameaux. Voyant une grande foule, je demandai où allait tout

ce monde. On me dit : à la Mecque. — Qu'est-ce que la Mecque? demandai-je. — C'est là, me répondit-on, qu'est la Maison sacrée de Dieu où les musulmans font le pèlerinage. Et on m'apprit l'histoire du Temple. Je me dis que je ferais bien de suivre la caravane. Mon maître, à qui je fis part de tout cela, ne voulut ni s'en aller avec eux ni me laisser partir. Mais je trouvai moyen d'échapper à sa surveillance et de me mêler à la foule des pèlerins. En route, je me fis leur serviteur; on me donna à manger, et on me procura les deux vêtements nécessaires pour l'*ihram*. Enfin, avec leurs instructions, j'accomplis toutes les cérémonies du pèlerinage.

« N'osant revenir à Bagdad, par crainte que mon maître m'ôtât la vie, je me joignis à une autre caravane qui s'en allait au Caire. J'offris mes services aux voyageurs, qui me portaient sur leurs chameaux et me faisaient part de leurs provisions. Arrivé au Caire, je vis ce grand fleuve qui s'appelle le Nil. Je demandai : « D'où vient-il? » On me répondit : « Il prend sa source au pays des Zindjs. — De quel côté? — Du côté d'une grande ville nommée Assouan, sur les frontières de la terre des Noirs. »

Ainsi renseigné, je suivis les rives du Nil, passant d'une ville à l'autre, demandant

l'aumône qu'on ne me refusait pas. Je tombai pourtant sur une troupe de noirs qui me firent mauvais accueil. Ils m'attachèrent, me chargeant parmi les serviteurs d'un fardeau plus lourd que je ne pouvais le porter. Je pris la fuite et tombai entre les mains d'une autre troupe qui me prit et me vendit. Je m'échappai de nouveau, et continuai de cette façon, jusqu'à ce que, après maintes pareilles aventures, je me trouvai enfin dans un pays qui touchait aux frontières du pays des Zindjs. Là, je pris un déguisement; de toutes les terreurs que j'avais éprouvées depuis mon départ du Caire, aucune n'égalait celle que je ressentais en approchant de mon pays. Car, me disais-je, un nouveau roi m'a sans doute remplacé sur le trône et dans le commandement de l'armée. Reprendre le pouvoir n'est pas chose facile. Que je me fasse connaître ou qu'on me reconnaisse, me voilà pris, conduit au nouveau roi et tué sur-le-champ. Ou bien quelqu'un de ses affidés prendra ma tête pour gagner sa faveur.

« En proie à la plus mortelle frayeur, je m'avançais durant la nuit et restais caché pendant le jour. Parvenu à la mer, je m'embarquai sur un navire; et après avoir touché en divers points, je fus débarqué une nuit sur le rivage de mon pays. Je questionnai une vieille femme : « Le roi qui gouverne ici,

lui dis-je, est-ce un roi juste? — Mon fils, répondit-elle, nous n'avons d'autre roi que Dieu. » Et la bonne femme me raconta l'histoire de l'enlèvement du roi. Et moi je feignais à son récit le plus vif étonnement, comme s'il ne se fût point agi de ma propre personne et d'événements que je connaissais si bien. « Les habitants du royaume, dit-elle, sont convenus de ne point prendre d'autre roi qu'ils n'aient des nouvelles sûres du premier. Car les devins leur ont appris qu'il est vivant, sain et sauf sur la terre des Arabes. »

Le jour arrivé, j'entrai dans la ville et me dirigeai vers mon palais. J'y trouvai ma famille telle que je l'avais laissée, mais plongée dans l'affliction. Mes gens écoutèrent le récit de mon histoire qui les surprit et les combla de joie. Ils embrassèrent, comme moi, la religion de l'Islam. Je rentrai ainsi en possession de ma souveraineté, un mois avant votre venue. Et me voilà joyeux et satisfait de la grâce que Dieu nous a accordée à moi et aux miens, de connaître les préceptes de l'islam, la vraie foi, la prière, le jeûne, le pèlerinage, ce qui est permis et ce qui est défendu; car nul autre dans le pays des Zindjs n'a obtenu semblable faveur. Et si je vous ai pardonné, c'est que vous êtes la première cause de la pureté de ma religion. Mais il me reste sur la conscience une chose dont

je prie Dieu de m'ôter le péché. — Qu'est-ce donc, ô roi, lui demandai-je. — C'est, dit-il, que j'ai quitté mon maître en partant de Bagdad sans sa permission, et que je ne suis pas retourné vers lui. Si je rencontrais un honnête homme, je le prierais d'emporter à mon maître le prix de mon rachat. S'il y avait parmi vous un homme de bien, si vous étiez des gens probes, je vous donnerais la somme, pour la lui remettre, une somme dix fois égale à celle qu'il a payée, pour le dédommager du retard. Mais vous n'êtes que des traîtres et des fourbes. »

Nous lui fîmes nos adieux : « Allez, dit-il, et si vous nous revenez, je ne vous traiterai pas autrement que je l'ai fait. Vous aurez le meilleur accueil. Et les musulmans sauront qu'ils peuvent venir à nous, comme à des frères, musulmans comme eux. Quant à vous accompagner à votre navire, j'ai des raisons pour m'en abstenir. » Là-dessus nous partîmes.

XXXII. Pour ce qui est des devins, on dit qu'au pays des Zindjs, il y en a de fort habiles dans l'art divinatoire. Ismaïlouïa m'a conté qu'un capitaine de navire lui fit le récit suivant : « J'étais chez les Zindjs en l'année 332. Un devin de ce pays me dit : « Combien êtes-vous de navires? — Seize,

dis-je. — Eh bien! répliqua-t-il, quinze d'entre eux rentreront à Oman sains et saufs. Le seizième fera naufrage; il ne s'en sauvera que trois personnes qui regagneront leur pays après bien des désagréments. »

« Or les seize navires mirent le même jour à la voile. Le mien était à l'arrière et je hâtais la marche pour rejoindre les autres. Le troisième jour, une masse parut devant nous, comme une sorte d'îlot noir. Pressé d'arriver je ne fis point larguer convenablement les voiles, car la navigation est très-pénible dans cette mer, et nous fûmes portés à l'improviste vers cette masse, qui nous choqua violemment. C'était un monstre marin. D'un coup de queue il brisa le navire. Nous échappâmes au naufrage, deux compagnons et moi, dans un canot, et la mer nous jeta dans une des îles Dibadjat, où nous fûmes retenus un an; nous n'en sortîmes et ne parvînmes à regagner Oman, qu'après avoir éprouvé bien des peines. Quant aux quinze autres navires, ils étaient tous rentrés au port sains et saufs par la permission du Très-Haut. »

XXXIII. El-Haçan fils d'Amr et d'autres personnages qui avaient voyagé dans l'Inde m'ont rapporté des choses bien extraordinaires, au sujet des oiseaux de ce pays, du

Zabedj, de Qomâr, du Senf et autres régions des parages de l'Inde. « La plus grande plume que j'aie vue, dit Abou'l-Abbas de Siraf, avait un tuyau long de deux aunes environ, capable, semblait-il, de contenir une outre d'eau. » « J'ai vu dans l'Inde, me dit le capitaine Ismaïlouïa, chez un des principaux marchands, un tuyau de plume qui était près de sa maison, et dans lequel on versait de l'eau ainsi que dans un grand vase. » Comme je témoignais quelque surprise : « Ne sois pas étonné, me dit-il, car un marin du pays des Zindjs m'a conté qu'il avait vu chez le roi de Sira un tuyau de plume qui contenait vingt-cinq outres d'eau. »

XXXIV. Abou'l-Haçan Ali, fils de Châdân, de Siraf, m'a dit qu'une personne de Chiraz lui avait raconté qu'un village voisin de cette ville était devenu désert par le fait d'un oiseau. « Je lui demandai, dit Abou'l-Haçan, comment un oiseau avait pu faire disparaître la population. Il me répondit :

« Suivant ce que j'en ai su, un oiseau gigantesque s'abattit sur le toit d'une maison du village, creva le toit et tomba à l'intérieur. Les personnes qui étaient là s'enfuirent en poussant des cris d'effroi. Les gens du village s'étant rassemblés entrèrent dans le logis et trouvèrent cet oiseau qui remplissait

la maison. Ne pouvant autrement s'en emparer, ils l'assommèrent à force de coups. L'animal était naturellement lourd et ne pouvait s'envoler. On le saigna, on le dépeça et on en partagea la chair entre les hommes. Il y en eut soixante-dix *rotls* environ pour chacun; sans compter une portion de cent *rotls* qu'on mit à part pour le *ouakil* du village. C'était sur la maison même du ouakil que l'oiseau était tombé. Mais il était pour lors absent avec trois autres personnes pour le service du Sahib du bourg. Les gens du village firent cuire la chair de l'oiseau dans la journée et la mangèrent avec leur famille et leurs enfants. Le lendemain matin, tous étaient fort malades. Le ouakil revenant apprit ce qui s'était passé. Lui et ses compagnons refusèrent de toucher à la viande. Quant à ceux qui en avaient mangé, tous moururent successivement, dans l'espace de quatre à cinq jours, et il n'en resta pas un. Le village resta désert, le ouakil s'en alla, et personne n'y est retourné. Il nous a paru vraisemblable que cet oiseau était un oiseau de l'Inde qui avait dévoré quelque bête venimeuse, dont le poison avait infecté son sang. Fort affaibli, il avait dû voler dans l'air, jusqu'à l'heure où les forces lui manquant, il était tombé sur ce toit. »

XXXV. Maint patron de navire m'a raconté qu'il avait ouï dire qu'a Sofala des Zindjs il y a des oiseaux qui saisissent une bête du bec ou des griffes, l'emportent dans les airs, la laissent choir à terre pour la tuer et la briser, puis s'abattent dessus et la dévorent. Dans ce même pays des Zindjs, il y a, dit-on, un oiseau qui se jette sur les grosses tortues, les saisit, les enlève en l'air et les rejette sur quelque roche où elles se brisent. Il redescend alors et les mange. Et on assure qu'il en mange jusqu'à cinq et six dans un jour, s'il les trouve. Du reste cet oiseau fuit la vue de l'homme qui l'effraie, tant les hommes de ce pays sont horriblement conformés.

XXXVI. Dans les hautes régions du pays des Zindjs, on trouve des mines d'or, extrêmement abondantes. Les hommes, m'a dit le capitaine Ismaïlouïa, y creusent le sol pour chercher l'or. Et quelquefois leur travail les amène dans un terrain excavé comme les fourmilières. Aussitôt il en sort une nuée de fourmis grosses comme des chats qui les dévorent et les mettent en pièces. Dans l'année 307, l'émir d'Oman, Ahmed fils de Hélal, parmi les objets qu'il portait en présent au calife Moqtadir, avait une fourmi noire, de la grosseur d'un chat, enfermée dans

une cage de fer, attachée avec une chaîne. Elle mourut en route, dans les parages de Dhou-Djabala. On l'embauma, et elle parvint en bon état à Bagdad, où le calife et les habitants purent la voir. Ceux qui l'avaient apportée disaient qu'on lui donnait à manger chaque jour, matin et soir, deux mannas de viande coupée en morceaux.

XXXVII. Mohammed fils de Bâlichâd m'a dit, d'après ce qu'il avait appris de gens qui avaient abordé au pays des Ouâqouâq, qu'on y trouve un grand arbre aux feuilles rondes, avec des tiges qui portent un fruit analogue à la courge, mais plus grand et offrant quelque apparence d'une figure humaine. Quand le vent l'agite, il en sort une voix. L'intérieur est gonflé d'air. Si on le détache de l'arbre, il s'en échappe aussitôt du vent, et ce n'est plus qu'une peau. Un matelot voyant ces fruits, qui lui plaisaient, en coupa un pour l'emporter; mais il se dégonfla à l'instant, et ce qui resta entre les mains de l'homme, n'avait pas plus de valeur qu'un corbeau crevé.

XXXVIII. J'ai questionné Mohammed fils de Bâlichâd sur les singes et ce qu'on en rapporte; et il m'a raconté bien des choses à ce sujet. Entre autres, il m'a dit que du côté

de Sanfin, dans la vallée de Lâmeri et dans celle de Qâqala, habitent des singes d'une taille extraordinaire, partagés en troupes dont chacune a son chef, qui est le plus grand de la troupe. De temps en temps, ils sortent des bois, viennent sur les chemins et lieux de passage, arrêtent les voyageurs et ne leur permettent de continuer leur route qu'en abandonnant quelque pièce de bétail, brebis, vache ou autres aliments.

« J'ai ouï dire à maintes personnes, disait encore Mohammed fils de Bâlichâd, qu'étant en voyage avec une caravane, une troupe de singes les avait arrêtés, que ces animaux avaient mis leurs outres en pièces, alors qu'ils se trouvaient fort éloignés de toute aiguade; que les voyageurs avaient enfin donné quelque chose aux singes, qui pour lors les laissèrent passer. Et par le manque d'eau, la plupart des voyageurs périrent; un petit nombre seulement put gagner l'aiguade prochaine. »

XXXIX. Le même m'a raconté l'aventure d'un matelot embarqué sur un navire à lui, qui fit en l'année 390 le voyage de Qâqala. Parvenus heureusement au but de leur course, ils débarquèrent leurs marchandises et en transportèrent une partie vers un pays distant de la côte de sept jours de

marche environ. Tirant le navire à sec dans une petite baie, ils le mirent à l'abri de la mer, l'entourèrent de pièces de bois et l'étayèrent.

« Cela fait, dit le matelot, ils me laissèrent comme gardien, avec des provisions en quantité suffisante et partirent tous pour la ville où ils restèrent à leurs ventes et à leurs achats. Après leur départ, il vint une troupe de singes qui rôdèrent autour du navire, cherchant à y monter. Je les chassai à coups de pierres. Une grosse guenon réussit à atteindre le navire. Je la repoussai et la crus partie. Mais elle trompa mon attention, et grimpant d'un autre côté arriva jusqu'à moi. Je prenais mon repas en ce moment : je lui jetai un morceau de pain qu'elle mangea. Elle resta là quelque temps, puis descendit et disparut à mes yeux. Le soir, je la vis revenir portant dans sa bouche un régime d'une vingtaine de bananes. Elle cria et je l'aidai à monter. Elle posa devant moi les bananes, mangea et ne me quitta pas. Les jours suivants, elle s'en allait de même et revenait, rapportant des bananes et d'autres fruits cueillis dans la forêt. Elle passait la nuit dans le navire, à mon côté. Elle éveilla mes désirs, et je satisfis ma passion avec elle. A peine trois mois s'étaient ainsi écoulés, que je la vis s'alourdir; sa marche devint

pesante, et le développement de son ventre me fit comprendre qu'elle était grosse de mes œuvres. J'en éprouvai un chagrin extrême, en songeant quelle serait ma honte lorsque reviendraient nos gens et qu'ils verraient l'affaire. Cette crainte me porta à prendre la fuite. Prenant le canot du navire, j'y plaçai un mât, des voiles, une ancre; j'y mis des outres d'eau, des provisions, mes vêtements et tout ce qui m'appartenait. Puis, saisissant l'heure où la guenon était absente, je m'embarquai et pris la mer à tous risques, abandonnant le navire à sa solitude. Une navigation pénible de vingt et quelques *ẓâmas*, durant lesquels je faillis périr, m'amena sur la côte d'une des îles Armanan. J'y séjournai quelque temps pour me réconforter, prendre du repos et faire provision d'eau douce, de fruits, de bananes. Je n'y vis personne, sauf des pêcheurs qui descendaient parmi les arbres. Embarqué de nouveau, je naviguai sans direction, sans savoir où j'allais, pendant soixante-dix jours environ, et je tombai sur une île nommée Bedfarkalah. Un peu plus tard j'atteignis Kalah, et quelque temps après je rencontrai le patron de mon navire et plusieurs des personnes qui y avaient été embarquées. Ils m'apprirent qu'étant retournés à la baie, ils avaient trouvé dans le navire une guenon qui avait

mis au monde un singe ou deux à face humaine, la poitrine sans poils, les oreilles plus courtes que le commun des singes. Ils n'avaient pas manqué de supposer que le matelot était le père des petits singes et qu'il s'était sauvé avec le canot, car rien autre chose ne manquait dans le navire que le canot et son appareil. Cependant quelques-uns inclinaient à penser que la guenon avait tué le matelot et que le canot avait été volé par un passant ou un pêcheur. La chose demeurait incertaine. Du reste, ils s'étaient débarrassés de la mère et des petits. »

Le matelot qui m'a fait ce récit, ajouta Mohammed fils de Bâlichâd, avait la vue très-faible, et il attribuait cette incommodité à ses relations avec la guenon, incommodité accrue encore par son long séjour sur la mer.

XL. Un marin m'a raconté qu'un navire qui faisait le trajet d'Oman à Senf se perdit en mer. Une dizaine d'hommes seulement se sauvèrent dans la chaloupe, et le vent les porta sur une île qui leur était absolument inconnue. Jetés sur le rivage, ils y demeurèrent le reste du jour, dans l'accablement où les mettaient les terreurs et les souffrances qu'ils avaient éprouvées. Enfin reprenant courage ils parvinrent à tirer la chaloupe sur la plage et y passèrent la nuit.

ce que j'avais enlevé, je l'emportai et retournai sur mes pas. L'épaisseur du fourré fut cause que je m'égarai. Je grimpai sur un arbre où je passai la nuit. Au jour, les singes se montrèrent; quand ils m'eurent devancé je les suivis jusqu'au moment où de loin j'aperçus la mer. Alors, caché dans les branches d'un arbre, j'attendis leur départ qui eut lieu à la nuit, je redescendis, et pus rejoindre mes compagnons. Ils m'accueillirent avec des larmes de joie : « Nous ne doutions pas, dirent-ils, que tu n'eusses péri. » Je leur contai mon expédition et jetai l'or devant eux.

Ce nous fut une nouvelle cause de douleur et de regret, de songer qu'au moment où nous acquérions la richesse nons n'avions aucun moyen d'emporter notre trésor. La chaloupe trop petite risquerait d'être submergée si nous la chargions d'or; et d'ailleurs, quelle direction prendre? Malgré tout, nous fûmes tous d'avis d'aller à la plaine, d'arracher l'or et de le transporter près de la chaloupe, nous confiant pour l'avenir à la volonté de Dieu. C'est pourquoi, profitant des jours où les singes ne venaient point, nous allions dès le matin à cette plaine, et nous rapportions le soir l'or recueilli. Le précieux métal était enfoui près de la chaloupe dans un trou creusé à ce dessein.

Cela dura toute une année, au bout de laquelle nous avions réuni une masse d'or extraordinaire, et d'une valeur qu'on n'aurait pu dire. Pendant ce temps, les singes continuaient leur manége, venant un jour, ne venant pas le lendemain. Et nous avions pour vivre les fruits et l'eau de l'île.

Telle était notre situation lorsque nous arriva un navire qui s'en allait vers Oman ou Siraf. Il avait essuyé un coup de vent; la mer l'avait envahi. L'équipage avait jeté tout le chargement à l'eau; la plupart des hommes étaient morts successivement des souffrances qu'ils éprouvaient. A la vue de l'île, les survivants voulurent y aborder; ils n'en eurent pas la force et demeurèrent inertes. Cependant leurs yeux fixés vers la terre nous aperçurent avec notre chaloupe. Quelques-uns d'entre eux se jetèrent à l'eau avec des cordes, s'efforçant de nous rejoindre. Et nous, voyant cela, nous nous jetâmes aussi dans la mer avec des cordes, et les ayant atteints nous attachâmes nos cordes aux leurs. Quand nous les eûmes fixées à terre, deux d'entre nous allèrent au navire; ils y trouvèrent le capitaine, les matelots et les marchands à demi-morts d'épuisement, succombant aux souffrances que leur avait infligées l'état de la mer, et à la fatigue causée par la nécessité de vider l'eau tandis qu'ils

étaient en pleine mer. « Amenez-nous à terre, dirent-ils à nos compagnons, et prenez tout ce qui nous reste d'effets et de marchandises. — Tirez-nous à terre, dit aussi le patron, et prenez le navire pour vous en toute propriété. « Les nôtres répondirent : « Nous n'acceptons pas cela. Mais nous vous mènerons à terre et vous nous céderez la moitié du navire. » Tous répliquèrent : « De grand cœur ! » Les conventions furent faites en présence de tous. « Nous demandons une chose, dirent les nôtres. — Quoi ? — C'est que nous chargerons la moitié du navire de ce qui nous appartient, sans que personne ait rien à y voir, ni puisse nous faire aucune difficulté. — C'est convenu. — Bien entendu, reprirent les nôtres, que le chargement ne pourra ni endommager ni faire submerger le navire. — C'est fort bien, dirent-ils; et nous prenons Dieu à témoin que nous devons à vous seuls le salut de tout ce que nous avons arraché aux fureurs de cette mer. »

Nos compagnons revinrent à terre. En ce moment arrivèrent les singes, qui, nous voyant tirer sur le cable pour amener le navire à la plage, s'empressèrent de tirer avec nous; et le navire aborda en un instant. Les malheureux s'élancèrent vers la terre, comme un amoureux vers l'objet de sa passion, tant la mer les avait maltraités.

Le matin venu, nous leur montrâmes l'endroit où nous cueillions des fruits. Ils mangèrent et burent et reprirent leurs esprits. Le jour suivant, les singes étant revenus avec de l'or, nous le donnâmes à ces gens-là, car nous en avions assez. Nous nous mîmes à charger de notre or la moitié du navire qui nous avait été accordée. Le patron chargea aussi d'or l'autre moitié pour lui et les marchands. On s'approvisionna de ce que l'île pouvait fournir. Et quand vint à souffler un vent favorable, nous partîmes, et nous arrivâmes aux pays de l'Inde. Le partage fait, chacun prit ce qui lui revenait, et la part de chacun fut d'un million cent quarante-quatre mille *mithcals*. Depuis ce jour nous avons renoncé à la navigation. »

Et voilà ce que j'ai entendu raconter de plus surprenant au sujet des singes.

XLI. Une personne m'a dit avoir vu dans un bourg, chez un marchand, un singe qui le servait : il balayait la maison, ouvrait la porte aux visiteurs, la refermait, allumait le feu sous la marmite, y soufflait pour l'enflammer, ajoutait le bois nécessaire, chassait les mouches de la table, éventait son maître avec un éventail.

XLII. Un forgeron de Thafa, ville du Yémen, avait un singe qui menait son soufflet tout le long du jour. Ce singe l'a ainsi servi cinq années durant. J'ai fait là plusieurs voyages et j'ai vu l'animal chez lui.

XLIII. On m'a fait encore l'histoire d'un autre singe, qui vivait dans la maison d'un habitant du Yémen. Cet homme acheta un jour de la viande, la porta au logis et la commit par signes à la garde du singe. Survint un milan qui déroba la viande aux yeux du singe stupéfait. Dans la cour du logis était un arbre. Le singe y grimpe, monte au plus haut, et là dresse ses fesses vers le ciel, penchant sa tête en bas, les deux mains appliquées de part et d'autre des fesses. Le milan croit voir un autre morceau de la viande volée. Il fond dessus. Mais le singe le happe des deux mains, le retient, descend et l'enferme sous un cuvier par-dessus lequel il a soin de poser un corps lourd. A son retour, le maître ne voyant plus la viande s'avance vers le singe pour le corriger. Celui-ci marche droit au cuvier et en tire le milan. Le maître comprit l'aventure. Il prit le milan, le pluma et le cloua à l'arbre.

XLIV. Il y a encore d'autres histoires de singes fort amusantes. En voici une.

Un homme d'Ispahan, vieillard qui avait beaucoup voyagé, rapporte qu'il allait à Bagdad avec une nombreuse caravane, dont faisait aussi partie un jeune homme vigoureux et ardent comme un mulet. Le vieillard, attentif à ses bagages, veillait la nuit, et ne dormait que pendant la marche, sur son chameau. Un soir qu'il veillait ainsi à son ordinaire, il vit le jeune homme qui se dirigeait vers un des chameliers endormi, le prenait par derrière et s'apprêtait à lui faire des sottises. Le chamelier s'éveillant se mit fort en colère et lui donna une frottée comme un tanneur travaillant le cuir. Le jeune homme regagna sa place, en chancelant sous l'effet des coups de poing et des soufflets qu'il avait reçus. Il resta tranquille jusqu'à ce qu'il se sentît remis. Puis voyant le chamelier reprendre son somme, il revint à lui et recommença ses tentatives. Le chamelier réveillé se fâcha plus fort et l'étrilla de plus belle, si bien que le garçon s'en retourna à demi-mort. Une troisième fois la fièvre reprit le jeune homme qui revint encore au chamelier. Celui-ci le mit dans un tel état qu'il eut grand'peine à regagner son coin, en se traînant à terre de droite et de gauche, pendant que le chamelier lui disait : « Par Dieu !

si tu reviens encore, je jure que je te percerai le ventre. »

« Après avoir été témoin de ces différentes scènes, dit le vieillard, je trouvai que le chamelier n'avait pas tort; mais il m'eût été pénible de voir tuer ce jeune homme. Quand celui-ci eut repris ses sens, je l'appelai et lui dis : « Mon fils, comment peux-tu agir ainsi que je te l'ai vu faire cette nuit. Tu as échappé à ce chamelier; mais prends garde qu'il ne te tue, et sois plus réservé. — Oncle, dit-il, il y a par Dieu ! bien des nuits que la violence de mes désirs et le feu qui me brûle m'empêchent de fermer l'œil. Quand la chose en est là, les mauvais traitements de cet homme sont faciles à supporter à côté de ce que j'endure. — Mon fils, repris-je, nous ne sommes plus bien loin de Bagdad, la cité de la Paix, et nous entrerons bientôt dans une ville où tu trouveras de quoi calmer ton ardeur. » Je ne cessai de lui parler ainsi et de le retenir, par commisération, durant le reste du voyage. Arrivés à Bagdad, je fus pris à son sujet d'une vive inquiétude. Qui sait, me disais-je, s'il ne va pas jeter les yeux sur quelque personne de la maison du calife ou des visirs, et se ruer sur elle comme sur le chamelier ? Ce serait pour lui la mort. Cette pensée fit que je ne l'abandonnai point. Ayant fait choix d'un

logis, je l'y emmenai avec moi; et, mes bagages une fois en sûreté, je ne vis rien de plus pressé que de le conduire chez une entremetteuse qui ne manquerait pas de lui procurer une femme propre à calmer la vivacité de ses désirs.

« A peine avions-nous passé la première rue que mon jeune homme s'arrêta : « Oncle, dit-il, je viens d'apercevoir à l'instant à cette fenêtre un visage beau comme le soleil. Il me le faut. » Je le détournai d'une pareille idée. Mais il s'assit par terre et déclara qu'il mourrait là. « Je l'ai gardé dans le désert, pensai-je; l'abandonnerai-je ici, dans une ville de perdition comme Bagdad? »

« Ne pouvant lui ôter son idée de la tête, je regardai dans la rue et vis une maison dont l'apparence témoignait qu'elle était à des gens du bas peuple. Je heurte à la porte. Une vieille femme paraît. Je lui demande à qui appartient cette maison où mon compagnon a vu un visage féminin. « C'est, dit-elle, la demeure du visir un tel, et la jeune dame est sa femme. — Mon fils, dis-je au jeune homme, renonce à ton dessein et viens avec moi, que je te montre les filles de Bagdad. Tu en verras de plus belles que celle-ci. — Je jure par Dieu, répliqua-t-il, que je mourrai ou ne m'en irai point sans avoir été reçu auprès d'elle. »

La vieille prenant la parole : « Jeune homme, dit-elle, si je te conduis au but de tes désirs, que me donneras-tu ? » Il tira promptement la bourse qu'il portait à la ceinture et compta dix pièces d'or à la vieille. Celle-ci fort satisfaite s'enveloppa du vêtement d'extérieur, sortit de sa maison et vint frapper à la porte du visir. L'huissier lui ouvrit. Elle entra. Bientôt elle revint, disant : « J'ai arrangé ton affaire et fait les conditions. — Quelles sont-elles ? dit le jeune homme. — Cinquante mithcals pour elle, cinq pour la maison, cinq pour l'huissier. » Il paya les soixante mithcals. La vieille rentra chez le visir, revint et dit : « Va, entre au bain, change d'habits, et dans l'intervalle entre la prière du coucher du soleil et la prière du soir, tiens-toi à ma porte que voilà jusqu'à ce qu'on puisse t'introduire. »

Le jeune homme alla au bain, fit sa toilette et vint à l'heure dite se camper à la porte de la vieille. L'huissier sortit et lui livra passage. Il pénétra dans un salon bien meublé. On lui servit des mets excellents, il mangea ; puis on lui offrit à boire et il but. Après cela il se dirigea vers le lit et la dame en fit autant. Tous deux avaient quitté leurs vêtements, lorsqu'un singe sortit de derrière un rideau, vint au jeune homme, l'égratigna et le blessa aux cuisses et aux endroits

sensibles, de sorte que son sang coulait de toute part, et il remit ses vêtements. Alourdi par l'ivresse, il s'endormit tout habillé. A la pointe du jour, l'huissier le réveilla et lui dit : « Va-t-en, avant que la lumière laisse distinguer les visages. » Il sortit, en proie au plus vif chagrin.

Cependant le vieillard, quand il vit le jour paraître, se dit : « Il faut que j'aille voir ce qu'est devenu mon jeune homme, s'il a obtenu ce qu'il désirait et si l'affaire a eu une heureuse conclusion. » Il le trouva assis à la porte de la vieille, la tête enfoncée dans le collet de son vêtement. Il le questionna. Le jeune homme lui conta son aventure. Il appela la vieille et lui dit la chose. La vieille entra chez la dame pour savoir la cause du mécompte. « Sache, dit la dame, que nous avions oublié un point, le papier du maître du logis et son droit de revient; c'est une feuille contenant une livre de sucreries. Mais si le jeune homme veut recommencer, nous ne lui demanderons que la moitié de ce que nous avons pris hier. »

Sur le rapport de la vieille, le jeune homme donna donc trente dinars et reçut la recommandation expresse d'apporter, en venant le soir à l'heure dite, un papier contenant une livre de sucreries pour le singe, maître de la maison. Au lieu d'un, le jeune homme se

munit de plusieurs. On le laissa passer, il entra, fut servi comme la veille, mangea et but. Quand il voulut avoir satisfaction avec la dame, le singe s'élança vers lui ; mais le jeune homme lui jeta un paquet de sucreries, et le singe le prit et regagna son poste.

Son affaire achevée, le jeune homme s'apprêtait à recommencer, quand le singe revint ; un second paquet de sucreries le fit repartir. Cela se produisit nombre de fois, tant qu'enfin le jeune homme fatigué se laissa gagner par le sommeil. Alors le singe vint à lui, le réveilla, le tira vers la dame, en mettant un doigt dans sa main fermée. La morale de cette histoire c'est que les cadeaux faits aux serviteurs terminent heureusement les affaires en dépit du nez des maîtres. Le geste du singe signifiait : « Fais, jeune homme, fais ! » Et vraiment, il ne lui laissa pas un instant de repos, l'excitant toujours à s'occuper de la dame, jusqu'au matin que ce garçon sortit et retourna à ses affaires.

XLV. Parmi les histoires des marins et des capitaines, voici ce qu'on raconte du capitaine Abhara. Il était originaire de Caraman. Il fut d'abord berger et garda les brebis dans quelque village de cette contrée. Puis il se fit pêcheur, ensuite matelot sur les navires qui fréquentaient les mers de l'Inde. Plus

tard il s'embarqua sur un navire chinois. Enfin il devint capitaine, traversa la mer en tout sens et fit sept fois le voyage de la Chine. Personne avant lui n'avait achevé cette traversée sans accident. Qu'on pût arriver en Chine sans périr en route, c'était déjà merveille; mais qu'on en revînt sain et sauf, c'était chose inouïe; et je n'ai pas ouï dire que personne autre que lui ait achevé les deux voyages d'aller et de retour sans mésaventure.

[Une fois, son navire ayant fait naufrage], il se mit sur son *matyal* (?) avec une outre d'eau et resta plusieurs jours en mer. Voici ce que rapporte là-dessus le capitaine Chahriari, un des marins des mers de la Chine :

« J'allais, dit-il, de Siraf à la Chine. Parvenu entre le Senf et la côte chinoise, dans le voisinage de Sandal-Foulat, qui est un cap dans la mer de Chine, le vent tomba tout à fait et nous eûmes calme plat. Ayant mouillé les ancres nous demeurâmes en place deux jours. Le troisième jour, nous aperçûmes de loin un objet sur la mer. Je fis mettre à l'eau le canot, et quatre matelots y descendirent avec ordre d'aller reconnaître cette masse noire. Ils allèrent et revinrent. « Eh bien? leur dis-je. — C'est le capitaine Abhara, répondirent-ils, monté sur son matyal avec une outre d'eau. — Pourquoi, repris-je, ne

l'avez-vous pas emmené? — Nous avons voulu le faire, dirent-ils; mais il nous a répliqué : Je ne monterai sur votre navire qu'à la condition d'en être le capitaine et de le gouverner; et je prendrai pour mon salaire mille dinars en marchandises au cours de Siraf. »

Ces paroles nous frappèrent. Accompagné de quelques matelots, j'allai à lui et je le vis sur l'eau, montant et descendant au caprice des vagues. Nous le saluons et le supplions de venir avec nous. « Votre situation, dit-il, est pire que la mienne, et je cours moins de dangers que vous. Je monterai à bord, si vous me donnez mille dinars de marchandises au cours de Siraf, et si vous m'abandonnez le gouvernement du navire. » Nous dîmes : « Le navire contient beaucoup de marchandises et d'objets de valeur, avec un grand nombre de gens. Il ne sera pas mauvais que nous ayons les bons conseils d'Abhara au prix de mille dinars. »

Il nous suivit donc et monta à bord avec son outre et le canot. A peine arrivé : « Donnez-moi, dit-il, les mille dinars de marchandises. » On les lui donna. Les ayant mises en sûreté, il dit au capitaine : « Retire-toi ! » Et le capitaine se retira, lui cédant sa place. A l'œuvre maintenant, reprit-il, et n'encourons pas de blâme par le retard. — Que faut-il

faire? dîmes-nous. — Jetez à la mer tout ce qui est lourd. » On le jeta, et le navire fut débarrassé de la moitié de son chargement, ou plus. « Coupez le grand mât, » continua-t-il. Le grand mât fut coupé et jeté à la mer.

Le matin venu, il dit : « Coupez le cable de la grande ancre. » On le coupa et l'ancre resta dans l'eau. Il fit encore jeter successivement d'autres ancres ; six furent ainsi abandonnées. Le troisième jour, un nuage extraordinaire s'éleva, puis se dispersa dans la mer, et la tempête nous assaillit. Sans la précaution que nous avions prise d'alléger le navire et de couper le mât, nous aurions été submergés dès la première vague qui nous enleva. La tempête dura sans intervalle trois jours et trois nuits. Le navire montait et descendait, sans voiles et sans ancre, entraîné nous ne savions où. Le jour suivant, le vent diminua, puis s'apaisa tout à fait, et à la fin de cette journée la mer était redevenue calme. Dès le matin du cinquième jour, la mer était bonne, le vent favorable. Nous dressâmes un nouveau mât, nous tendîmes des voiles et le navire marcha, sauvé par Dieu. Nous arrivâmes au pays chinois. Là le navire fut réparé, et un mât refait à la place de celui qu'on avait jeté à la mer. Après avoir séjourné le temps nécessaire pour nos

ventes et nos achats, nous remîmes à la voile, reprenant la route de Siraf.

Quand nous fûmes, suivant notre estime, vers l'endroit où avait été recueilli Abhara, nous eûmes connaissance d'une île. « Jetez l'ancre, dit Abhara. » Cela fait, on mit la chaloupe à la mer, cinq hommes y descendirent. « Allez vers cette élévation, dit-il, et prenez l'ancre que vous y trouverez. » Les matelots en effet trouvèrent l'ancre et la prirent.

Deux fois encore Abhara donna pareil ordre, et trois des six ancres auparavant abandonnées furent ainsi recouvrées.

Après quoi le navire reprit sa marche.

Nous questionnâmes Abhara sur l'aventure de ces ancres. « Lorsque je vous ai rencontrés, dit-il, nous étions au trentième jour (de la lune), au moment de la haute mer, et votre navire flottait au-dessus de cette île. Je vous ai fait jeter le plus lourd de vos bagages. Puis songeant que nous pouvions à la rigueur nous passer d'ancres en Chine, et que les marchandises restantes valaient à poids égal beaucoup plus que ces ancres, je vous les ai fait jeter aussi parce qu'il fallait absolument alléger le navire. Trois des six sont restées sur les hauteurs de cette île, sauvées pour nous, trois sont allées dans les profondeurs. — Comment, lui dit-on, as-tu

pu prévoir cet abaissement de l'eau et cette tempête? — Moi et d'autres, dit-il, nous avons déjà traversé cette mer; et nous avons observé qu'à chaque trentième jour (de la lune) elle baisse d'une façon extraordinaire, au point de laisser ces hauteurs à découvert; et en même temps s'élève une violente tempête qui surgit du fond des eaux. Le navire que je montais a fait naufrage sur un de ces sommets, l'eau s'étant retirée pendant que nous passions de nuit au-dessus de l'île, et je me suis sauvé sur ce *matyal*. Si vous étiez restés une heure de plus au lieu où je vous ai rencontrés avant la tempête, votre navire échouait et se brisait. »

Cet Abhara avait fait bien des voyages et avait eu bien des aventures. Celle-là est une des plus singulières.

XLVI. Un marin m'a appris qu'entre Khanfou, bourg de la Petite Chine, et Khamdan, bourg de la Grande Chine, qui est la plus remarquable des deux Chines, on trouve un fleuve puissant plus large que le Tigre à Basra; et en certains lieux des rives de ce fleuve il y a des montagnes d'aimant. C'est pourquoi l'on ne peut y naviguer avec des navires contenant du fer, que ces montagnes attireraient. Les cavaliers qui les parcourent ne ferrent pas leurs montures; leurs selles

n'ont aucun ferrement; leurs étriers et les mors des chevaux sont en bois.

XLVII. Je tiens d'un pilote nommé Imran fils du Boiteux, qu'étant sortis d'Oman sur un navire accompagné de plusieurs autres qui se rendaient à Djidda, en l'année 325, ils furent assaillis par une violente tempête et forcés de jeter à l'eau une partie du chargement. « Plusieurs navires, dit-il, restèrent en arrière, les autres continuèrent leur voyage. Arrivés entre Kamran et .... (?) nous essuyâmes un coup de vent effroyable qui brisa nos ancres, nous força à quitter l'ancrage et nous emporta. Il y avait avec nous plusieurs navires d'Aden, de Ghalafqa et d'Athar, entre autres une *djabala* de Ghalafqa, toute neuve, magnifique. Je la vis, poussée par les vents et par les vagues, jetée sur une montagne dans la mer et envahie par les flots. Elle chavira et ceux qui la montaient périrent tous sans exception.

XLVIII. Parmi les histoires singulières de marins, voici ce que m'a raconté, au sujet de Merdabchah, un des capitaines de navires qui vont aux pays du poivre et autres lieux. Ce Merdabchah avait atteint soixante-dix ans sans avoir d'enfants. Il lui en naquit un qu'il nomma El-Merzeban. Cet enfant devint

l'objet de sa plus vive affection; il l'emmenait avec lui dans son navire avec la mère. Un jour qu'il naviguait dans la mer de Barnan pour atteindre Koulam, il demanda l'enfant à la mère qui était dans la cabine. Elle le lui mit entre les bras; et il s'amusa à le balancer, à le faire sauter, jusqu'au coucher du soleil. En ce moment, le vent se mit à souffler avec violence et un des mâts se fendit. Il voulut rendre l'enfant à la mère, mais dans sa précipitation il le laissa tomber dans l'eau sans s'en apercevoir. Le vent soufflait en tempête; il lui fallut s'occuper du gouvernement du navire jusqu'à l'heure de la prière du matin. A l'aube, la mer redevenue calme et le navire en paix, il s'assit et redemanda son fils. « Mais, dit la mère, tu l'as depuis le commencement de la nuit. » A ces paroles, le vieillard s'arrache la barbe et se frappe la tête; il cherche dans tout le navire. Le timonnier lui dit : « Sache que depuis la chute du jour le gourvernail est lourd sous ma main. Regardes-y. » On y regarde, et voici que sur la *figure* du gouvernail on découvre une masse qui ne bougeait pas. C'était l'enfant; un homme descend aussitôt et remonte l'enfant qui n'avait aucun mal. Il le donne à la mère qui présente le sein au nourrisson, et le nourisson tète paisiblement. Il avait alors quinze mois.

« J'ai connu ce fils, ce Merzeban, m'a dit Ismaïlouïa, alors qu'il était âgé de soixante-dix ans et plus. Il avait été jusqu'à treize fois devant le cadi d'Oman pour affaire d'argent, dans une seule journée. C'était, m'a-t-on dit, le moins juste des capitaines. Dans son navire, il traitait les marchands comme ne les traitent point des hommes fidèles aux conventions. »

XLIX. Bien des gens m'ont parlé de Saïd le Vannier, surnommé le Juste, et raconté l'origine de la fortune de ses enfants. Tous les récits concordaient à ce que je vais dire. Saïd était un saint homme, habitant d'Aden, qui tressait les paniers et les ouvrages en feuilles de palmier. Fort assidu à la mosquée, il y faisait toutes les prières. Il avait trois fils qui menaient une vie à peu près semblable à la sienne.

Un marin de ses amis ayant équipé un navire pour Kalah, et étant au moment du départ vint le trouver et lui dit : « Je te prie de me donner une commission. » Saïd acheta une cruche verte d'un demi-dirhem et un *daneq* de sel qu'il mit dans la cruche. « Voilà, dit-il, la marchandise. — Et que t'achèterai-je ? demanda le marin. — Achète-moi une *bénédiction*, comme disent les gens. »

Le navire partit, arriva à Kalah, vendit son chargement; et le patron ne se souvint plus de la cruche. Cependant un jour, alors que le rechargement était déjà achevé et le départ imminent, le capitaine vit sur le marché de Kalah un homme qui tenait un poisson au bout d'une corde, criant : « Qui veut acheter une *bénédiction?* » Ce mot lui rappela la cruche de Saïd. « Qu'est-ce que cela, dit-il à l'homme au poisson. — C'est, répondit l'homme, une espèce de poisson que les pêcheurs appellent *bénédiction.* — Ma foi ! pensa le marin, c'est peut-être là précisément ce que mon ami Saïd a voulu dire. » Et il acheta le poisson au prix de deux oques pesant de sel. Faisant attendre le vendeur, il dépêcha au navire un de ses gens qui rapporta la cruche intacte. Il donna à l'homme le poids convenu de sel et fit emporter le poisson en son logis. On apprêta le poisson pour le saler avec le reste du sel. En ôtant les entrailles, on y trouva quelque chose de dur qui, fendu, se trouva être une coquille d'huître contenant une grosse perle. « Voilà un don que Dieu envoie à Saïd », s'écria le capitaine. Le poisson salé et la perle mise à part, on appareilla et le navire parvint à Aden sans accident. Le capitaine donna la perle à Saïd, qui vécut fort peu de temps après l'avoir reçue. Après sa mort, son plus

jeune fils la prit et s'en vint à Sarra-man-râ trouver le calife qui était alors El-Motamed. Il la lui vendit au prix de cent mille dirhems. Elle valait plus du double.

L. Un Sirafien raconte que dans une traversée de Siraf à Kalah, son navire sombra en pleine mer, et lui-même parvint à se sauver sur une pièce de bois. Il demeura en mer plus de dix jours, puis fut poussé sur une île riche en arbres, en fruits, en bananes. Après y avoir demeuré quelque temps, vivant des fruits et de l'eau douce qu'il y trouvait, il s'ennuya et se mit à marcher droit devant lui pendant plusieurs jours. Cela le conduisit dans une région cultivée, où se trouvaient des plantations de dourah, de riz et autres végétaux utiles. Apercevant une hutte, il s'en approcha et vit un réservoir d'eau qui était vide. Fatigué, il entra dans la hutte, pour se reposer. Il y dormait, lorsque arriva un homme qui conduisait deux taureaux chargés de douze outres pleines d'eau. L'homme prit les outres et les vida dans le réservoir; puis il s'assit afin de prendre un instant de repos. Le voyageur se leva pour boire de cette eau. Il examina le réservoir et le trouva poli comme une lame d'épée; ce n'était ni de la poterie ni du verre. Il questionna là-dessus l'homme aux taureaux, qui

lui dit : « C'est un tuyau de plume d'oiseau. » Il n'y croyait pas; mais l'homme, allant au réservoir, le frotta en dehors et en dedans, et le voyageur vit qu'il avait de la transparence et portait sur les deux côtés des traces de barbes de plume. Cet homme ajouta qu'il y avait des oiseaux dont les plumes étaient encore beaucoup plus grandes.

LI. Voici un fait bien connu des marins, et je n'ai jamais vu personne qui en contestât l'exactitude.

Un navire allant vers la Chine fit naufrage en pleine mer. Six ou sept personnes échappées à la mort sur des agrès abordèrent au bout de quelques jours sur une île où ils séjournèrent plusieurs mois. Ils y mouraient d'ennui, lorsque, un jour, s'entretenant sur le rivage de la mer, ils virent s'abattre sur le sol un oiseau gros à peu près comme un taureau. « Nous sommes las de l'existence, se dirent-ils. Jetons-nous tous ensemble sur cet oiseau. S'il nous tue avec ses griffes et son bec, ce sera fait de nous; si nous venons à bout de lui, nous l'égorgerons, nous le ferons cuire et le mangerons. »

Ils vont donc à l'oiseau; les uns se pendent à ses pattes, d'autres à son cou, tandis que les autres le frappent avec des morceaux de bois, et ils font tant qu'ils l'assomment.

Alors frappant deux pierres l'une contre l'autre, ils en fabriquent des couteaux dont ils se servent pour saigner l'oiseau. Puis ils le plument, allument un grand feu, l'y jettent, le retournent de droite et de gauche, jusqu'à ce qu'il soit cuit, s'asseyent à terre et se rassasient de sa chair.

Le soir, ils en mangent encore. Le lendemain matin, étant allés à la mer pour faire leurs ablutions, comme ils se frottaient le corps, voilà que tous leurs poils tombent, si bien qu'il n'en reste pas un sur leur peau, qui devient nette comme celle d'un enfant. Parmi eux étaient trois vieillards qui se trouvèrent pareillement épilés. « C'est la chair de cet oiseau, dirent-ils, qui a fait tomber notre poil. Elle était sans doute empoisonnée. Nous mourrons tous aujourd'hui et verrons la fin de nos peines. » Cependant le soir ils se trouvaient toujours en bonne santé; le lendemain aussi, et les jours suivants. Cinq jours après, leur poil commença à repousser, et, au bout d'un mois, il était entièrement revenu, noir et brillant, ne faisant plus mine de blanchir. Un mois plus tard, ou environ, un navire fut en vue; ils lui firent des signaux, il vint à eux, les recueillit et les sauva. Chacun put regagner son pays et raconter l'aventure. Tel, parmi eux, qu'on avait connu vieillard, revenant

avec une barbe noire, était obligé de se faire reconnaître à des marques particulières. Et depuis, leur poil ne blanchit plus.

LII. Un pilote m'a raconté que dans la mer de Samarkand — qui est la mer voisine de Herkend, ainsi nommée, dit-on, parce que le fleuve de Samarkand y a son embouchure, — on voit beaucoup de poissons de l'espèce appelée *Fal*, qui est le plus grand poisson de l'Océan. Et lui-même en vit un, dont il estima la longueur à deux cents aunes. On l'aperçut de loin, et l'on prit ses nageoires élevées hors de l'eau pour les voiles d'un navire, jusqu'à ce qu'on s'en fût suffisamment rapproché. Il avait sur le dos un amas de pierrailles et de terre, entassées durant la longueur du temps, formant une croûte pétrifiée, si dure que le fer ni rien n'y avait aucune prise. Autour de lui nageaient, à droite, à gauche, devant, derrière, une foule de petits poissons qui ne le quittaient pas. On dit que le mâle et la femelle portent des œufs qui grossissent dans leur ventre; mais ceux du mâle ne produisent rien, et ceux de la femelle donnent naissance aux petits.

LIII. Parmi les merveilles des choses de la mer est un oiseau qu'on trouve dans

les parages de Maït, île voisine du Senf et de Sérira. On dit qu'il se fait un nid à l'entrée de quelque crique, y pond, couve ses œufs quarante jours, au bout desquels il les jette à l'eau. Puis il demeure là vingt jours, vivant de poisson. Les vingt jours écoulés, les petits sortent des œufs et viennent rejoindre leurs parents, qui les couvrent de leurs ailes et leur donnent la becquée jusqu'à ce qu'ils aient mis des plumes. Alors les petits vont et viennent, mangent seuls, et les parents les abandonnent. La couvée ne dépasse pas trois petits.

Les habitants de cette île Maït disent qu'il n'y aborde point de navire. Le vaisseau qui s'y rend est poussé par un coup de vent terrible; dès qu'il est en face du pays, les passagers se jettent à l'eau sur des morceaux de bois et autres objets capables de les porter; les flots les ballottent et finissent par les pousser au rivage. Quant au navire, les vagues l'emportent, fût-il sur cent ancres; il est jeté sur des bas-fonds et s'y brise. Les ballots de marchandises sont entraînés sur la plage où chacun reprend son bien. Pour s'en retourner, ils refont un navire. Tout ce qu'on transporte dans ce pays est soigneusement enveloppé dans des peaux, afin que l'eau ne puisse l'altérer après le bris du navire.

LIV. Haçan fils d'Omar m'a dit avoir vu à Mansoura des gens du bas Cachemire; leur pays est situé à soixante-dix journées de voyage par terre, de Mansoura. Ils descendent aussi sur le Mihran, qui coule de Cachemire avec l'abondance du Tigre et de l'Euphrate, au moment de la crue, sur des ballots de costus. Ces ballots pèsent de sept à huit cents *mens* chacun. Ils sont enveloppés de peaux enduites de goudron, ce qui les rend imperméables à l'eau. De ces ballots réunis et liés ensemble ils forment une sorte de radeau sur lequel ils s'installent eux-mêmes; ils descendent ainsi le Mihran et viennent aborder au port de Mansoura, dans l'espace de quarante jours, sans que le costus ait été atteint par l'eau.

LV. Une personne qui a séjourné dans l'Inde m'a dit qu'il y a dans ce pays des charmeurs. Tel de ces charmeurs va dans la campagne, et voyant des oiseaux au haut des airs, il trace sur la terre un cercle au-dessous d'eux. Les oiseaux continuent à voler au-dessus du cercle, finissent par y tomber et n'en sortent plus. Le charmeur entre dans le cercle et en prend autant qu'il veut, puis met les autres en liberté. De même, apercevant des animaux qui paissent dans la plaine, il les entoure d'une ligne lointaine, tourne

autour d'eux, sans qu'aucun puisse s'échapper du cercle, y entre et en prend ce qu'il lui faut.

LVI. Quelqu'un qui avait vu des gens de cette espèce à Dadâboura, m'a dit que tel autre de ces charmeurs va à l'embouchure de la rivière, portant un morceau de bois sur lequel il fait quelque opération magique et qu'il jette ensuite à l'eau. Le bois flotte, s'arrête en un point et ne bouge plus. Le charmeur monte sur un canot, va au point où le bois s'est arrêté, en fait sortir le crocodile et le tue. Cette embouchure de rivière contient en effet beaucoup de crocodiles. On dit que ces animaux n'attaquent jamais les gens dans l'intérieur de la ville; mais un homme qui en sort ne peut mettre le doigt dans l'eau sans être saisi par un d'eux. Les habitants de Sérira prétendent qu'ils ont un talisman contre les crocodiles.

LVII. Une personne qui a vu dans l'Inde bien des gens adonnés à la divination, m'a conté qu'un Sirafien voulant partir de Sâmour pour Soubâda par voie de terre, fit demander au gouverneur un guide pour la route. Le gouverneur lui fournit un de ses *bataks* ou piétons, avec lequel il partit. Parvenus en vue de Dhimour, ils s'assirent

auprès d'un *thélah* ou étang, dans le voisinage d'un *djéram* ou jardin, pour manger quelque chose; et parmi ce qu'ils mangèrent, il y avait du riz. Un corbeau vint à coasser. L'Indien dit au Sirafien : « Sais-tu ce que dit le corbeau? — Non, répondit celui-ci. — Il dit : Je mangerai certainement de ce riz que vous mangez. » « Cela me surprit, dit le Sirafien racontant cette histoire, car nous avions achevé le riz et il n'en restait pas un grain. Nous étant levés, nous nous remîmes en route. A peine avions-nous fait deux parasanges que nous rencontrâmes une troupe de cinq Indiens. Le piéton, en les voyant, montra une vive agitation et me dit : « Je vais me battre avec ces gens-là. — Pourquoi? lui demandai-je. — Il y a, dit-il, entre eux et moi une vieille cause d'inimitié. » Il m'avait à peine exprimé son intention, que les Indiens tirèrent leurs khandjars, se jetèrent tous sur lui et le tuèrent. On lui fendit le ventre et ses entrailles sortirent. Pour moi, saisi d'une frayeur qui ne me laissait pas la force de marcher, je tombai presque sans connaissance. « Toi, me dirent-ils, tu n'as rien à craindre. » Et ils me laissèrent là et partirent. Ils venaient de s'éloigner quand un corbeau s'abattit sur le cadavre du piéton, et je ne doutai pas que ce ne fût le même que nous avions déjà entendu. Il se mit à

becqueter le riz qui sortait des entrailles de l'homme.

LVIII. Parmi les histoires curieuses des marchands, des voyageurs et des personnes qui ont fait fortune sur mer, est celle d'Ishaq fils du Juif. C'était un homme qui gagnait sa vie avec les courtiers de commerce à Oman. A la suite d'une altercation avec un Juif, il quitta Oman et s'en alla dans l'Inde. Il ne possédait pour tout bien que deux cents dinars environ. Après une absence de trente ans, pendant laquelle on n'eut de lui aucune nouvelle, il revint à Oman en l'année 300. Je tiens de plusieurs marins de ma connaissance qu'il arrivait de la Chine sur un navire à lui et dont le chargement tout entier lui appartenait. Pour éviter le contrôle des marchandises et le paiement de la dîme, il fit un arrangement avec le gouverneur d'Oman, Ahmed fils de Hélal, moyennant une somme de plus d'un million de dirhems. En une seule fois, il vendit à Ahmed fils de Merwan cent mille mithcals de musc de première qualité, et l'acheteur jugea que c'était tout ce qu'il en avait. Il fit avec le même un marché de quarante mille dinars d'étoffes rayées, puis un autre marché de vingt mille dinars avec une autre personne. Sur la demande d'Ahmed fils de Merwan, Ishaq

consentit à une diminution d'un dirhem d'argent par mithcal; et cette remise atteignit cent mille dirhems.

Cette prodigieuse fortune fit du bruit dans le pays, et suscita des envieux. Un méchant homme qui n'avait pu obtenir d'Ishaq ce qu'il lui demandait partit pour Bagdad, alla trouver le visir Ali, fils de Mohammed, fils d'El-Farat, et fit des rapports calomnieux sur le Juif. Le visir ne l'écouta point. Alors cet homme s'adressa à quelqu'un des familiers du calife Moqtadir-Billah, fit le bon apôtre et conta à sa façon l'histoire du Juif. Un homme, disait-il, était parti d'Oman, ne possédant rien; il était revenu avec un navire chargé de musc pour un million de dinars, d'étoffes de soie et de porcelaines pour une somme égale, de joyaux et de pierreries pour tout autant, sans compter une foule d'objets merveilleux de la Chine. Cet homme, ajoutait-il, était un vieillard sans enfants. Ahmed fils de Hélal avait reçu de lui pour cinq cent mille dinars de marchandises. Tout cela fut rapporté au calife qui trouva la chose fort surprenante, et dépêcha sur-le-champ un de ses eunuques nommé Poivre-Noir, avec trois serviteurs, chargés d'un message pour le gouverneur d'Oman, lui enjoignant de livrer ce Juif à l'eunuque et de lui expédier lui-même un messager. Lorsque l'eunuque fut arrivé à

Oman et qu'Ahmed fils de Hélal eut pris connaissance des ordres du calife, il commanda de se saisir du Juif. Mais il fit avertir secrètement les marchands, leur faisant remarquer ce qu'il y avait de menaçant, dans l'arrestation du Juif, pour eux, pour les étrangers ou les habitants qui s'occupaient de négoce, livrés ainsi à l'envie, à la médisance des misérables et des méchants. Là-dessus, les marchés se fermèrent. Des papiers furent signés par les gens de la ville et les étrangers, attestant qu'après l'arrestation du Juif les navires n'aborderaient plus à Oman, que les marchands s'en iraient, qu'ils se donneraient avis les uns aux autres de n'aborder jamais aux rivages de l'Irac, où nul n'était plus en sécurité pour ses biens. On ajoutait qu'Oman était une ville où se trouvaient beaucoup de gros et riches marchands, de tout pays; qu'ils n'avaient d'autre garantie de sécurité que la durée de la justice du calife et de son émir, sa considération pour les marchands et sa protection contre les envieux et les méchants.

Les marchands firent du bruit dans la ville, crièrent contre Ahmed fils de Hélal, et se mutinèrent; si bien que l'eunuque Poivre-Noir et ses acolytes se disposèrent à repartir et prirent congé du gouverneur.

Ahmed écrivit au calife, faisant le récit

des événements, comme quoi les marchands mettaient à quai leurs navires, et rechargeaient leurs marchandises pour les remporter ; comme quoi les commerçants domiciliés dans la ville étaient dans le plus grand trouble et disaient : « Nous allons être privés de tout moyen d'existence, quand les navires n'aborderont plus ici ; car Oman est une ville dont les habitants tirent tout de la mer. Les sultans sont un feu qui dévore tout ce qu'il atteint. Nous ne pouvons y résister, et mieux vaut pour nous sortir de devant eux. »

L'eunuque et ses hommes soutirèrent deux mille dinars au Juif et s'en retournèrent. Le Juif indigné se hâta de rassembler tout ce qu'il possédait, fréta un navire et repartit pour la Chine sans laisser un dirhem à Oman. A Sérira, le gouverneur lui demanda une aubaine de vingt mille dinars comme droit de passage, pour lui laisser poursuivre son voyage vers la Chine. Le Juif ne voulut rien donner. Le sahib dépêcha secrètement contre lui des affidés qui le tuèrent. Puis il s'empara de son navire et de ses biens.

Ishaq était demeuré trois ans à Oman. Des personnes qui l'y ont vu m'ont dit que le jour du *Mihrdjan* il fit cadeau à Ahmed fils de Hélal d'un vase de Chine noir, fermé d'un couvercle d'or. « Qu'y a-t-il dans ce vase ? demanda Ahmed. — Un plat de

Sekbadj que j'ai préparé pour toi en Chine, dit le Juif. — Du sekbadj cuit en Chine ! Et voilà deux ans de cela ! Il doit être dans un bel état. » Ahmed ôtant le couvercle ouvrit le vase; et voici qu'il y trouva un poisson d'or aux yeux de rubis, entouré de musc de première qualité. Le contenu du vase valait cinquante mille dinars.

LIX. Parmi les particularités que le Juif racontait de la Chine, je rapporterai la suivante.

« Je suis allé, disait-il, dans une ville de ce pays, nommée Laouïn. Pour s'y rendre, il faut franchir des montagnes escarpées; le transport des marchandises se fait à dos de chèvre, car le chemin sur ces hauteurs abruptes ressemble à une série d'escaliers que ces animaux seuls sont en état de monter. Le roi de cette ville était un prince puissant et respecté. Lorsque je me présentai devant lui, il était assis sur un trône d'or, incrusté de rubis, chargé lui-même de bijoux comme une femme. La reine était à ses côtés, encore plus richement parée. Il avait au cou des colliers d'or et d'émeraudes d'un prix inestimable, tels que les rois des rois de l'Orient et de l'Occident n'en possèdent pas de pareils. Près de lui se tenaient environ cinq cents jeunes filles de toutes couleurs,

portant des vêtements de soie et des parures. Il me salua : « O Arabe, dit-il, as-tu vu quelque objet plus beau que ceci ? » Il montrait un de ces colliers orné d'incrustations. « Oui, repondis-je. — Comment cela ? — J'ai, repris-je, une perle unique que j'ai achetée à grand prix pour t'en faire hommage. — Va vite, dit-il, et me l'apporte. — Je ne suis venu dans cette ville que pour cela, repris-je, et ce soir je.... — Non, non, fit-il d'un ton joyeux et satisfait. Tout de suite ! tout de suite ! » Or, j'en avais dix. Je courus à mon logement ; j'en pris neuf que j'écrasai avec une pierre jusqu'à ce qu'elles fussent réduites en poudre comme de la farine, et j'éparpillai cette poudre à terre. J'enveloppai l'autre dans un foulard, que je doublai plusieurs fois tout autour, et l'ayant noué soigneusement je retournai près du roi. Là je me mis à dénouer et à déplier lentement le foulard ; et le prince s'était approché, et la reine debout me pressait de me hâter. Enfin je mis la perle sous leurs yeux. Le roi s'agenouilla devant elle et la reine en fit autant. Et ils me la payèrent un prix très-élevé. »

LX. De l'avis commun des marins, la mer de Bérira, qui a une étendue de sept cents parasanges et se trouve sur la route du

pays des Zindjs, est une des mers les plus dangereuses. Il y a d'un seul côté de grandes îles; et l'eau, dit-on, y coule avec un courant très-fort. Les vaisseaux la traversent en sept ou huit jours. Lorsqu'un navire tombe dans les parages de Bérira, les noirs émasculent les gens du navire. Lorsque les marchands se rendent à Bérira, chacun d'eux a, suivant ses moyens et sa position, une escorte pour le protéger, de peur qu'un indigène le saisisse et l'émascule. Ces nègres font collection de ce qu'ils enlèvent ainsi aux étrangers. Ils le conservent, et en font parade pour exciter l'envie; car chez eux on connaît la bravoure d'un homme au nombre des étrangers qu'il a ainsi traités.

LXI. Parmi les mers difficiles, mauvaises, où la navigation est pénible, et d'où l'on se tire malaisément, est la mer des *gobbs* de Sérendib qui est longue de trois cents parasanges. Les crocodiles y abondent. Les rivages sont hantés par les tigres. De grands bateaux y croisent, attaquent les navires, et mangent les gens dont ils s'emparent. Les naturels de ces parages sont les plus méchants des hommes : nulle part on n'en voit de pareils. Triste pays ! Si le navire qui traverse ces mers est saisi par les pirates, les hommes sont pris et mangés; s'il sombre,

les crocodiles dévorent les naufragés; s'il fait naufrage proche de terre et que les malheureux atteignent au rivage, ils sont la proie des tigres qui les mettent en pièces en un instant.

LXII. En fait de coutumes singulières répandues dans l'Inde, Haçan fils d'Amr m'a appris qu'il avait entendu un chéikh fort instruit, qui avait voyagé dans ce pays, raconter l'histoire suivante.

Un des grands rois de l'Inde était assis, prenant son repas. En face de lui un perroquet se tenait dans sa cage. Le roi lui dit : « Viens manger avec moi. — J'ai peur des chats, répond l'oiseau. — Je serai ton *balâoudjer*, reprend le roi, c'est-à-dire, en langue indienne, je m'engage à subir le pareil de tout ce qui peut t'arriver. » Et voici comment le vieillard expliquait le sens de cette expression. Les rois de l'Inde ont auprès de leur personne une troupe d'hommes plus ou moins nombreuse suivant leur magnificence et l'éclat de leur pouvoir. Ces hommes disent au roi : « Nous sommes tes balâoudjers. » Il leur fait manger le riz avec lui et leur donne le bétel de sa propre main; chacun d'eux se coupe le petit doigt, qu'il place devant le prince. A partir de ce moment, ils le suivent partout où il va, mangent de ce qu'il mange, boivent

de ce qu'il boit. Ils veillent à sa nourriture et prennent soin de tout ce qui le regarde. On n'introduit auprès lui aucune maîtresse, ni fille ni garçon, qu'ils ne l'aient examiné; on n'étend pour le prince aucun tapis qu'ils n'en aient fait l'inspection. Aucune boisson, aucun mets ne lui est servi, qu'ils ne l'aient fait goûter par celui qui l'apporte. Et de même pour toute chose qui peut offrir quelque danger pour le roi. S'il meurt, tous se tuent; s'il se brûle, ils se brûlent; s'il est malade, ils se maltraitent pour souffrir comme lui. Au combat, à l'attaque, ils tournent autour de lui et ne le quittent pas. On n'admet parmi les balâoudjers que des hommes de familles distinguées, beaux, braves et intelligents. Telle est l'explication du mot *balâoudjer*.

Lors donc que le roi eût dit au perroquet : « Je suis ton balâoudjer, » il mangea un peu de riz de l'oiseau. Et aussitôt celui-ci descendit de sa cage et vint se mettre à table avec le roi. Un chat survint, qui lui trancha la tête. Le roi prit le corps du perroquet, le déposa dans un vase de porcelaine, avec du camphre, des aromates, du bétel, de la chaux et du poivre. Puis il frappa le tambour, et se mit à parcourir la ville et les rangs de l'armée portant ce vase à la main. Depuis lors, chaque jour il continua ce manége,

courant le pays avec le vase. Cela dura des années. Enfin les balâoudjers et autres personnages importants du royaume vinrent à lui et lui dirent : « Ta conduite n'est pas convenable, et la chose a duré assez longtemps. Fais ton devoir, sinon nous aviserons à te déposer et à prendre un autre roi. » En effet, quiconque a dit : « Je suis ton balâoudjer » et ne remplit pas les obligations que cela lui impose, devient chez les Hindous *bahinda* ou *ahinda*, qui est le nom qu'on donne aux personnes incapables, par faiblesse, impuissance ou bassesse, de remplir leurs obligations. Les rois, pas plus que les autres hommes, n'échappent à cette règle.

Quand le roi vit cela, il creusa une fosse, la remplit de bois d'aloès, de sandal, de *salit*, y mit le feu et s'y jeta. Il fut brûlé, et ses balâoudjers s'y jetèrent avec lui et furent pareillement brûlés, au nombre d'environ deux mille. Et tout cela, parce que le roi avait dit à son perroquet : « Je serai ton balâoudjer. »

LXIII. Le même m'a conté qu'à Sérendib, les rois et ceux qui les accompagnent se font porter dans le *handoul*, qui est semblable à une litière, soutenu sur les épaules de quelques piétons. Un serviteur porte à ses côtés un plat d'or contenant des feuilles de bétel

et ce dont il a besoin ; accompagné de ses gens, il va en cet équipage partout où il a affaire, mâchant le bétel et crachant dans le crachoir. Lorsqu'il lui prend envie d'uriner, il sort du handoul et pisse dans le chemin, dans la rue, là où il se trouve, toujours marchant, sans s'arrêter ; et après avoir pissé, il rentre son affaire sans l'essuyer.

LXIV. Le même m'a conté encore qu'il avait vu à Sendan un Hindou passant près d'une maison recevoir sur le corps et sur les vêtements de l'urine qu'on jetait. « Eh ! cria-t-il en s'arrêtant. Est-ce de l'eau qui ait servi à laver les mains ou à rincer la bouche? » Et c'est là pour eux ce qu'il y a de plus sale. On lui répondit : « C'est l'urine d'un enfant qui vient de pisser. — « *Kanna* », dit-il, c'est-à-dire « fort bien ! » et il continua sa route. Car, pour ces gens-là, l'urine est plus propre que l'eau dont on s'est lavé les mains ou la bouche.

LXV. Lorsqu'un habitant de ce pays a satisfait un besoin naturel *sérieux*, il descend, pour se nettoyer, dans le *thaladj*, qui est un étang rempli de l'eau qui coule des montagnes et de la plaine en temps de pluie. Son opération terminée, il prend une gorgée de cette eau, qu'il gargouille dans sa bouche, sort de l'étang, et y rejette la gorgée d'eau.

LXVI. Le même Haçan m'a dit, d'après quelqu'un qui était entré à Sérendib et y avait séjourné, que le roi a sur le rivage un bureau d'inspection où l'on frappe les marchandises d'un impôt.

LXVII. Un marin m'a rapporté sur les serpents de Koulam-Méli des choses vraiment extraordinaires. Il y en a un, nommé le naghéran, qui porte sur la tête une aigrette verte en forme de croix. Ce reptile lève la tête à une aune ou deux du sol, suivant sa taille; il la gonfle sous ses écailles, jusqu'à lui donner la grosseur de la tête d'un chien. Quand il fuit, on ne peut l'atteindre; lorsqu'il poursuit, rien ne lui échappe. S'il pique, il tue. Il y a à Koulam-Méli un musulman, un saint homme nommé en indien Bensi, qui guérit de la piqûre de ce serpent. Presque tous ceux qu'il soigne en réchappent. Il traite aussi la piqûre d'autres serpents ou vipères. Du reste les enchanteurs ne manquent pas chez les Indiens; mais les enchantements de ce musulman réussissent toujours.

« Un jour, me dit ce marin, j'étais avec lui quand on lui amena un homme qui avait été piqué par le naghéran. Il y avait là un Indien renommé pour son savoir magique, qui se mit à faire des charmes pour la

guérison du blessé. Et le musulman en fit de son côté pour que l'homme mourût; et il mourut. »

LXVIII. Dans d'autres circonstances, j'ai vu le musulman guérir plus d'une personne piquée par ce serpent ou tout autre. Il y en a une espèce à Koulam-Méli, qui est petite, qui a deux têtes, l'une bien moins grosse que l'autre. On le nomme *batar*. Lorsqu'il ouvre la petite bouche, on dirait le bec d'un passereau. S'il pique avec l'une quelconque des deux, c'est l'affaire d'un clin d'œil.

LXIX. Mohammed fils de Bâlichâd m'a dit : « J'ai vu dans un *gobb* de Sérendib de singulières choses quant aux serpents et aux charmeurs. Lorsqu'un homme est piqué par une vipère ou un serpent, les charmeurs font leur opération sur lui. Si elle ne donne pas de bons résultats, ils placent le malade sur un lit de branchages et l'abandonnent au courant de l'eau dans un fleuve de leur pays qui coule vers la mer, et le long duquel sont établies leurs demeures ou du moins celles de la plupart d'entre eux. Comme chacun sait qu'on ne met sur ce lit de branchages qu'une personne piquée, tout homme versé dans l'art des enchantements retire le lit et fait sur l'homme ses opérations magiques. Si la

chose réussit, l'homme se lève et s'en retourne chez lui sur ses jambes. Si elle ne réussit pas, le lit et l'homme sont de nouveau abandonnés au courant. La même cérémonie se répète tout le long du fleuve, jusqu'au bout du pays. Si les enchantements ont été inutiles, le courant emporte le malade jusqu'à la mer, où il se noie, à moins qu'il n'ait pu se relever auparavant. Car il n'est pas d'usage qu'on le laisse à terre, ni que sa famille le prenne pour le soigner. S'il se tire d'affaire, il s'en retourne sur ses jambes; si les enchantements ne lui profitent pas, il disparaît. »

LXX. Mohammed fils de Bâlichâd m'a dit encore : « Je passais un jour près d'un des fleuves des Gobbs qui coulent vers la mer, et dans lesquels le flux et le reflux se font sentir avec une grande force. Le niveau était presque au plus bas et les deux plages restaient à découvert. J'aperçus au ras de l'eau, assise sur le sable, une vieille femme couverte de vêtements très-propres. « Que fais-tu là? lui dis-je. — Je suis, répondit-elle, une vieille femme fort âgée. Voilà longtemps que je vis ; j'ai mangé ma part de ce monde, et j'ai besoin de me rapprocher de mon créateur. — Et pourquoi t'asseoir en ce lieu? — J'attends, dit-elle, que l'eau revienne et m'emporte. » Elle demeura en effet assise au même

endroit, jusqu'au retour de la marée qui la saisit et la noya.

LXXI. Un voyageur m'a conté qu'il avait vu dans l'Inde une série de gens venir à l'eau dans l'intention de se noyer. Ils payaient quelqu'un pour les noyer, de peur que la crainte, le trouble les empêchât d'accomplir eux-mêmes leur suicide. Chacun d'eux donne donc un salaire à une personne qui lui pose la main sur la tête et le maintient sous l'eau jusqu'à ce qu'il soit mort. Qu'il crie et demande grâce, la personne n'a garde de céder.

LXXII. Un voyageur qui a pénétré dans les pays de Sahal, m'a dit qu'il avait vu dans l'île de Baqar, située entre l'île de Sérendib et Mandourin, qui est une des îles des parages de *Séhilan* (Ceylan), une énorme idole des Indiens, qui disent que cette idole de l'île de Baqar demeure mille ans dans chacune de ces îles et passe ensuite dans une autre.

LXXIII. « A Serira, m'a dit Mohammed fils de Bâlichâd, j'ai vu une femme qui portait une bête à figure humaine, sauf que le visage était noir comme celui des Zindjs, et que les pieds et les mains étaient plus longs

que ceux de l'homme. Cet animal avait une longue queue et du poil comme les singes. Il était assis sur les genoux de la femme et se tenait serré contre elle. Je lui demandai : « Qu'est-ce que cela ? » Elle me dit : « Un animal des fourrés et des arbres. » Il poussait de petits cris inintelligibles. Bien qu'il fût voisin du singe, sa figure et sa conformation étaient celles d'un homme. »

LXXIV. Le même m'a appris que, dans l'île de Lâmeri, il y a des girafes d'une grandeur indescriptible. On rapporte que des naufragés, forcés d'aller des parages de Fansour vers Lâmeri, s'abstenaient de marcher la nuit par crainte des girafes. Car ces bêtes ne se montraient pas le jour. A l'approche de la nuit, ils se réfugiaient sur un grand arbre; et, la nuit venue, ils les entendaient rôder autour d'eux; et le jour ils reconnaissaient les traces de leur passage sur le sable.

Il y a aussi dans ces îles une multitude effroyable de fourmis, particulièrement dans l'île de Lâmeri où elles sont énormes.

LXXV. Le même m'a conté qu'il avait entendu dire par un marin qu'à Louloubilenk, qui est une baie de la mer, il y a un peuple mangeur d'hommes. Ces anthropophages ont des queues. Ils demeurent entre la terre de Fansour et la terre de Lâmeri.

Dans l'île d'El-Neyân, qui est une île de la mer Extérieure, à deux cents parasanges de Fansour, il y a aussi des anthropophages. Ils font collection de crânes et se font gloire du nombre qu'ils en ont pu rassembler. Ils achètent des lingots de cuivre jaune à un prix très-élevé, parce que ce métal, dans leur pays, se conserve et dure comme l'or chez nous, tandis que l'or, chez eux, n'a pas plus de durée que le cuivre dans nos pays. Béni soit Dieu le meilleur des créateurs !

Au-delà de l'île d'El-Neyân, on trouve trois îles nommées Béraoua dont les habitants sont aussi mangeurs d'hommes ; ils gardent les crânes et les emploient à divers usages.

Tous les peuples qui habitent Fansour, Lâmeri, Kala, Qaqala, Daïfar et autres terres sont anthropophages; mais ils ne mangent que leurs ennemis, par esprit de vengeance et non par besoin de manger. Ils coupent la chair humaine en lanières qu'ils font sécher et préparent de diverses manières.

LXXVI. Le même m'a dit que les insulaires des îles Ladjialous, groupe nombreux qui s'étend sur une longueur de quatre-vingts parasanges, rejoignent les navires et y font des achats de la main à la main. Si on leur lâche un objet avant de tenir l'échange, ils se sauvent et on ne peut ravoir l'objet.

Lorsqu'un navire fait naufrage sur leurs côtes, et qu'un homme ou une femme tombe sur leur rivage, si le naufragé a sauvé quelque chose et qu'il le tienne à la main, ils ne lui prennent rien, car ils n'enlèvent jamais un objet de la main d'une personne tombée chez eux. Ils accueillent l'étranger dans leur logis, le font asseoir, lui donnent à manger de ce qu'ils mangent, et ne mangent eux-mêmes qu'après que leur hôte est rassasié. Ils continuent à le traiter ainsi jusqu'à l'arrivée d'un navire. Alors ils conduisent l'étranger à bord, réclament un salaire et prennent ce qu'on leur donne. Parfois celui que le sort a ainsi jeté chez eux trouve moyen de leur rendre service et avec des bagatelles leur achète de l'ambre (gris) dont il fait provision jusqu'au moment du passage d'un navire. De cette façon, son séjour chez eux lui apporte quelque profit.

LXXVII. Un voyageur qui a pénétré dans les pays de l'Inde m'a conté que, d'après ce qu'il avait ouï dire, les diamants les plus purs, les plus beaux, les plus précieux, se tirent des régions du Cachemire. Il y a là une gorge entre deux montagnes où brûle constamment un feu qui ne s'éteint ni nuit, ni jour, ni été, ni hiver. Là sont les diamants. Seuls, des Indiens de basse condition

se hasardent dans ces pays dangereux. Réunis en troupe, ils gagnent les abords de la gorge. Ils tuent des brebis maigres et les débitent en morceaux qu'ils jettent dans la gorge au moyen d'une machine de leur fabrication; car maintes raisons leur rendent l'accès de la gorge impossible. C'est d'abord ce feu toujours brûlant; et de plus une multitude indescriptible de vipères et de serpents, telle qu'aucun être vivant n'y peut passer sans périr.

Quand ils ont jeté cette viande, voilà que les aigles en grand nombre s'abattent sur cette proie, la saisissent, si elle tombe à distance du feu et l'emportent. Ils suivent l'aigle dans son vol. Parfois quelque diamant tombe du morceau de viande enlevé. Et quand l'aigle s'est abattu en quelque endroit pour la manger, ils y vont et trouvent les diamants. Si la viande tombe dans le feu, elle se brûle; l'aigle qui veut saisir un morceau trop près du feu se brûle pareillement. Quelquefois aussi, par hasard, l'aigle saisit la viande à la volée, avant qu'elle atteigne le sol.

Et voilà comment se prennent les diamants. La plupart des gens qui s'occupent à les chercher périssent par le feu, les vipères ou les serpents. Les rois de ces contrées sont fort amateurs de diamants et recherchent des

gens pour ce métier. Ils mettent beaucoup d'ardeur à s'en procurer, à cause du vif éclat de ces gemmes et de leur prix élevé.

LXXVIII. Beloudji m'a fait ce récit. « J'étais, dit-il, à Eltir, où nous étions tombés à un mauvais moment. Laissant le navire et le chargement, nous restions à attendre le temps propice au départ. Un jour nous vîmes venir une femme d'une taille et d'une beauté parfaites avec un vieillard à tête chauve, à barbe blanche, maigre et chétif. « Au nom de Dieu, dit-elle, retenez ce vieillard, qui ne me laisse pas un instant de repos. » Nous lui tînmes compagnie quelque temps, ne cessant de recommander au vieillard de se contenter de satisfaire sa passion deux fois par jour et autant par nuit. Quelques jours après, ils repassèrent, et la femme se plaignit comme la première fois. « Brave homme, dîmes-nous au vieillard, tu es un personnage de rare espèce. » Il nous conta alors son aventure.

« J'étais, dit-il, en telle année sur tel navire. Nous fîmes naufrage. Échappé à la mort avec quelques autres sur des débris du bâtiment, nous abordâmes à une île où nous restâmes plusieurs jours sans rien à manger. Nous mourions d'inanition quand un poisson mort rejeté par les flots échoua sur la

plage. Mes compagnons n'y voulurent pas toucher, de peur qu'il eût péri par l'effet de quelque poison. Pour moi, la faim me poussa à en manger. « Si je meurs, disais-je, me voilà délivré de ma misérable situation. Si je vis, je me serai rassasié encore une fois. » Je pris donc le poisson, et, malgré les conseils de mes compagnons, je me mis à le manger tout cru. A peine sa chair était descendue dans mon estomac, que je sentis comme un feu s'allumer dans mon épine dorsale, et le *familier* de mes reins se dressa comme une colonne, s'enfla d'une ardeur libidineuse et ne me laissa point de repos. Tel est mon état depuis ce jour-là. » Or il s'était écoulé des années depuis qu'il avait mangé de ce poisson.

LXXIX. Un voyageur m'a raconté qu'un roi de la Chine l'introduisit dans un jardin à Khanfou. « Ce jardin, dit-il, avait vingt *djéribas* d'étendue. J'y vis des narcisses, des anémones, des roses et mille espèces de fleurs. Je fus émerveillé de trouver réunies en un seul jardin, en un même moment, toutes les fleurs de la saison. « Comment trouves-tu cela? me dit-il. — Je n'ai jamais rien vu d'aussi joli, d'aussi charmant, répondis-je.— Tout ce que tu vois, arbres et fleurs, reprit-il, est un ouvrage de soie. » Et je reconnus en

effet que ces roses et ces fleurs étaient faites en soie de Chine, tissée, tressée, brodée, travaillée de toute façon; mais si bien qu'à simple vue on ne peut douter que ce soient des arbres et des fleurs.

LXXX. A Andaman-la-Grande est un temple d'or qui renferme un tombeau, objet de vénération pour les habitants; c'est leur grand respect pour ce tombeau qui les a portés à élever au-dessus ce temple d'or. Les habitants des deux îles y viennent en pèlerinage, et ils disent que c'est le tombeau de Salomon fils de David, — que Dieu les bénisse l'un et l'autre! Ils ajoutent que ce monarque avait prié Dieu de placer son tombeau en un lieu où les hommes de ce temps-là ne pussent aller, et que Dieu, exauçant sa prière, l'avait mis dans leur île. En effet, personne jusqu'ici n'avait abordé à Andaman; personne du moins n'en était revenu. Mais un compagnon qui a fait le voyage des pays de l'or, m'a dit avoir vu à Safir un homme qui disait avoir pris terre à Andaman avec l'équipage d'un navire. Tous furent mangés; lui seul échappa; et c'est par lui qu'on a su ce que nous rapportons.

LXXXI. Bien des marins m'ont parlé de la fameuse perle connue sous le nom de

yétima (orpheline), parce qu'elle n'a pas sa pareille au monde. Voici les détails qu'on m'a contés sur son histoire. Il y avait à Oman un homme nommé Mouslim fils de Becher. C'était un personnage pieux et de bonne conduite. Il faisait le métier d'équiper des plongeurs pour la pêche des perles. Il possédait quelque fortune; mais ses affaires avec les plongeurs réussirent si peu qu'il dissipa tout son bien et resta un beau jour sans ressources, sans vivres, sans vêtements, sans un objet dont il pût faire argent, sauf un bracelet de cent dinars qu'avait sa femme. « Donne-le moi, dit-il à la femme, pour que j'en emploie la valeur à équiper une nouvelle troupe de plongeurs; peut-être Dieu nous favorisera-t-il de quelque heureuse rencontre. — Allons donc ! dit la femme. Il ne nous reste plus rien pour vivre, nous sommes réduits à la mendicité. Vivons du moins avec le prix de ce bracelet, plutôt que de le perdre dans la mer. »

Mais le mari sut l'amadouer et emporta le bracelet qu'il vendit. Tout l'argent en fut employé à équiper des plongeurs, avec lesquels il s'en alla aux pêcheries. Il avait été convenu que la pêche durerait deux mois, pas davantage. Les hommes, pendant cinquante-neuf jours, plongèrent, tirant des huîtres et les ouvrant, sans rien trouver. Le

soixantième jour, ils plongèrent au nom d'Eblis (Satan), — que Dieu maudisse ! — et cette fois ramenèrent une huître qui contenait une perle de grande valeur; peut-être valait-elle tout ce qu'avait possédé Mouslim depuis sa naissance jusqu'à ce jour. « Voilà, lui dirent les pêcheurs, ce que nous avons trouvé au nom d'Eblis. » Mouslim prit la perle, la réduisit en poudre et la jeta à la mer. « Eh quoi ! dirent les plongeurs, est-ce ainsi que tu fais ? Tu n'as plus rien, tu es réduit au dernier dénûment; il t'échoit une si magnifique perle, qui peut-être valait des milliers de dinars, et tu la mets en poussière ! — Gloire à Dieu ! répliqua-t-il. Me serait-il licite de tirer profit d'un bien obtenu au nom d'Eblis ? Dieu ne saurait le bénir. C'est pour m'éprouver qu'il a fait tomber cette perle entre mes mains. Si je l'avais gardée, vous auriez tous suivi l'exemple, en ne plongeant qu'au nom d'Eblis, péché dont le plus grand profit ne peut compenser la gravité. Par le Dieu unique ! quand même j'aurais là toutes les perles de la mer, je n'en voudrais point à ce prix. Allez, plongez encore et dites : Au nom de Dieu et sous sa bénédiction ! »

Les pêcheurs plongèrent donc suivant ses ordres; et la prière du coucher du soleil de ce jour-là, qui était le dernier des soixante, n'était pas faite, qu'ils mirent la main sur

deux perles, dont l'une était la *yétima* et l'autre d'une valeur beaucoup moindre. Mouslim les porta l'une et l'autre au calife Rachid, lui vendit la yétima soixante-dix mille dirhems et la petite trente mille, et retourna à Oman avec cent mille dirhems. Il s'y bâtit une grande maison, acheta des esclaves, acquit des biens-fonds. Sa maison est bien connue à Oman. Et voilà l'histoire de la perle yétima.

LXXXII. Younis fils de Mehran, de Siraf, le marchand, qui a été au Zabedj, m'a dit : « Dans la ville où réside Mahradj, roi du Zabedj, j'ai vu une quantité innombrable de rues marchandes. Dans celle des Changeurs, j'ai compté jusqu'à huit cents changeurs, outre ceux qui sont établis çà et là dans les autres rues. » Il ajoutait bien d'autres choses sur cette île, ses édifices, la multitude incroyable de ses villes et de ses villages.

LXXXIII. Un de nos compagnons m'a conté cette agréable histoire.

« J'étais, dit-il, à bord d'un navire qui s'en allait d'El-Ayla à Biârah, quand le vent devint si fort et la mer si grosse que nous dépouillâmes nos vêtements et nous nous crûmes perdus. Il y avait avec nous dans le navire une femme qui tenait un petit enfant.

Elle était jusqu'alors demeurée fort tranquille. Mais quand l'affaire prit pour nous une tournure sérieuse, au lieu de se troubler, elle se mit en riant à faire danser le marmot. Ce n'était pas pour nous le moment de l'interroger, alors que nous désespérions de sauver notre vie. Mais une fois parvenus dans le *chott*, à l'abri du danger : « Femme, lui dis-je, qu'est-ce donc qui te poussait, dans le péril mortel où nous étions, à rire en faisant danser l'enfant ? Ne craignais-tu pas comme nous la noyade ? — Si vous entendiez mon histoire, répliqua-t-elle, vous seriez surpris et vous comprendriez comment j'étais si tranquille et si peu effrayée de la tempête. — Conte-nous cela, dîmes-nous. — Je suis, dit-elle, d'El-Ayla. Mon père avait un ami parmi les matelots des navires qui font la traversée d'Oman à Basra et de Basra à Oman. Quand son navire venait d'Oman et faisait escale dans notre ville, cet ami descendait chez nous, nous offrait de petits cadeaux et restait jusqu'au départ; et nous lui faisions nous-mêmes des présents suivant nos facultés. C'était un homme de bien. Mon père me donna à lui en mariage. Mon père étant mort au bout de trois ans, mon époux me dit : « Viens que je t'emmène à Oman, où j'ai ma mère et ma famille. » Je le suivis à Oman et y demeurai avec les siens l'espace

de quatre ans, lui continuant toujours ses voyages d'allée et venue entre Oman et Basra. Puis il mourut à Oman, cinq mois après la naissance de cet enfant. Quand j'eus passé le terme légal, je m'ennuyai à Oman où je n'étais demeurée qu'à cause de mon mari; et je dis à sa mère et aux siens : « Je veux retourner à El-Ayla, dans ma famille. — Si tu veux rester chez nous, dirent-ils, nous partagerons avec toi; nous n'avons pas d'autre enfant que le tien. » Ils me pressèrent de demeurer, mais je n'y consentis pas. Au moment de partir, j'achetai pour l'enfant un lit solide en bambou, dans lequel je mis des vêtements à lui et à moi, avec diverses provisions, tout cela recouvert, bien arrangé, et l'enfant par dessus.

« Je m'embarquai sur un navire qui allait à Basra. Durant le trajet, une tempête nous assaillit, le navire fut mis en pièces dans l'obscurité de la nuit, les passagers et les matelots dispersés sur les flots; on ne pouvait se voir les uns les autres. Pour moi, attachée à une planche, je m'y maintins jusqu'au milieu du jour suivant. Un navire qui passait nous aperçut. Le patron recueillit à la surface de la mer une dizaine de naufragés, et moi dans le nombre. Une fois à bord, on nous mit la tête en bas pour nous faire rendre l'eau que nous avions bue, on

nous donna une potion, enfin nous fûmes soignés jusqu'au lendemain où nous reprîmes nos esprits. J'avais été si secouée dans cette affaire que le souvenir de mon enfant m'était sorti du cœur, lorsque j'entendis le patron disant : « Voyez si cette femme a du lait; sans quoi l'enfant que nous avons trouvé ne tardera pas à mourir. » Les hommes vinrent à moi et me demandèrent : « As-tu du lait ? » Alors je me souvins de mon nourrisson et je répondis : « Oui, j'avais du lait; mais après ce que j'ai éprouvé, je ne sais s'il m'en reste encore. — Vois cet enfant, avant qu'il meure, dirent-ils. Et ils m'apportèrent le berceau avec l'enfant dedans, le tout tel que je l'avais laissé, sans que rien y manquât. A cette vue, je poussai un cri, je tombai la face contre terre et je m'évanouis. On me jeta de l'eau sur le corps, en disant : « Qu'as-tu ? » Revenue à moi, je me mis à pleurer en prenant l'enfant sur mon cœur. « Qu'as-tu donc, femme? répétèrent les assistants. — Cet enfant, dis-je, est mon fils. » Le patron s'approcha et me dit : « Cet enfant est à toi? Eh bien! qu'a-t-il sous lui, dans le berceau ? » Je me mis à leur énumérer pièce à pièce ce qui faisait la couche de l'enfant, et ils sortaient chaque chose l'une après l'autre, tout se trouvant comme si je venais de le placer à l'instant même. Les assistants pleuraient et louaient

Dieu et lui rendaient grâces. Après avoir été ainsi submergée dans ces flots, séparée de mon fils, et ensuite miraculeusement réunie à l'enfant, quelle crainte pourrais-je avoir au sein des tempêtes ? Si Dieu a décidé que je serais noyée, à quoi me servirait de m'en préoccuper ? »

LXXXIV. Un marchand de Siraf m'a fait cette histoire : « Je m'en allais d'Oman à Basra. Parmi les passagers était une jeune fille fort jolie, de Mansoura ; et je remarquai qu'un matelot lui faisait des agaceries ; mais il n'en put rien avoir parce qu'elle se tenait dans la cabine. Au voisinage de Hârek, la mer changea, le vent souffla en tempête, et le navire fut brisé. Par chance, je m'accrochai aux agrès ; plusieurs autres personnes en avaient déjà fait autant, entre autres la jeune fille de Mansoura et le matelot qui en était épris. Celui-ci commença à entreprendre la jeune fille pour en avoir satisfaction ; elle le repoussait à coups de pied, si bien qu'elle le tint à l'écart tout le reste du jour. Nous montions et descendions toujours au gré des flots. Enfin la jeune fille cessa de se défendre ; le matelot s'en rendit maître et en fit à sa volonté. Je le voyais faire ; mais nous étions dans l'impossibilité de changer de place, pour lui parler et l'arrêter. D'ailleurs

nous n'y pensions guère, nous voyant à deux doigts de la mort. Quand vint le matin, la jeune fille avait disparu. Et ceux qui tombèrent à la mer furent plus nombreux que ceux qui sauvèrent leur vie sur les agrès. »

LXXXV. Le même m'a raconté qu'il y avait à Sihour un personnage originaire de Siraf, nommé Abbas fils de Mahan, qui était *hebermen* des musulmans.

Un matelot passant à Sihour vit une idole qui représentait une jeune femme d'une extrême beauté. Se croyant inaperçu, il alla vers l'idole et se mit entre ses cuisses. Quelqu'un vint à passer, le matelot eut peur et s'écarta. L'homme, qui l'avait vu, s'approcha de l'idole et aperçut du liquide entre les cuisses. Il mit la main sur le matelot, le conduisit au roi de Sihour, conta l'affaire, et le matelot confessa ce qu'il avait fait. « Qu'en pensez-vous? dit le roi aux personnes qui l'entouraient. — Qu'on le jette aux éléphants, dit l'un, afin qu'il soit foulé sous leurs pieds. — Qu'on le coupe en morceaux, dit un autre. — Non, reprit le roi. N'agissons pas ainsi. C'est un Arabe. Entre les Arabes et nous, il y a des conventions. Que l'un de vous aille trouver Abbas fils de Mahan, *hebermen* des musulmans, et lui dise : « Quel est chez vous le châtiment d'un homme surpris avec

une femme dans une mosquée? Ecoutez sa réponse, et agissez en conséquence. »

« Un des visirs alla exécuter les ordres du roi. Abbas fils de Mahan, pour faire valoir aux yeux de ces infidèles la grandeur de sa religion, répondit : « En de telles circonstances nous mettons l'homme à mort. » Sur cette réponse, on tua le matelot. Abbas, quand il connut les détails de l'affaire, eut peur que le roi ne le retînt de force dans la ville et s'échappa secrètement de Sihour.

LXXXVI. Darbézin de Siraf, frère de la femme d'Obéïd Allah fils d'Ayyoub, lequel était le grand-père d'Abd-Allah fils de Fadl, le Cadi, m'a dit : « J'étais un jour à Khanfou, ville de la Grande-Chine, lorsque . . .

. . . . . .

les gens s'assirent tout le long du chemin que le chambellan devait suivre, afin de voir le cortége. L'entrée de l'escorte par groupes commença au lever du soleil et ne finit qu'à l'*asr* (trois heures après midi). Enfin le chambellan entra lui-même. Il avait avec lui cent mille cavaliers.

LXXXVII. Abbas fils de Mahan, *sarhin* de Sihour, m'a raconté cette singulière aventure qu'il tenait d'un marchand à qui la chose était arrivée.

Ce marchand avait frêté un navire pour le voyage de Sindan ou Sihour à Oman. Entre autres objets de vente, il avait remis à son préposé une longue pièce de *sadj* portant sa marque, en lui disant : « Vends-la, et avec le prix achète tel et tel objet », dont il lui donnait la note. Le navire partit. « Au bout de deux mois ou davantage, dit le marchand, j'étais assis dans ma maison lorsqu'un homme vint me dire : « Il est arrivé dans le port une longue pièce de bois sur laquelle ton nom est tracé. » Je me lève, je vais au port, plein d'inquiétude, je regarde ; c'était bien ma pièce de *sadj*. Je demeurai convaincu que mon navire avait été brisé dans la mer ; car la pièce était d'une longueur inusitée, et assurément on n'avait pu, au moment d'une tempête, la tirer du navire pour la jeter à la mer avec d'autres bagages. Ainsi persuadé du naufrage, je reçus à ce sujet des compliments de condoléance, je pris mon parti de la perte du navire et du chargement, et je retournai à mes affaires. Aucun espoir ne me restait, aucune nouvelle ne nous était venue de la mer, lorsque, environ deux mois plus tard, un homme m'arrive, disant : « Ton navire est en vue ». Je cours au port, le navire aborde, mon préposé débarque et vient à moi. Je l'interroge. « Sains et saufs et en bonne santé, dit-il. — N'avez-vous rien

perdu? demandai-je, ni rien jeté à la mer? — Nous n'avons pas perdu un cure-dents, » répond le préposé. Je rendis grâces à Dieu et repris : « Qu'as-tu fait de telle pièce de bois? — Je l'ai vendue, dit-il, trente et quelques dinars, et j'en ai employé le prix en achats pour toi. » Sa réponse me surprit fort. Ensuite il me rendit ses comptes, sans oublier le prix de la pièce de bois. « Il faut, lui dis-je, que tu m'avoues la vérité au sujet de cette pièce de *sadj*. » Et je le pressai jusqu'à ce qu'il me fît le récit suivant : « Nous étions arrivés à Oman et nous avions débarqué sur la plage tout le chargement du navire, quand s'éleva une forte tempête, et les vagues roulèrent les pièces de bois vers la mer, bouleversant le sable du rivage qui recouvrit telle et telle de ces pièces à la volonté de Dieu. Le lendemain, je rassemblai les hommes, nous recherchâmes nos marchandises, et tout fut retrouvé, hormis cette longue pièce de bois. Pensant que le sable l'avait peut-être cachée, je fis creuser tout le long du rivage, mais sans succès. » Et voilà que les flots l'avaient entraînée à la mer et ramenée vers son maître. C'est là une des aventures les plus singulières que j'ai entendues conter en ce genre.

LXXXVIII. En l'année 342, un navire appartenant à un marchand de Basra, allait d'Oman à Djedda, lorsqu'il fut assailli par un coup de vent dans les parages de Chedjertan. On jeta à la mer une partie de la cargaison, entre autres cinq ballots de coton *halîdj*, et le navire fut sauvé. La même année, un autre navire appartenant au même marchand, partit de Basra pour Aden et Ghalafqa. Aux environs des mêmes parages de Chedjertan, un canot s'étant détaché derrière le navire, emporté par les flots, quelques hommes se jetèrent dans la chaloupe pour le rattraper. Ils coururent après et l'atteignirent dans une petite baie. Et voici que sur le rivage on aperçut cinq ballots de coton halîdj portant la marque du maître du navire. Les ballots furent chargés sur la chaloupe qui regagna son navire. On crut que cela provenait d'un naufrage. Mais on sut plus tard que les ballots faisaient partie de la cargaison jetée par-dessus bord.

LXXXIX. On m'a conté qu'une personne digne de foi disait avoir vu dans un pays de l'Inde deux hommes se donner la mort d'une manière étrange. Ils avaient creusé à côté l'un de l'autre deux fosses, et, y étant entrés debout sur leurs pieds, ils avaient rempli l'intérieur de fiente sèche allumée. Pendant

que le feu les consumait par le bas du corps, ils jouaient ensemble sur un damier placé entre eux deux, mâchaient le bétel, chantaient, et cela jusqu'au moment où le feu leur atteignit le cœur et les fit mourir. Celui qui m'a répété le fait ne se souvenait pas si le narrateur lui avait dit qu'ils moururent dès le premier jour ou s'ils vécurent jusqu'au lendemain.

XC. Abd-el-Ouahid fils d'Abd-er-Rahman, de Fous (ou Qous), qui était fils du frère d'Abou-Hatim El-Fasoui, et qui avait longtemps parcouru les mers, m'a dit que les Indiens portaient leurs cheveux dressés sur la tête comme des mîtres et se servaient de sabres droits. A la suite d'une guerre, les vainqueurs dirent aux vaincus : « Nous ne vous épargnerons pas tant que vous n'aurez pas les cheveux rabattus et les sabres recourbés comme les nôtres. » Car la tribu victorieuse portait les cheveux rabattus et se servait de sabres courbes nommés *qarâtil*. Et cette coutume dure encore parmi ces tribus.

XCI. Ali fils de Mohammed, fils de Sahl, connu sous le nom de Serouber qui avait été à Tana et... m'a conté que les habitations sont bâties au bord de l'eau. Les gens,

petits et grands, y sont tous héméralopes, parce qu'ils mangent trop de *'alîm*, c'est-à-dire de mâles de tortue marine. Chacun a une corde attachée à la porte de la maison, allant jusqu'à l'eau où elle est fixée à un pieu. Leur héméralopie commence à l'approche du coucher du soleil. A partir de ce moment, celui d'entre eux qui sort de sa maison pour satisfaire un besoin, saisit la corde, va à l'eau, se purifie et retourne au logis de la même manière. Il en est ainsi jusqu'au lendemain, au grand jour, quand le soleil est déjà haut. Quelquefois un mauvais plaisant, venu dans leur pays, s'amuse à prendre la corde d'une porte pour l'attacher à une autre; l'héméralope descendu à l'eau et revenant trouve son logis occupé; on se fâche, on se querelle : « Que viens-tu faire chez moi? »

XCII. Un personnage nommé Abou Taher de Bagdad contait qu'il avait fait le voyage du Zabedj, disant que parmi les villes de l'île de Zabedj, il en est une appelée Merqavend où l'ambre (gris) abonde... Les gens qui n'en savent pas la valeur le vendent à vil prix. Et cet Abou-Taher en avait une certaine quantité qu'il emporta dans le navire, à l'insu du patron.

XCIII. Yézid d'Oman, capitaine d'un des navires qui vont au pays des Zindjs, m'a dit : « J'ai vu dans ce pays deux grandes montagnes, entre lesquelles est un vallon portant les traces du feu, jonché d'os calcinés et de peaux brûlées. Sur les questions que je fis à ce sujet, on me dit qu'à certaines époques, un feu traversait ce vallon ; s'il s'y trouve des brebis ou d'autre bétail à paître, et que les bergers se laissent surprendre par le feu, ils sont tous brûlés. Ce feu arrive à certains jours, coulant comme un torrent. »

XCIV. Dans les pays de l'Inde, il y a des troupes de voleurs qui vont de ville en ville et s'attaquent aux marchands, tant indigènes qu'étrangers. Les brigands saisissent leur homme dans son logis, sur la route, ou même en plein marché. Ils lui mettent le couteau sur la gorge, en disant : « Donne-nous telle ou telle chose, ou tu es mort. » Si quelqu'un approche pour défendre l'homme attaqué, ils le tuent, fût-ce un roi, sauf à se tuer eux-mêmes après cela, s'ils ne peuvent s'échapper. Aussi quand ils attaquent, personne n'ose leur résister ni dire mot, crainte de mort. L'homme saisi les suit et s'arrête où il leur plaît, au marché, chez lui, dans sa boutique, dans son jardin, pour réunir la somme et les objets

qu'ils exigent. Pendant ce temps, ils mangent et boivent, toujours leurs couteaux dégaînés à la main. Puis le malheureux est encore obligé de leur donner un homme qui porte sa rançon et les accompagne jusqu'à leur demeure, où ils sont hors d'atteinte. Là ils prennent la rançon, argent et effets, et lâchent le porteur.

XCV. Mohammed fils de Mouslim de Siraf, qui était demeuré plus de vingt ans à Tana, avait parcouru la plupart des pays de l'Inde et connaissait admirablement les mœurs et coutumes des habitants, m'a conté qu'un jour douze bandits vinrent à Dhimour et Tana, et se saisirent d'un marchand indien dont le père était fort riche et fort attaché à son fils qui était son unique enfant. Ils le prirent dans son logis et lui demandèrent environ dix mille dinars. Ce n'était qu'une partie de la fortune du père. Le fils lui dépêcha un messager pour l'avertir de l'événement, le prier de le racheter et de lui sauver la vie. Le père vint trouver les brigands, leur parla, leur proposa de réduire leur demande à un millier de dinars. Ils ne voulurent rien entendre et exigèrent la somme entière de dix mille dinars.

Les voyant ainsi résolus, le marchand alla au roi, l'instruisit de l'affaire et lui dit : « C'est une chose intolérable; si ces bandits-là

ne sont pas châtiés, personne ne pourra plus séjourner dans votre pays. — Que faire ? dit le roi. Il m'est facile d'en venir à bout; mais si nous les attaquons, ils tueront ton fils, et tu n'as que celui-là. — Tant pis ! dit le marchand. Ils demandent une somme énorme; je ne puis me réduire à la pauvreté pour sauver mon fils. Il faut entasser du bois autour de la maison, boucher la porte et y mettre le feu. — Mais, dit le roi, ton fils brûlera aussi, avec toute la maisonnée. — Qu'ils brûlent ! dit le marchand. J'aime mieux cela que de sacrifier tant d'argent. »

Le roi envoya donc des gens pour boucher la porte et mettre le feu à la maison. Tout fut consumé, les brigands, le fils, et tout ce qui était dans le logis.

— On dit que dans l'Inde supérieure, la coutume dure encore de brûler les vieillards, hommes ou femmes.

XCVI. C'était autrefois la coutume chez les rois du Zabedj et des pays de l'or que personne, indigène, étranger ou musulman, ne pût s'asseoir devant eux, autrement qu'en carré, dans la posture nommée *Sila*. Quiconque se permettait d'allonger les jambes ou de s'asseoir de toute autre manière, était condamné à une forte amende, calculée d'après sa fortune.

Or, il arriva qu'un marin nommé Djéhoud Koutah, homme fort considéré, eut audience d'un de ces rois appelé Bidbana-Kala. Ce marin était un vieillard fort avancé en âge. Il s'assit devant le roi, dans la posture exigée. L'affaire traînait en longueur, le roi ne se prononçait pas. On continuait à causer, quand le vieillard, changeant de sujet, se mit à parler de tout autre chose. « Il y a chez nous, à Oman, dit-il, un poisson nommé Kanàd, qui est long comme cela, » — et il étendit la jambe, marquant le milieu de sa cuisse, — « et il y en a d'autres qui sont comme cela » — et il étendit l'autre jambe, montrant de la main le milieu du corps. Le roi dit à son visir : « Cet homme-là n'est pas sans avoir eu quelque raison pour nous parler de poissons, alors que nous étions à nous entretenir d'un tout autre sujet. Qu'en penses-tu ? — Seigneur, dit le visir, cet homme est un vieillard avancé en âge, sans force, et qui n'a pu supporter jusqu'à la fin cette posture. Vaincu par la fatigue, il a imaginé ce moyen de se délasser. » Là-dessus, le roi dit : « Il convient que nous dispensions de cette coutume les musulmans étrangers. » Il la supprima donc pour eux. Et depuis lors les musulmans s'asseyent devant les rois comme ils le trouvent commode. Mais tout autre qu'eux doit continuer à s'asseoir suivant le

Sila, sous peine de l'amende dont nous avons parlé.

XCVII. Il y a dans l'Inde des dévots et des religieux de bien des espèces, parmi lesquelles sont les *Bîkour*, originaires de Sérendib. Ces Bikour aiment les musulmans et leur témoignent beaucoup de sympathie. En été, le corps et les pieds nus, ils voilent leur nudité de quelque haillon; c'est parfois un chiffon large de quatre doigts, attaché à la ceinture avec une corde et retombant sur leurs parties naturelles. En hiver, ils se couvrent avec de l'herbe; quelques-uns ont un *izar* formé de pièces et de morceaux de toute couleur. Ils se souillent le corps avec la cendre des os des Indiens morts qu'on a brûlés. Ils se rasent la tête, arrachent leur barbe et leurs moustaches, mais gardent les poils du pubis et des aisselles. Ils taillent et rognent leurs ongles. Chacun d'eux possède, en guise d'écuelle, la partie supérieure d'un crâne d'homme, dans laquelle il mange et boit en manière de mortification et comme marque d'humilité.

Lorsque la nouvelle de la venue du Prophète — sur qui soient le salut et la bénédiction de Dieu ! — parvint aux peuples et aux souverains de Sérendib, ils députèrent un des leurs chargé d'aller trouver le Prophète

et d'apprendre de lui l'objet de sa prédication. Le messager, de ville en ville, arriva à Médine, alors que le Prophète était mort, ainsi qu'Abou-Bekr. Le chef des musulmans était Omar fils d'El-Khattab, qui lui donna toutes les instructions nécessaires. Le messager, s'en retournant, mourut en route dans les parages de Mékran. Il était accompagné d'un jeune serviteur indien, qui put arriver jusqu'à Sérendib et y porter la connaissance de ce qu'il avait appris touchant le Prophète et Abour-Bekr. Il conta ce qu'il avait vu de leur successeur Omar fils d'El-Khattab, comment il se faisait humble, s'habillait de vêtements rapiécés, passait la nuit dans les mosquées. C'est à la suite des récits de ce jeune homme, que les religieux indiens ont adopté leurs habitudes d'humilité et leur coutume de porter des vêtements rapetassés, ainsi que le faisait Omar. C'est de là aussi qu'est venue cette affection, cette sympathie qu'ils témoignent aux musulmans.

Dans la religion des Indiens, le vin est interdit aux hommes, et permis aux femmes. Il y a des Indiens qui en boivent en secret.

XCVIII. L'Inde a des magiciens et des devins dont les pratiques sont bien connues. J'en ai déjà rapporté quelque chose.

Je tiens d'Abou-Youcef fils de Mouslim,

lui deux hommes auxquels il voulait ôter la vie. « Allons! fais, » dit le roi. L'Indien prononça son enchantement sur l'eau ; on y poussa l'un des deux hommes ; et les crocodiles vinrent circuler autour de lui sans faire mine de l'attaquer. « Délivre-les », dit le roi. Le devin prononça de nouvelles paroles, et les crocodiles mirent l'homme en pièces. « Voilà qui est bien, dit le roi, et tu as mérité ta récompense. » Il lui donna une bonne somme, le fit revêtir d'un vêtement d'honneur, sans compter les promesses.

Le lendemain, le roi dit au devin : « Je désire te voir recommencer aujourd'hui ce que tu as fait hier. — Bien, » dit-il. Le roi appela un de ses serviteurs, d'une force et d'une hardiesse sans pareilles : « Lorsque je te ferai signe, lui dit-il, frappe à l'instant même le cou de cet enchanteur. » On alla au port. L'Indien fit sa conjuration. On jeta dans l'eau l'autre condamné. Les crocodiles n'y touchèrent pas; on le fit aller et venir d'un coin du port à l'autre, et les crocodiles qui l'entouraient ne lui firent pas une égratignure. Quand le roi connut que l'enchantement s'étendait au port tout entier, il fit à son esclave le signe convenu, et sur-le-champ l'esclave coupa le cou de l'enchanteur. Depuis cela, les crocodiles dans le port de Sérira sont absolument inoffensifs.

C. Chez les Indiens, le vol est chose grave. Si le voleur, de race indienne, est un misérable sans fortune, le roi le fait mourir; s'il a du bien, le roi prend tout ou lui impose une forte amende. Il en est de même pour celui qui sciemment a acheté une chose volée. En général la mort est chez eux le châtiment du vol.

Si le voleur est musulman, il est jugé pardevant l'*hebermen* des musulmans, qui prononce suivant les lois de l'islam. L'hebermen est comme le cadi en pays musulman; il ne peut être pris que parmi les hommes qui font profession de l'islam.

CI. Raced El-Ghoulam, fils de Bâlichâd, m'a dit : « Durant une traversée que je fis de Siraf à Basra dans une belle barque, dans le mois de dhou'l-qada de l'année 305, la tempête nous assaillit près de Ras-el-Kamilâ. Nous jetâmes à l'eau une partie du chargement. Les flots s'élevaient si haut qu'ils faisaient ombre au-dessus du bateau, puis ils se brisaient au-dessous. Plusieurs fois mes yeux cherchèrent le ciel sans l'apercevoir, caché qu'il était par les vagues interposées. Elles nous voilaient le jour et nous fûmes pendant quelque temps dans une sorte de crépuscule. »

CII. Le même m'a conté que dans l'Inde, le Sind et autres pays, les marchands les plus distingués, les femmes les plus haut placées, fût-ce la favorite du roi elle-même, recueillent le fumier des vaches et des buffles. S'il y a quelqu'un pour l'emporter, on le prend. Sinon, on y laisse un signe pour marquer qu'on en a pris possession, en attendant qu'on le fasse prendre.

Les Indiens mangent les bêtes mortes (sans qu'elles aient été égorgées), c'est-à-dire qu'ils frappent la tête de l'animal, brebis, oiseau ou autre, jusqu'à ce qu'il meure, et puis ils en font leur nourriture.

On conte qu'un de leurs grands personnages, à Dhimour et Soubada, passant près d'un rat mort, le prit avec la main et le donna à son fils ou à son serviteur qui l'emporta chez lui et le mangea. Car chez eux les rats font partie des animaux qu'on mange.

CIII. J'ai déjà rapporté des choses intéressantes touchant les *Dhibadjat-ed-doum*. C'est un groupe d'îles dont la première est voisine des *Dhibadjat-el-kastedj*, et la dernière proche des îles des Ouaqouaq. Ces Dhibadjat sont, dit-on, au nombre de trente mille, dont douze mille habitées, au dire des marchands. Leur longueur varie d'une demi-parasange à dix parasanges; elles sont

distantes l'une de l'autre d'une parasange. Toutes sont sablonneuses.

CIV. Quelqu'un m'a dit qu'il avait vu dans une ville de l'Inde un éléphant dressé à faire les commissions de ses maîtres. On lui donne un sac où est mis le *ouadà* ou argent comptant et la note des choses à acheter pour cette somme. Il va chez le fruitier. Celui-ci, dès qu'il l'aperçoit, abandonne toute autre occupation, laisse là tout acheteur, prend le sac de l'éléphant, compte l'argent qui s'y trouve, regarde ce que porte la note et sert ce qu'il a de meilleur, et à meilleur marché, de l'espèce demandée. Quelquefois le marchand fait erreur en comptant l'argent; alors l'éléphant brouille les pièces avec sa trompe, et le fruitier recommence son compte. Enfin l'éléphant part avec ses achats. Arrivé au logis, si le maître trouve qu'on l'a mal servi, il le bat. L'éléphant retourne chez le fruitier et bouleverse tout dans sa boutique, et cela, soit qu'on lui ait servi plus qu'il ne fallait, soit qu'on lui ait donné moins que ne comportait la somme.

Ce même éléphant balaie, arrose, écrase le riz avec le pilon qu'il tient avec sa trompe. Il tire l'eau du puits au moyen d'un seau attaché à une corde. Enfin il fait toute espèce de travail. Son maître le monte chaque fois

qu'il a une longue course à faire. Un petit garçon le monte aussi et le conduit aux champs. Là l'éléphant arrache de l'herbe et des feuilles d'arbre avec sa trompe; lui et l'enfant mettent cela dans un sac et le rapportent au logis pour sa nourriture.

Un éléphant ainsi dressé se vend à des prix très-élevés, dix mille dirhems, dit-on.

CV. Parmi les aventures de mer qui ont fait quelque bruit, voici ce que m'a raconté un marchand :

« Je partis de Siraf, dit-il, en l'année 306, sur un navire qui allait à Dhimour. Avec nous faisaient route un navire d'Abd-Allah fils de Djanid et un navire de Séba. Les trois navires étaient de très-fortes dimensions et bien connus sur la mer; les capitaines jouissaient d'une grande réputation parmi les marins. Le nombre des passagers, marchands, pilotes, matelots et autres personnes, s'élevait à douze cents. Le chargement en provisions et marchandises était d'une valeur incalculable. Au bout de onze jours, nous fûmes en vue des hauteurs de la terre de Sendan, de Tana et de Dhimour. Jamais, dit-on, ce voyage ne s'était fait en aussi peu de temps. Nous nous réjouissions, nous félicitant les uns les autres de cette heureuse traversée. Nous nous croyions hors de tout

danger et pensions toucher terre le lendemain matin. On n'avait pas serré les voiles. Tout à coup une tempête s'éleva, accompagnée d'éclairs, de tonnerre et de pluie. « Jetons des bagages à la mer, dirent les pilotes et les matelots. Mais [le patron du navire] Ahmed s'y opposa, disant : « On ne jettera rien, que je n'aie perdu tout espoir et vu notre perte assurée. » Les hommes descendirent pour vider l'eau de la cale des deux côtés. Les deux autres navires étaient dans la même situation que nous, attendant ce que déciderait le patron, pour jeter ou garder les bagages. A la pointe du jour, les marchands dirent à Ahmed : « Décide-toi à jeter les bagages; tu n'en seras pas responsable, car nous voilà sur le point de périr. — Je n'en ferai rien, » dit-il. Pendant cinq jours, nous allâmes sans aggravation. Mais dans la sixième journée, voyant le navire près de sombrer, Ahmed donna l'ordre de jeter le chargement. On ne put rien jeter, la pluie avait accru le poids des sacs et des ballots; ce qui pesait auparavant cinq cent *mens* en pesait alors quinze cents. Le danger était pressant; on mit la chaloupe à la mer, et trente-trois hommes y descendirent. On voulait y faire descendre Ahmed; mais il dit : « Je ne sortirai pas du navire, qui se sauvera plutôt que la chaloupe. S'il doit

périr, je périrai avec lui. Que m'importe le salut, après la perte de mon bien. »

Le marchand [qui m'a fait ce récit était parmi les gens embarqués dans la chaloupe] : « Nous y passâmes cinq jours, dit-il, sans nourriture ni boisson. La faim, la soif, les souffrances de toute sorte nous enlevaient jusqu'à la force de parler. On commença à se faire entendre par signes qu'il fallait manger un d'entre nous. Or, nous avions dans la chaloupe un jeune garçon de bonne mine, encore enfant, dont le père était resté sur le navire. C'est lui qu'on résolut de manger. Il avait deviné nos projets et je le vis qui regardait vers le ciel et remuait à la dérobée les lèvres et les yeux. Heureusement, nous eûmes à l'heure même connaissance de la terre, et bientôt nous la distinguâmes clairement. La chaloupe, portée au rivage, toucha, s'ouvrit et se remplit d'eau. Nous n'avions pas la force de nous lever ni de remuer. Deux hommes accoururent du rivage. « D'où venez-vous ? » dirent-ils. Nous répondons : « De tel navire. Prenez-nous par la main et tirez-nous à terre. » Quand nous fûmes là, à demi morts, un des deux hommes s'en fut. « Où sommes-nous? dis-je à l'autre. — Cette fumée que tu vois là-bas, dit-il, vient de la terre ferme. Mon compagnon est allé au village. Vous y

trouverez des aliments, de l'eau, des vêtements. » Enfin on nous y mena. Quant à ceux qui étaient restés sur les trois navires, pas une âme n'en fut sauvée, hormis les gens partis sur la chaloupe.

CVI. Une chose des plus étonnantes est ce que m'a conté un marin qui avait passé de longues années dans l'Inde. Il tenait cela de la bouche de bien des gens qui avaient pénétré au cœur du pays indien. C'est que, dans les régions du haut Cachemire, en un lieu nommé Ternarayin, se trouvent des jardins ombragés, arrosés par des eaux courantes, où les Djinns tiennent marché. On entend le bruit de leurs voix, achetant et vendant, sans voir leurs personnes. Et cela existe de temps immémorial. Je demandai à ce marin : « Sais-tu si le marché est continuel ou s'il a lieu à certaines époques? — Je n'ai pas fait, dit-il, de question à ce sujet. »

CVII. Un homme qui avait été en Chine, m'a dit avoir vu dans ce pays une pierre qui attirait le plomb à travers les parois d'un vase; placée sous une femme enceinte, elle facilite l'accouchement. Il y a aussi une pierre qui attire le cuivre, une autre qui attire l'or, ainsi que la pierre d'aimant qui

attire le fer; enfin une pierre qui éteint le feu et dans laquelle une autre se remue.

Il m'a dit encore qu'il avait vu dans les parages des Gobbs de Sérendib une pierre qu'on avait cassée et d'où sortit un ver qui rampa sur une longueur de dix aunes et puis mourut. Il avait sur la tête et sur la queue une sorte de duvet pareil à celui des jeunes oiseaux.

CVIII. Parmi les merveilles, il y a dans le Yémen une montagne du sommet de laquelle l'eau coule goutte à goutte, se congèle en arrivant à terre et devient l'alun yéménois.

CIX. D'après un témoin oculaire, les arbres du Liban, qui sont les cèdres, croissent dans des gorges et des lieux où l'eau coule. Ils n'ont pas de graine. Leur taille ne varie pas depuis qu'ils existent; les personnes à qui ils appartiennent les ont toujours vus les mêmes, du reste parfaitement beaux. On n'en trouve que dans la région comprise entre les frontières de Hacil et les frontières de Haridj, sur un espace d'environ cinquante à cent parasanges.

CX. Une personne qui avait voyagé dans l'Inde m'a dit qu'elle avait vu à Atakia, non

loin de Mankir, ville des pays de l'or, un grand arbre, porté sur un gros tronc, assez semblable au noyer, lequel produit des roses (ou des feuilles) rouges où on lit en caractères blancs : « Il n'y a de Dieu que Dieu, Mohammed est le prophète de Dieu. »

CXI. Dans la mer de Senf est une île, où les crabes qui y tombent deviennent pierres. C'est cette pierre connue à Alep, dans l'Irac et partout, qui entre dans la composition du collyre pour les taies des yeux. Les pêcheurs nomment ces crabes crabes de rivière.

CXII. On m'a conté qu'à... se trouve une fontaine venérée, que recouvre une grande pierre d'émeraude soutenue par quatre idoles d'or. Lorsque le soleil s'élève au-dessus de la pierre, l'eau de la fontaine devient toute verte.

Un roi du voisinage, nommé Abar, fit une irruption dans ce pays pour s'emparer de la pierre. Mais les habitants sont invincibles ; plusieurs fois attaqués, ils ont toujours gardé leur indépendance. Un de leurs rois voulut aussi prendre la pierre, mais il se présenta à lui un nègre qui le repoussa, ou quelque chose comme cela.

CXIII. D'après ce que m'a dit un de mes compagnons, il y a dans la région des Gobbs

de Sérendib un oiseau qui fait ses petits sur le rivage de la mer. Dès lors, les vents cessent de souffler pendant quatorze jours.

CXIV. Mohammed d'Oman m'a dit : « J'ai vu à Beriyin (?) ville de l'Inde un jeune Indien saisi pour vol ou tout autre crime. Le roi avait donné l'ordre de l'écorcher vif. Pendant qu'on l'écorchait, ce jeune homme parlait, chantait et restait impassible, jusqu'au moment où on atteignit le nombril. Et quand on eut tranché cette partie, il expira. »

CXV. Le même m'a conté que dans une des îles du Ouaqouaq il y a un oiseau dont le plumage a du rouge, du blanc, du vert et du bleu comme le pivert. On le nomme *semendel*. Il peut entrer dans le feu sans se brûler, demeurer longtemps sans manger autre chose que de la terre. Pendant qu'il couve ses œufs, il ne boit pas jusqu'à leur éclosion. Lorsque les petits sont nés, il les abandonne quelque temps et n'en approche point ; mouches et moucherons tournent autour des petits ; quand leurs plumes ont poussé et qu'ils commencent à marcher, alors il leur témoigne de l'affection.

Dans ces îles du Ouaqouaq, il y a aussi un animal, semblable au lièvre, qui change de

sexe, est tantôt mâle et tantôt femelle. C'est du moins ce que disent les gens de Sérendib, d'après ce que m'en a rapporté mon narrateur qui le tenait d'un Indien ; et je ne sais qu'en dire. Ils prétendent que le lièvre change aussi de sexe. Mais à mon sens, c'est une rêverie sans fondement. Dieu seul connaît la vérité.

CXVI. Une personne qui avait parcouru les mers m'a dit avoir vu à Sofala des Zindjs une bête de la taille du lézard, à peu près de sa couleur et de sa forme. Le mâle a deux pénis et la femelle deux vagins. Leur morsure est inguérissable ; la plaie qu'ils font reste toujours ouverte et ne se cicatrise pas. Cette bête fréquente surtout les plantations de cannes à sucre et de dourah.

Mais ce qui pullule dans ce pays, ce sont les serpents et les vipères. Quelquefois le passant est attaqué par trois ou quatre à la fois qui le mettent en pièces. S'il en repousse un, en voilà deux qui reviennent.

CXVII. Djafar fils de Rachid, connu sous le nom d'Ibn-Lakis, navigateur renommé des pays de l'or, m'a rapporté qu'un serpent vint une fois dans la baie de Dhimour et avala un crocodile énorme. A la nouvelle de ce fait, le Sahib de Dhimour expédia une troupe pour s'emparer du serpent. Trois

mille braves se réunirent contre le monstre, vinrent à bout de s'en emparer et lui mirent une corde au cou. Des preneurs de serpents arrivèrent et lui arrachèrent les dents, puis l'enchaînèrent. Il avait une blessure de la tête aux oreilles. On le mesura et on le trouva long de quarante coudées. Les gens le portèrent sur le cou ; il pesait des milliers de livres. Cela s'est passé en l'année 340.

CXVIII. Une personne qui a pénétré chez les Ouaqouaq m'a décrit l'ampleur de leurs villes et de leurs îles. Par cette expression ampleur, je n'entends pas dire que leurs villes soient vastes, mais les habitants sont nombreux. Ils ont de la ressemblance avec les Turcs. Dans leurs arts, ce sont les plus industrieux des hommes. Quant aux mœurs, ils sont traîtres, rusés, menteurs, les plus vils et les plus méchants qu'on puisse trouver.

Ibn-Lakis m'a rapporté à leur sujet des choses extraordinaires... Une fois on les attaqua avec un millier de barques ; c'était en l'année 334. Le combat fut très-vif, mais on ne put rien contre eux... Ibn-Lakis dit que les îles du Ouaquaq sont en face de la Chine.

CXIX. Sérira est située à l'extrémité de l'île de Lâmeri, à cent vingt *zama* de Kala. L'estuaire de Sérira pénètre, dit-on, de

cinquante parasanges dans l'île. C'est un fleuve plus large que le Tigre à Basra, avec un courant d'eau douce tout aussi considérable. Il n'y a point d'estuaire plus long dans toute l'île. Le flux s'y fait sentir de douze en douze heures. On y trouve des crocodiles; mais ceux qui sont dans la partie qui avoisine les habitations, ne font aucun mal, ayant été enchantés, comme nous l'avons dit, tandis que les parties situées en dehors des constructions sont inabordables, à cause de ces animaux. Quelques maisons sont bâties sur terre; mais la plupart flottent sur l'eau, soutenues sur des pièces de bois reliées ensemble, en forme de colliers, et d'une durée indéfinie. Ils font cela par crainte du feu ; car leurs habitations, construites en bois, sont fort sujettes à l'incendie ; que le feu prenne quelque part, tout brûle. Placées sur l'eau, les maisons sont mieux protégées; si le feu se déclare en un point, chaque propriétaire peut couper ses amarres, déloger et s'aller fixer ailleurs, loin de l'incendie. Lorsqu'il se déplaît quelque part, il peut de même changer de quartier. Ces habitations dans la baie sont rangées comme des embarcations. L'eau, entre les habitations, est très-fraîche, et c'est de l'eau douce, venant des hauteurs pour couler dans l'estuaire et gagner la mer, de la même manière que le Tigre.

Le même m'a appris qu'il avait ouï dire par un capitaine que souvent les navires partis pour Sofala des Zindjs abordent sur une côte qu'habitent des noirs anthropophages. C'est par accident que cela arrive; les vents et les courants font dériver le navire et l'entraînent dans ces parages, malgré les efforts du capitaine. Un espace d'environ quinze cents parasanges sépare Qabila de ces nègres mangeurs d'hommes. Dieu est le plus savant! Quant au lieu où se rendent les navires, il est à mille ou tout au moins à huit cents parasanges au-delà de Qabila, et c'est un voyage de quarante-deux *zama* environ.

CXX. Ibn-Lakis m'a dit que se trouvant à Sofala chez un des rois des Zindjs, survint un homme qui dit au roi : « Un oiseau de telle espèce — Ibn-Lakis avait oublié le nom — s'est abattu dans tel bois; il avait saisi et mis en pièces un éléphant, qu'il était en train de dévorer lorsqu'on l'a capturé. » Le roi des Zindjs se leva et se rendit au bois avec nombre de gens parmi lesquels j'étais moi-même, dit Ibn-Lakis. A notre arrivée, l'oiseau se débattait sur le sol, et l'éléphant, dont il avait mangé un quart, gisait à terre. Le roi ordonna de prendre les plumes des ailes; et des grandes, il y en avait douze, six à chaque aile. On prit encore d'autres plumes, le bec, une partie

des griffes et un peu des entrailles. Une de ces plumes avait une contenance de deux outres d'eau. On disait que c'était un oiseau du pays, qui, passant dans le bois, avait vu l'éléphant, l'avait saisi dans ses serres, emporté dans l'air et rejeté sur le sol, puis s'était abattu sur l'animal pour s'en repaître. Des gens qui se trouvaient en ce lieu l'avaient attaqué à coups de flèches empoisonnées, de façon qu'ils l'avaient renversé et tué.

CXXI. Entre Thabia et l'île de Ghilémi se trouve une petite mer nommée mer de Saifou dont la traversée demande six jours. Tout navire qui la traverse doit se tenir par trente brasses d'eau ; s'il vient à vingt brasses, il enfonce, parce que le fond de cette mer est une vase fine où se perdent les navires qui y tombent ; et rarement on en réchappe.

CXXII. Parmi les îles remarquables, il n'y en a point dans la mer de pareille à l'île de Sérendib, aussi nommée Séhilan. Elle a cent parasanges de longueur, trois cent parasanges de tour. On y pêche des perles d'une belle eau, mais petites ; les grosses quand on en rencontre, sont mauvaises. Il y a une montagne nommée Hacin, montagne des jargons et des diamants. C'est là, dit-on, que descendit Adam, et on y voit la trace de son

pied, longue de soixante-dix coudées. Ce sont les habitants qui disent que c'est la trace du pied d'Adam, et que le saint patriarche avait placé un pied là et l'autre dans la mer. On y trouve une terre rouge qui est le *sénadidj* dont on se sert pour polir le cristal de roche et le verre. L'écorce de ses arbres donne une cannelle excellente, la célèbre cannelle de Séhilan. L'herbe de cette île est rouge, et sert à la teinture des étoffes et des fils de coton; c'est une teinture supérieure à celle du *baqqam*, du safran, du carthame et à toute autre teinture rouge. Il s'y trouve encore bien d'autres plantes remarquables qu'il serait trop long de détailler. On assure que l'île de Sérendib renferme environ cent mille bourgs.

CXXIII. On m'a raconté qu'un homme de Basra disait.... qu'étant parti de Basra pour le Zabedj.... [et son navire ayant fait naufrage, lui seul] se sauva et fut porté sur une île. « Je m'avançai dans l'île, dit l'homme, et je montai sur un grand arbre, où je passai la nuit, caché dans les feuilles. Le matin, je vis venir un troupeau d'environ deux cents brebis, grosses comme des veaux, conduites par un homme d'un aspect extraordinaire, gros, long, large, d'une figure hideuse, tenant en main un bâton avec lequel il chassait le troupeau devant lui. Il

s'assit un instant au bord de la mer, tandis que les brebis paissaient parmi les arbres. Puis il se coucha, la figure contre terre et dormit jusque vers le milieu du jour. Alors s'étant levé, il entra dans l'eau et fit ses ablutions, puis ressortit. Il était nu, n'ayant sur lui qu'une feuille assez semblable à une feuille de bananier, mais un peu plus large, attachée à sa ceinture. S'emparant d'une brebis, il la retint par une jambe, prit son pis dans la bouche et téta jusqu'à ce qu'il en eut épuisé le lait. Il fit de même avec plusieurs autres brebis. Après quoi, il se coucha sur le dos à l'ombre d'un arbre. Il était ainsi, les yeux sur les branches, quand un oiseau vint justement se poser sur l'arbre où je me tenais caché. L'homme saisit une grosse pierre qu'il lança contre l'oiseau, et ne le manqua pas; l'oiseau tomba de branche en branche et s'arrêta tout près de moi. Le berger [m'aperçut et] me fit de la main signe de descendre. J'obéis, plein de terreur, sans force, à demi mort de peur et d'inanition. Il prit l'oiseau et le jeta contre terre. Je calculai que cet oiseau pouvait peser environ cent livres. L'homme le pluma encore vivant, puis avec une pierre pesant vingt livres il le tua en lui frappant la tête; il continua à le frapper à coups redoublés jusqu'à le réduire en pâte, et enfin se mit à

y mordre à belles dents, comme le lion dévore sa proie. Il le mangea jusqu'au dernier lambeau et n'en laissa que les os. Le soleil commençant à pâlir, il se leva, prit son bâton et chassa le troupeau devant lui, après avoir poussé un cri si effrayant que je crus mourir de peur. Les brebis rassemblées, il les conduisit à une mare d'eau douce qui était dans l'île, où elles s'abreuvèrent, où il but aussi, et où je bus moi-même, non sans songer que ma mort était sans doute prochaine. Il nous poussa de nouveau devant lui, jusqu'à une sorte d'enclos formé de troncs d'arbres entrecroisés, et muni d'une espèce de porte. J'y entrai avec le troupeau. Au milieu s'élevait une hutte de poutres solides, haute d'une vingtaine de coudées. Son premier acte fut de prendre une brebis des plus petites et des plus maigres du troupeau, à laquelle il brisa la tête avec une pierre. Ayant allumé du feu, il dépeça la brebis des ongles et des dents, à la façon des lions, et en jeta les morceaux dans le feu, encore couverts de la peau et de la laine. Quant aux entrailles, il les dévora toutes crues. Puis il alla de brebis en brebis buvant leur lait. Enfin il prit une des plus grosses, l'embrassa par le milieu du corps et en fit à son plaisir. La brebis criait. Il en saisit une autre et agit de même. Enfin il prit quelque

chose au-dessus de sa tête, dont il but, et finalement il s'endormit, ronflant comme un taureau.

« Au milieu de la nuit, je me hasardai à ramper à petits pas vers le foyer pour y ramasser les restes de viande et les manger, afin de retenir un dernier souffle de vie. Je tremblais d'effaroucher les brebis, de l'éveiller, et d'être par lui traité comme l'oiseau ou la brebis. Je demeurai étendu à terre jusqu'au lendemain. Dès le matin, il descendit de sa couche, poussa devant lui les brebis, et moi avec elles. Il m'adressa la parole dans un langage que je ne comprenais pas. Je lui parlai dans les diverses langues que je connaissais, mais il ne put m'entendre. J'étais fort maigre, ce fut sans doute la cause de son retard à me manger. Pendant dix jours, je vécus avec lui de cette vie toujours pareille. Il ne se passait pas de jour qu'il ne prît un oiseau ou deux, et s'il n'en avait pas de quoi se rassasier il mangeait une brebis. Je l'aidais à allumer le feu, à ramasser le bois; je le servais, non sans chercher quelque artifice pour lui échapper. Cela dura encore deux mois, et j'avais pris bonne mine. Je vis sur son visage des marques de satisfaction et je compris qu'il avait décidé de me manger. Je m'étais aperçu qu'il cueillait les fruits de certains arbres qui

croissaient dans l'île, qu'il les faisait macérer dans l'eau, clarifiait le liquide et en buvait. Après quoi il restait ivre toute la nuit, au point de perdre toute connaissance. J'avais vu aussi dans cette île des oiseaux grands comme des éléphants et des buffles, les uns plus, les autres moins. Il arrivait parfois qu'ils dévoraient quelqu'une des brebis; et c'est pour cette raison que l'homme et le troupeau passaient la nuit dans cette espèce de forteresse qu'il s'était arrangé avec les grands arbres. Ces oiseaux n'osaient y descendre de peur d'être pris dans les arbres.

« Une nuit donc, après avoir attendu qu'il se fût enivré et endormi, je m'aidai des branches d'un des arbres pour sortir de l'enclos, et je marchai devant moi vers une plaine que j'avais aperçue du haut de l'arbre. Je ne fis halte qu'au matin où la crainte m'obligea à monter sur un autre arbre au gros tronc. Je m'étais muni d'une trique pour le frapper s'il m'atteignait : ou je le repousserai, pensais-je, ou bien il me tuera; nul ne peut échapper à son destin. Je passai la journée sur mon arbre et ne le vis point. J'avais emporté un morceau de viande que je mangeai vers le soir. Puis étant descendu, je me remis à marcher toute la nuit, et aux premières lueurs du jour j'avais atteint une plaine où les arbres étaient clair-semés. Je m'avançai

et n'y vis que des oiseaux et des bêtes sauvages d'espèces inconnues, ainsi que des serpents. Il y avait aussi de l'eau douce. Je m'arrêtai pour cueillir des bananes et d'autres fruits, je mangeai et je bus. Les grands oiseaux allaient et venaient dans la plaine. J'en guettai un. Après avoir préparé des fibres d'écorce en guise de corde, je saisis le moment où l'oiseau s'était abattu pour paître. Venant par derrière lui, je me suspendis à une de ses jambes et m'y attachai. L'oiseau ayant terminé son repas et bu, s'éleva dans les airs, décrivit un cercle, et je pus voir la mer. J'étais résigné à la mort. Il s'abattit sur une montagne, sans sortir de l'île. M'étant détaché de sa jambe, malgré l'état de faiblesse où j'étais, je me hâtai de m'éloigner de peur qu'il ne me fît un mauvais parti, et je descendis la pente de la montagne. Le sommet d'un arbre fut mon refuge jusqu'au matin suivant. J'aperçus une colonne de fumée, et sachant qu'il n'y a pas de fumée sans feu, je me dirigeai de ce côté. Je n'avais pas fait une longue marche qu'une troupe d'hommes m'aborda. Ils me prirent, en m'adressant des paroles inintelligibles pour moi, et me conduisirent à un village. Là ils m'enfermèrent dans une maison où se trouvaient déjà huit autres prisonniers. Mes compagnons de captivité m'interrogèrent, je leur contai mes

aventures. A leur tour, ils me contèrent qu'ils étaient à bord de tel navire allant du Senf au Zabedj, qu'assaillis par la tempête, ils s'étaient sauvés au nombre de vingt sur la chaloupe et avaient abordé dans cette île. Les indigènes s'étaient emparés d'eux, les avaient tirés au sort et en avaient déjà mangé bon nombre jusqu'à ce jour. Hélas! je dus reconnaître que j'étais en plus grand danger ici qu'auprès du monstrueux berger. Je m'affligeai avec eux, mais j'étais résigné à mon destin et la mort me semblait légère. Nous pleurions les uns sur les autres. Le lendemain on nous porta du sésame ou quelque grain qui y ressemblait, ainsi que des bananes, du beurre et du miel. Ils mirent tout cela devant nous. « Voilà, me dirent les prisonniers, notre nourriture depuis que nous sommes tombés entre leurs mains. » Chacun mangea de quoi se soutenir. Puis les anthropophages survinrent, nous examinèrent un à un et choisirent celui qui leur parut être dans le meilleur état d'embonpoint. Nous lui fîmes nos adieux, en pleurant les uns sur les autres. Ils le tirèrent au milieu du logis, l'oignirent de beurre de la tête aux pieds, et le firent asseoir au soleil l'espace de deux heures. Alors s'étant rassemblés autour de lui, ils l'égorgèrent, le coupèrent en morceaux sous nos yeux, le

firent rôtir et le mangèrent. Une partie fut mise en ragoût, une autre partie mangée crue avec du sel. Après ce repas, ils burent une boisson qui les enivra, et ils s'endormirent. « Allons, dis-je à mes compagnons d'infortune, venez, que nous les mettions à mort pendant qu'ils sont plongés dans l'ivresse. Puis nous marcherons droit devant nous. Si nous échappons, gloire à Dieu! si nous périssons, mieux vaut mourir que de rester dans cette affreuse situation. Si les gens du pays nous rattrapent, nous ne mourrons jamais qu'une fois. » Mes paroles ne purent les décider et la nuit vint sans qu'on eût pris un parti. Nos maîtres nous portèrent à manger suivant la coutume. Un jour, deux jours, trois jours, quatre jours s'écoulèrent sans amener aucun changement dans notre état. Le cinquième jour, ils prirent encore un de nous et le traitèrent comme le précédent. Cette fois, quand ils se furent enivrés et endormis, nous allâmes à eux et nous les égorgeâmes tous. Chacun de nous se munit d'un couteau, d'un peu de miel, de beurre et de sésame, et lorsque la nuit enveloppa la terre de ses ténèbres, nous nous échappâmes de la maison, dont nous avions étudié les abords durant le jour. Nous nous mîmes en marche, tâchant de gagner le rivage de la mer sur un point éloigné du

village. Arrivés dans un bois, nous nous réfugiâmes sur des arbres, de peur d'être découverts. Nous étions sept ou huit. Le jour passa, la nuit revint et ses ombres nous permirent de continuer notre marche, dirigés par les étoiles, le long du rivage. Enfin nous nous sentîmes hors de l'atteinte de ces anthropophages : nous allions, nous nous reposions, mangeant des bananes et d'autres fruits du pays, jusqu'à ce que nous parvînmes dans une sorte de bois clair où abondait une eau douce excellente. Nous résolûmes de demeurer là, jusqu'à ce qu'un navire nous sauvât, ou que nous terminions notre vie. Trois moururent; nous n'étions plus que quatre. Un jour que nous allions le long de la plage, voici que nous aperçûmes une chaloupe en mauvais état, jetée par les flots sur le rivage, et dans laquelle gisaient plusieurs cadavres en décomposition. Elle était enfoncée dans la vase, battue par les vagues et fort avariée. Nous enlevâmes les cadavres pour les jeter à la mer et nettoyâmes la chaloupe. L'île fournissait une argile qui nous servit en guise de poix pour calfater l'embarcation. Nous fîmes un mât, des cordages avec des fibres de cocotier, des voiles avec des feuilles. La cale fut remplie de cocos, de fruits divers et d'une provision d'eau douce. Un ou deux parmi nous connaissaient la navigation, et quinze

jours de voyage nous conduisirent à un village du Senf, après bien des souffrances. De là nous gagnâmes les Indes où, sur le récit de nos aventures, on nous fournit le nécessaire. Et nous étant séparés, chacun prit son chemin à sa volonté. Pour moi, je ne retournai à Basra qu'après une absence de quarante années entières. »

A cette époque, la plupart des gens de sa famille étaient morts. Son père avait laissé un fils. On refusa de le reconnaître. Lorsqu'on avait cessé d'avoir de ses nouvelles, ses biens avaient été partagés. Il n'en put rien recueillir, se trouva fort misérable et vécut jusqu'à sa mort dans un état précaire.

CXXIV. Un marin m'a rapporté qu'il avait fait la traversée de Sérira au Senf dans un *sambouq*. « Nous avions parcouru, dit-il, un espace de cinquante *ʒama*, lorsqu'une tempête fondit sur notre embarcation. On sacrifia une partie du chargement. La tempête dura plusieurs jours, et le vent devint si terrible qu'il n'y eut plus moyen de gouverner. Voyant notre perte imminente, nous voulûmes nous jeter à la mer et nous sauver dans une île voisine. Les ancres mouillées, nous nous croyions perdus, quand la tempête s'apaisa. Bientôt nous aperçumes dans l'île une troupe de gens, et nous attendions que

quelqu'un d'entre eux vînt à nous. Mais aucun ne bougea. Nous leur fîmes des signes qu'ils ne comprirent pas. Nous ne savions où nous étions, persuadés d'ailleurs que, si nous descendions à terre, ils nous feraient un mauvais accueil, et qu'il y avait plus loin une autre troupe qui tomberait sur nous, sans que nous pussions leur résister. Nous passâmes ainsi quatre jours, sans oser débarquer et sans qu'aucun indigène vînt à nous. Le cinquième jour, nous nous décidâmes pourtant, parce qu'il fallait renouveler notre provision d'eau et nous informer du chemin. Trente des nôtres allèrent à terre avec des armes, dans la chaloupe et les canots. A notre approche les gens prirent la fuite; un seul resta sur le rivage. Il nous adressa la parole dans une langue étrangère. Un des nôtres put le comprendre. « Cette île, dit-il, fait partie du Ouaqouaq; elle est située à trois cents parasanges de toute autre terre. Les habitants n'y sont qu'au nombre de quarante. » Interrogé sur la route à suivre pour gagner le Senf, il nous donna les indications nécessaires. Ayant fait de l'eau, nous remîmes à la voile vers le Senf, suivant ses instructions, et nous y abordâmes sains et saufs, après un voyage de quinze *zama*.

Ici finit le Livre des Merveilles de l'Inde.

Que la paix soit avec nous! Que Dieu nous ait en affection! quel excellent protecteur!

Gloire à Dieu, maître des mondes.

NOTES

—

1, page 2. — *Basra*, que nous nommons généralement *Bassora*, port autrefois extrêmement florissant sur le Chatt-el-Arab.

2, page 2. — Il y a eu en Orient plusieurs villes du nom de Mansoura : Mansoura d'Egypte, Mansoura de l'Irac, Mansoura du Yémen, sans compter deux autres bourgs du même nom dans la Perse. Dans ce paragraphe et le paragraphe LV, il s'agit évidemment de Mansoura du Sind, ville fondée par les Arabes sur les bords de l'Indus, dès les premiers temps de la conquête. Les changements constants que subit le cours de l'Indus sont cause que nos géographes ont quelque peine à fixer la position exacte de cette ville. L'opinion la mieux appuyée est celle de D'Anville, qui place Mansoura au nord-est de Haïder-Abad. Elle fut la capitale d'une principauté musulmane, qui paraît avoir été renversée dès le XIe siècle par les peuplades sauvages des bouches de l'Indus.

Sur les diverses localités du nom de Mansoura, on peut voir la *Géographie d'Aboulféda*, texte arabe, publié par MM. Reinaud et de Slane, p. 346.

3, page 2. — Le *Râ* est le *Râya* de Maçoudi. En décrivant les régions de l'Inde, dont « le plus puissant roi porte le nom de Balhara », l'écrivain arabe ajoute : « Les états du Balhara sont entourés par plusieurs principautés. Quelques-uns de ces rois habitent la région des montagnes, loin de la mer; tels sont le Raya, maître du Kachmir, etc. » (*Les Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, tome I, p. 177.)

Raya doit être la transcription arabe du titre hindou *radja*, roi; au lieu de « roi du Râ », il faudrait donc lire « le roi *radja* ».

4, page 2. — Le titre de *sahib*, mot dont le sens propre est « compagnon », correspond à ceux de gouverneur, préfet, lieutenant du souverain.

5, page 2. — Il est question d'Omar fils d'Abd-el-Aziz dans le *Livre des Conquêtes des Pays* de Beladori. C'était un Arabe de la tribu des Coréïchites, qui, après avoir assassiné le gouverneur de Mansoura, se rendit maître de la principauté; et l'historien Ibn-Haucal, qui visitait la vallée de l'Indus, quelques années plus tard, dit que la famille de cet Omar avait de son temps le gouvernement de Mansoura.

6, page 3. — *Ya, sin*, sont deux lettres de l'alphabet arabe ي, س, qui forment le titre de la sourate ou chapitre 36e du Coran. Le passage cité ici se trouve aux versets 78 et 79 (p. 374 de l'édition Redslob).

7, page 3. — *Men*, m*ena*, *manna*, mesure de poids qui représente la *mine* des Grecs. Chez les Orientaux, sa valeur ordinaire paraît être de deux livres; mais elle a beaucoup varié suivant les époques et suivant les pays.

8, page 3. — Le *khatîb* est « parmy les mahométans, celuy qui tient dans les mosquées la place que les curez tiennent dans les paroisses parmy les chrétiens; parce qu'outre qu'il fait la prière à leur tête, il leur fait encore des sermons et des prônes, en les avertissant de leurs devoirs, et souvent en leur annonçant ce que le Prince veut leur faire sçavoir comme à ses sujets. » (D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, p. 991.)

9, page 4. — Dans ce vase tant de fois séculaire, on peut voir une allusion au fameux pot de Foe (Bouddha), dont il est question dans le voyage du Chinois Fa-hian, au commencement du ve siècle de notre ère. (Voy. cette relation dans les *Voyageurs anciens et modernes* de M. Charton, tome I, p. 386.)

10, page 4. — Siraf, port sur la côte orientale du golfe Persique. Les Orientaux, très-ingénieux en explications étymologiques, disent que son ancien nom était *Chîrab*, venant du persan *chîr*, lait et *ab*, eau, parce que l'un des anciens rois de la Perse, Kei-Kaous, après avoir été frappé du tonnerre, se rétablit en ce lieu au moyen de lait et d'eau. La ville, jadis fort commerçante, n'existe plus depuis plusieurs siècles. (Voy. D'Herbelot, *Biblioth. orient.*, p. 814.)

D'après le grand Dictionnaire géographique de Yakout, qui emprunte, dit-il, le fait à l'*Avesta*, l'accident de Kei-Kaous provenait de ce que ce prince avait voulu s'élever jusqu'au ciel. « Lorsqu'il se fut dérobé aux regards des hommes, Dieu ordonna aux vents de ne plus le soutenir; Kei-Kaous tomba, etc. » (Trad. Barbier de Meynard, p. 331.)

11, page 4. — Un *gobb*, dit le savant écrivain arabe Albirouni, est comme une encoignure et un détour que fait la mer en pénétrant dans le continent; les navires n'y sont

pas sans péril, particulièrement à l'égard du flux et du reflux. (Trad. par M. Reinaud, dans ses *Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde*, p. 119.)

« En face de l'île de Sérendib (Ceylan), il y a de vastes *gobb*, mot par lequel on désigne une vallée, quand elle est à la fois longue et large et qu'elle débouche dans la mer. Les navigateurs emploient pour traverser le gobb appelé gobb de Sérendib deux mois et même davantage, passant à travers des bois et des jardins... C'est à l'embouchure de ce gobb que commence la mer de Herkend. » (Relation d'Abou-Zéid. *Les Deux Mahométans*, édit. Charton, p. 144.)

12, page 5. — « On dit que les Indiens qui veulent mourir dans le Gange se rendent à un certain endroit de la partie supérieure de son cours. Là sont des montagnes escarpées et des arbres dépouillés de leurs feuilles. Tout auprès se tiennent des hommes qui font profession de prêcher le renoncement au monde et les avantages d'une autre vie. Des pointes de fer et des épées sont dressées sur les arbres et sur des pieux destinés à cet objet. Les Indiens, venus des provinces les plus éloignées, écoutent les discours des prédicateurs placés sur le bord du fleuve ; puis ils se précipitent du haut des montagnes sur les arbres et sur les pointes de fer, et retombent en lambeaux dans le fleuve ». (Maçoudi, *les Prairies d'or;* voy. *Mém. sur l'Inde*, p. 230.)

Edrici rapporte un fait semblable, relativement à la Chine :

« Le Khamdan chinois est un grand fleuve dont les bords sont très-peuplés. L'auteur du *Livre des Merveilles* rapporte qu'on y voit un arbre de fer nommé en indien *bárchoûl*, que cet arbre dont le diamètre est d'une coudée est fixé au milieu du fleuve à une hauteur d'environ dix coudées au-dessus des eaux et terminé vers son sommet par trois pointes aigues. Cet auteur ajoute qu'un homme se tient assis dans le voisinage tenant un livre à la main et récitant les paroles suivantes : « Fleuve béni, sentier du « paradis, d'où ta source découle et vers lequel tu diriges « les hommes ! heureux celui qui, monté sur la cîme de « cet arbre, se précipitera dans tes eaux. » Alors un ou plusieurs des assistants, émus par ces paroles, montent sur l'arbre et se précipitent dans le fleuve, accompagnés des vœux et des prières de la foule ». (*Géographie d'Edrici*, trad. Jaubert, I, p. 196.)

13, page 5. — Le nom écrit *fetouh* dans notre manuscrit peut devenir par de simples changements de points *qannoudj*, qui est la fameuse ville de Canoge, sur la rive occidentale du Gange, au confluent de ce fleuve et de la Djomna. « La grande importance de Canoge eut lieu dans

les IVe, Ve et VIe siècles de notre ère, au temps où les princes Sassanides règnaient en Perse. Ces princes, dont les états touchaient à l'Inde, eurent plus d'une fois des rapports indispensables avec les souverains de Canoge. Aussi le nom de cette cité se répandit dans l'Asie occidentale, et quand les Arabes parurent sur la scène, bien qu'elle eût perdu de son influence, elle continua à jouir d'une grande célébrité ». (REINAUD, *Introduction à la Géogr. d'Aboulféda*, p. CCCXXXVI.)

14, page 5. — La noix *faufel* est la noix d'arec, qui dans l'Inde atteint la grosseur d'un œuf de poule.

15, page 5. — Au lieu de *Raih* ou de *Rîh*, qui signifie « vent », on pourrait lire : *Zîh*, *Zeneh*, *Zenedj*, *Zebedj*, etc., etc. Peut-être la vraie leçon est-elle *Zâbedj*; voir plus loin la note 18 relative à la contrée de ce nom.

16, page 5. — En 1867, M. Emile Blanchard présentait à l'Académie des sciences un crabe monstrueux, pareil de forme à ceux de nos côtes, mais dont les bras avaient un mètre vingt centimètres de longueur, ce qui donnait pour l'envergure totale de l'animal environ deux mètres et demi. Il venait des mers du Japon. D'autres voyageurs affirment avoir vu, dans les mêmes parages, des crabes dont les bras dépassaient deux mètres de long, supposant ainsi une envergure de quatre mètres et plus.

« A cette occasion, M. Blanchard fait remarquer que la taille des animaux marins, tels que crabes, homards, moules, etc., que l'on pêche sur nos côtes, est bien plus petite que celle des individus qui vivent dans les parages où la pêche ne s'exerce pas. Le savant naturaliste pense que l'homme, qui, en définitive, recherche ces animaux pour sa nourriture, détruit les conditions favorables à leur accroissement, et ramène ces êtres à la taille que nous leur connaissons, et qui est bien inférieure à celle qu'ils pourraient acquérir dans des mers peu explorées. En effet, selon M. Blanchard, pour les crustacés du moins, la croissance ne s'arrête pas à l'âge adulte, mais elle continue indéfiniment. Si le crustacé habite des parages dont les eaux ne soient pas troublées et où la pêche ne s'exerce pas, il vit très-longtemps et peut atteindre de monstrueuses proportions ». (L. FIGUIER, *Année scientifique*, 1867, p. 330.)

17, page 6. — Sur *Lâmeri*, voir plus loin la note 95.

18, page 6. — La contrée nommé *Zâbedj* a des limites difficiles à définir. Vers l'époque à laquelle nous ramène notre livre, l'empire du Zâbedj, dont le souverain portait le titre de *Maha-radja*, grand roi, comprenait la majeure

partie de la Malaisie, avec la presqu'île de Malaka. « Les îles de la partie de la mer de l'Inde qui est tournée vers l'Orient, et qui se rapproche de la Chine, dit Albirouni, sont les îles du Zâbedj. Les Indiens les nomment *Sourendîb*, c'est-à-dire îles d'or. » (*Fragm. relat. à l'Inde*, p. 123.) Il faut donc comprendre, sous le nom général de Zâbedj : Sumatra, Java, Bornéo et la multitude d'îles, grandes et petites, qui avoisinent ces grandes terres.

Le marchand Soleïman, et surtout son continuateur Abou-Zéïd, donnent des détails étendus sur l'empire du Zâbedj et les splendeurs de sa capitale. « L'île où réside le maha-radja est extrêmement fertile, et les habitations s'y succèdent sans interruption. Un homme dont la parole mérite toute croyance a affirmé que lorsque les coqs, comme dans nos contrées, chantent le matin pour annoncer l'approche du jour, ils se répondent les uns aux autres sur une étendue de cent parasanges et au-delà. Cela tient à la suite non interrompue des villages et à leur succession régulière. En effet, il n'y a pas de terres désertes dans cette île, il n'y a pas d'habitations en ruines. » On conte que chaque jour l'intendant du roi lui présentait un lingot d'or, en forme de brique, d'un poids déterminé, que la brique était jetée dans un étang attenant au palais; que toutes ces briques successivement entassées restaient sous l'eau jusqu'à la mort du prince; qu'alors on les retirait pour les fondre et en faire la distribution aux princes de la famille royale et aux principaux fonctionnaires. (Voy. la relation des *Deux Musulmans,* édit. Charton, p. 130, 131.)

19, page 6. — Le OUAQ-OUAQ est une région assez mal définie, mais qui paraît appartenir aux parages des îles malaises. Il en est parlé dans le premier voyage de Sindbad (édit. Langlès, p. 474), dans le *Livre des Routes et des Provinces*, d'Ibn-Khordadbeh, dans Albirouni, etc. « Le pays des Ouâq-Ouâq, dit Ibn-Khordadbeh, est si riche en mines d'or, que les habitants fabriquent avec ce métal les chaînes de leurs chiens et les colliers de leurs singes. Ils livrent au commerce des tuniques brochées d'or ». (Trad. Barbier de Meynard, p. 293.) Albirouni combat une opinion reçue de son temps, à savoir que le nom de *Ouâq-Ouâq* proviendrait « d'un arbre dont le fruit aurait la forme d'une tête humaine poussant un cri ». (*Fragm. relat. à l'Inde*, p. 124.) Du reste, le savant écrivain arabe s'abstient de fournir une autre explication. Les Malais, encore aujourd'hui, appellent *aouq-aouq* une espèce de singe (le gibbon wouwou des naturalistes) assez répandue dans la Malaisie. Peut-être est-ce là la véritable origine de *Ouâq-Ouâq*.

Ibn-Batouta, dans sa traversée de Java à la Chine, toucha à une terre qu'il nomme *Taouâlici*. Ce qu'il dit des habitants, dont la figure « ressemble le plus possible à celle

des Turcs », s'accorderait assez bien avec ce qui est rapporté plus loin sur les gens du Ouâq-Ouâq. (Tome IV, 249.)

Maçoudi, contemporain de notre auteur, croit que le pays des Ouâq-Ouâq est situé dans le voisinage de Sofala des Zindj, ce qui peut s'expliquer par l'opinion alors fort répandue d'une union existant entre le Zâbedj et la pointe méridionale de l'Afrique. Du reste, le voyageur Caméron, qui vient de traverser l'Afrique, de Zanzibar à l'Atlantique, parle aussi d'une tribu nègre portant ce même nom.

19 *bis*, page 10. — Le nom de *Sérendib*, donné par les Arabes à l'île de Ceylan, est une altération de *sinhala-diba*, formé de deux mots indigènes : *sinhala* « qui a des lions » (en sanscrit *sinha*, lion) et *diba, douipa* « île ». *Séhîlan, Ceylan* sont aussi des altérations de *Sinhala*. On trouve de nombreux et très-curieux détails sur cette grande île chez tous les anciens voyageurs en Orient : le Chinois Fahian, l'Alexandrin Cosmas-Indicopleustes, les Arabes Soleïman et Abou-Zéid-Haçan, l'Italien Marco Polo, le moine chrétien Oderic de Frioul, etc., etc. Elle était surtout fameuse par ses pierres précieuses; aussi l'appelle-t-on l'*île du Rubis*, l'*île des Joyaux*, l'*île des Pierreries*, l'*île de l'Hyacinthe*, etc. Les musulmans racontent qu'Adam, après sa chute, fut relégué à Sérendib. Il portait avec lui du froment et trente rameaux détachés des arbres du Paradis terrestre; de là sont venus : la pêche, l'abricot, la datte, la grenade, la banane, l'amande, la pistache, la jujube, la cerise, le raisin, l'orange, la poire, la figue, le melon, etc. Adam était vêtu à son arrivée de feuilles qui, s'étant desséchées, furent entraînées par les vents; de là viennent les parfums et les aromates de l'Inde. (Voy. Maçoudi, *les Prairies d'or*, I, p. 61, 62.)

20, page 11. — Beaucoup d'écrivains anciens et modernes ont rapporté des faits ou des traditions relatives à des oiseaux gigantesques des mers de l'Inde, le *pheng* des Japonais, le *rokh* des Arabes, le *simourgh* des Persans, le *gryphon* des Grecs. On trouvera là-dessus des renseignements nombreux et intéressants dans les travaux publiés par un savant naturaliste italien, M. Giuseppe Bianconi, de Bologne, notamment dans le fascicule intitulé *Osservazioni addizionali intorno alla brevità del femore di Æpiornis*, 1874, p. 175 et suiv.; et dans le mémoire *Intorno a due vertebre di Æpiornis*, 1874, p. 193 et suiv. Ces travaux contiennent la traduction en italien de plusieurs passages du présent ouvrage, que je lui avais communiqués.

Marco Polo, dans son chapitre « de l'île de Madagascar », parle du rokh par ouï-dire : « En ces autres îles qui se trouvent plus au midi et où les navires ne vont pas volontiers,

il y a des griffons qui apparaissent à diverses saisons de l'année ; mais ils ne sont point faits comme on le croit généralement, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas moitié lions, moitié oiseaux; mais ceux qui en ont vu m'ont dit qu'ils étaient tout semblables à l'aigle, seulement démesurément grands, et si forts et si puissants qu'ils prennent un éléphant et l'enlèvent de terre, puis le laissent retomber, de sorte que l'éléphant est tout brisé, et alors le griffon fond sur lui et s'en repaît. Ceux qui l'ont vu disent qu'il a trente pas d'envergure et que les plumes de ses ailes sont longues de douze pas; sa grosseur est analogue à sa grandeur... Ceux de cette île l'appellent *roc* et ne lui connaissent pas d'autre nom; mais c'est nous qui, à cause de la grandeur du roc, avons pensé que c'était le même que le griffon ». (Edit. Charton, p. 413.)

Les personnes curieuses de connaître la part de vérité cachée sous les exagérations des conteurs orientaux trouveront les indications nécessaires dans les travaux précités de M. Bianconi.

Le rokh, comme on sait, joue un rôle considérable dans divers contes des *Mille et une Nuits*. Comme nos sept naufragés, le fameux Sindbad est transporté par un oiseau gigantesque :

« Le soleil approchait du couchant, et les ténèbres se répandaient dans l'espace; un immense nuage paraît, je le considère. C'était un oiseau. Alors je me souvins de ce que les marins nous ont raconté du *rokh*, oiseau qui a la dimension d'un nuage... Le volatile s'abattit... Une de ses serres, semblable à un grand harpon de fer, se trouva devant moi. Je déliai mon turban de dessus ma tête; je m'attachai fortement à un des bouts, et j'attachai l'autre bout à la serre, en disant : Peut-être que cet oiseau me tirera de cette île et me transportera dans un lieu habité. A l'apparition de l'aurore, le rokh se dresse, s'élance dans l'espace; j'étais fortement lié à sa serre, et j'avais avec moi le sac aux provisions. Il s'éleva dans le vide tellement que je pensai qu'il allait se clouer au ciel; mais baissant la tête, il regagna la terre. Je ne m'étais pas reconnu, que je me trouvai sur le sol. »

(Trad. de Langlès, dans la *Grammaire arabe* de Savary, p. 480, 481.)

20 *bis*, page 11. — La *parasange* des Arabes est la même que celle des Grecs, qui eux-mêmes l'avaient empruntée à l'Orient. Chez les Romains elle valait trois *milles*, le *mille* trois mille *coudées*, la *coudée* trente-deux *doigts*. Chez les Arabes, qui prenaient la coudée de vingt-quatre *doigts* seulement, le mille contenait quatre mille coudées, ou mille *brasses* de quatre coudées chacune. En somme, pour les uns et pour les autres, le mille est de 96,000 *doigts*, et la

parasange de 288,000 *doigts*. Quant au *doigt*, sa valeur est donnée par « l'espace qu'occuperaient six *grains* d'orge de grandeur moyenne, posés l'un contre l'autre ». Enfin le grain d'orge correspond à sept *poils* de mulet placés côte à côte. (Voy. ABOULFÉDA, *Prolegomènes*, p. 18 de la traduct. Reinaud.)

Pour les géographes, la parasange correspond à la lieue de 25 au degré; car on évaluait les 360 degrés de la circonférence du globe, à l'équateur, à 9,000 parasanges.

21, page 11. — La ville ou la contrée d'*Oman*, dont il est souvent question dans ce livre, est le pays de la côte orientale arabique qui porte encore ce nom. Les anciens ont connu une autre Oman ou *Omana*, signalée dans le *Périple de la mer Erythrée*, port de relâche, rendez-vous des négociants de l'Inde, d'Obollah, de la côte de l'Arabie méridionale et de la mer Rouge. Charles Müller place cette Oman sur la côte méridionale de la Perse, aux environs de Tiz (Béloutchistan). M. Reinaud croit qu'il faut en reporter l'emplacement jusqu'à l'entrée du golfe Persique, aux environs d'Ormuz. (Voy. son *Mém. sur la Mésène et la Kharacène*, dans le *Journ. anat.* de 1861, p. 75 du tirage à part.) Voy. plus loin la note 48.

21 *bis*, page 12. — « Ma dernière traversée de l'île de Kanbalou à l'Oman remonte à l'année 304... L'émir de l'Oman était alors Ahmed fils de Helâl, fils d'une sœur d'El-Qaïtâl ». (MAÇOUDI, *les Prairies d'or*, tome I, p. 234.)

21 *ter*, page 12. — La mesure de longueur que nous traduisons par *aune* est définie par l'auteur lui-même (p. 15), comme se comptant depuis le creux de l'aisselle jusqu'à l'extrémité du doigt *medius*.

22, page 12. — Le *dirhem* (qui étymologiquement représente la *drachme* des Grecs) était une monnaie d'argent dont on peut évaluer approximativement la valeur, variable suivant les époques et les pays, à 0 fr. 70 de notre monnaie. Quinze *dirhems* correspondaient à un *dinar* (le δηνάριον des Grecs), pièce d'or, qu'on peut compter par conséquent pour une dizaine de francs.

23, page 12. — Sous le nom de *Zindj*, les Arabes entendent les nègres de la côte orientale d'Afrique appelée de leur nom Zanguebar (*Bâr* est un mot de l'Inde désignant à la fois, dit Soleïman, un royaume et une côte). Pour certains géographes du temps, la côte africaine devait dans sa partie la plus méridionale rejoindre les régions de l'Inde. C'est ce qui explique la confusion, fréquente chez les écrivains orientaux, du pays de *Qamar* (montagnes de la *Lune*) avec une région du même nom, *Qamâr* ou *Qomâr*,

située vers le Zâbedj. On peut voir d'intéressants détails sur les Zindj dans *les Prairies d'or*, de Maçoudi, tome III, p. 5 et suiv.

24, page 12. — Notre auteur, ou son copiste, écrit *mer de Samarkand*. (Voy. le parag. LIII.) Le vrai nom, tel qu'on le lit chez tous les écrivains arabes de l'époque (Soléïman, Abou-Zéid, Ibn-Khordadbeh, Maçoudi, Ibn-Haucal, Albirouni, etc.), est *mer de Herkend*. C'est la portion de l'Océan indien comprise entre Ceylan et la pointe nord de Sumatra, c'est-à-dire correspondant à une partie de ce que nous appelons aujourd'hui le golfe du Bengale.

25, page 12. — Comparez ce passage de la Relation de Soléïman :

« Ils y remarquèrent (dans la mer située entre l'Inde et le Sind) un poisson (sur le dos duquel il s'élevait quelque chose de) semblable à une voile de navire. Quelquefois ce poisson levait la tête et offrait une masse énorme. Quand il rendait de l'eau par la bouche, on voyait, pour ainsi dire, s'élever un haut minaret. Au moment où la mer était tranquille, lorsque les poissons se ramassaient sur un même point, il les enlevait avec sa queue; ensuite il ouvrait la bouche, et l'on voyait les poissons se précipiter dans son ventre et disparaître comme au fond d'un puits. Les vaisseaux qui naviguent dans cette mer redoutent beaucoup ce poisson. La nuit, les équipages font sonner des cloches semblables aux cloches des chrétiens; c'est afin d'empêcher ce poisson de s'appuyer sur le navire et de le submerger ». (Trad. de M. Reinaud, dans les *Voyageurs anciens et modernes*, de M. Charton, tome II, p. 97.)

L'auteur arabe parle aussitôt après d'un autre grand poisson, long de vingt coudées, qu'il nomme *el-oual*. C'est évidemment le même nom que *el-ouak;* les deux lettres *l* et *k* sont aisément confondues dans l'écriture arabe. Voy. plus loin (LIII) un autre récit concernant le *fal*, autre variante du mot *oual*.

« La grande mer orientale recèle dans ses flots un poisson long de 100 à 200 coudées; les marins le redoutent, et, pour l'éloigner, ils choquent des morceaux de bois l'un contre l'autre. » (Ibn-Khordadbeh, *le Livre des routes*, trad. Barbier de Meynard, *Journ. anat.* 1865, I, 282.)

Dans l'analyse que nous a donnée Arrien (*Historia Indica*) de la relation du voyage fait, en 326 av. J.-C., par Néarque, chef de la flotte d'Alexandre, il est aussi question des monstres marins qui fréquentaient la mer des Indes. Les matelots effrayés à la vue des colonnes d'eau que d'énormes cétacés faisaient jaillir devant eux, se mettent, sur le conseil de leur capitaine, à crier à tue-tête, à sonner de la trompette, à frapper l'eau de leurs rames, pour écarter ces voisins

musulmans; or, les musulmans ont été maîtres à une certaine époque, non-seulement de l'Espagne, mais d'une partie de la France et de l'Italie; à une autre époque, ils ont été réduits à la province de Grenade. » (REINAUD, *Géogr. d'Aboulf.* Trad. I, p. 234, note 1.) L'Andalousie actuelle ne comprend donc qu'une faible partie de l'*Andalous* des Arabes au xe siècle.

35, page 24. — Ce conte de matelot semble comme un ressouvenir de la légende rapportée par Néarque touchant une île de la mer indienne nommée Nosala, *consacrée au soleil* et où nul mortel n'osait aborder. On lui dit que cette île avait été habitée par une Néréide; lorsqu'un homme tombait sur ses rivages, la Néréide en faisait son amant, puis le changeait en poisson et le jetait à la mer. Le soleil rendit plus tard la forme humaine à ces poissons, et de là vint la race des Ichthyophages.

36, page 25. — Notre manuscrit porte *Qîcour* ou *Qaiçour;* mais il est probable qu'il faut lire *Fansour*, ainsi qu'aux paragraphes LXXIII, LXXV. Voy. plus loin la note 95.

37, page 26. — Le *coheul* est une poudre noire que les femmes de l'Orient emploient comme cosmétique. (Voy. le mot *alcool* dans mon *Dictionnaire étymologique des mots français d'origine orientale.*)

38, page 30. — Le nom de DJÉZIRA, qui signifie île ou presqu'île, s'est naturellement appliqué à un grand nombre de régions. Ici il est sans doute question d'une ville nommée *Djéziirat-ibn-Omar* « l'île du fils d'Omar », ainsi appelée parce qu'elle avait été bâtie par les descendants du calife Omar dans une île du Tigre, au-dessus de Mossoul. (Voy. D'HERBELOT, *Bibliothèque orientale*, p. 384.)

38 *bis*, page 30. — Le poisson-scie (*squalus pristis*), répandu dans toutes les mers, est vulgairement connu sous les noms d'*épée de mer*, *espadon dentelé*, *héron de mer*. C'est un animal très-agressif et qui s'attaque particulièrement à la baleine et aux autres cétacés.

38 *ter*, page 31. — J'ignore à quelle bête marine cette histoire (XVIII) fait allusion. Mais voici un fait du même genre, plus singulier encore, qui est rapporté dans le recueil de chroniques en langue malaise, connu sous le nom de *Chedjarat-malayou* « l'arbre malais ». Le lecteur me saura gré de lui donner en entier cette bizarre historiette que je traduis sur le texte publié par M. Dulaurier, p. 131 et suiv.

« Quelque temps après arrivèrent des *Toudaks* qui assaillirent Singapoura; ils sautaient jusqu'à terre, et parmi les gens qui étaient sur le rivage, beaucoup mouraient atteints par ces Toudaks. S'ils frappaient à la poitrine, ils la

traversaient jusqu'au dos; s'ils frappaient au cou ou aux reins, ils les perçaient d'outre en outre. On ne pouvait rester debout sur le rivage; bien du monde mourut tué par eux.

« Padouka Sri Maharadja s'empressa de monter sur un éléphant et sortit du palais, suivi par les ministres, les eunuques et tous les officiers. Arrivé au rivage, le prince fut stupéfait de voir l'œuvre de ces Toudaks. Toute personne atteinte par leurs bonds était perdue sans ressource. Sous leurs piqûres, le nombre des morts s'accroissait à chaque instant. Le prince ordonna que les hommes (rangés l'un contre l'autre) fissent un rempart de leurs jambes. Mais dans leurs bonds, les Toudaks réussissaient à traverser cette barrière. Ils arrivaient comme la pluie, et les gens mouraient, mouraient toujours.

« Sur ces entrefaites, un jeune garçon dit : « Pourquoi faire ainsi un rempart de nos jambes? c'est là un artifice bien à notre détriment. Ne vaudrait-il pas mieux faire un rempart de troncs de bananiers? » Lorsque Padouka Sri Maharadja entendit les paroles de l'enfant : « Il a parfaitement raison », dit-il. Et il ordonna aux hommes de construire une barrière de troncs de bananiers. Quand les Toudaks arrivaient en bondissant, leur museau s'enfonçait dans ces troncs, et les hommes se hâtaient de les percer. Il périt ainsi de ces Toudaks un nombre inimaginable; leurs cadavres formaient des monceaux sur le rivage, et toute la population du pays de Singapoura ne put suffire à les manger. Et les Toudaks cessèrent leurs sauts.

« On conte que par la force du saut les Toudaks étaient arrivés jusqu'à l'éléphant du prince et avaient déchiré la manche de son *badjou* (vêtement de dessus), sur quoi on a fait la chanson :

« Le badjou du roi a été déchiré par le bondissement des Toudaks;

« Cela n'est pas allé plus loin, grâce à l'intelligence d'un enfant.

« Pendant que Padouka Sri Maharadja s'en retournait, les grands lui dirent : « Seigneur, cet enfant si jeune encore a déjà bien de l'esprit. Que sera-ce, lorsqu'il aura grandi! Il convient de s'en débarrasser. » C'est pourquoi on trouva juste que le roi donnât l'ordre de le tuer. »

39, page 32. — *Neurouz* est un mot persan qui signifie « nouveau jour » et qui désigne le premier jour de l'année. C'était, chez les anciens habitants de la Perse, un jour de fête qui s'est maintenu après leur conversion au mahométisme. Il correspond au commencement du printemps.

40, page 32. — Le mot que nous traduisons ici par ce terme vague « embarcation », et ailleurs par « chaloupe, canot » est dans notre manuscrit arabe *doûbedj* ou *doûnedj*,

au pluriel *douâbidj* ou *douânidj*. Cette expression manque dans tous les dictionnaires orientaux que nous avons pu consulter. Mais elle est certainement identique à un terme *doûndj* qu'on trouve dans Edrici : « Chaque marchand est accompagné d'un plongeur qu'il a loué et toute la flottille sort de la ville (de Bahreïn) au nombre de plus de deux cents *doundj*. La *doundj* est une sorte de barque ordinaire construite avec un entrepont que les marchands divisent en cabines au nombre de cinq ou six. » (*Géographie d'Edrici*, trad. Jaubert, 1er vol.

41, page 32. — On trouve le récit d'une aventure analogue dans les Mille et une Nuits (premier voyage de Sindbad, 70e et 71e nuits dans Galland) :

« Un jour nous découvrîmes une île charmante dont le sol semblait couvert d'un épais tapis de verdure odoriférante. Le capitaine ayant fait carguer les voiles, tous les marchands descendirent du bâtiment, se répandirent sur cette prairie et se mirent à boire, à manger, à se reposer. Tout à coup l'île éprouve un tremblement et est agitée. Un crieur proclame : « Voyageurs, garde à vous, vite au vaisseau, sinon vous êtes tous perdus. Hâtez-vous, cherchez votre sûreté; l'île sur laquelle vous vous trouvez est un poisson. » Tout le monde courut vers le bâtiment; les uns se jetèrent à la nage et y arrivèrent, le reste se noya. » (Trad. de Langlès, *addit.* à la *Grammaire arabe* de Savary.)

Bougainville plaisante l'erreur inverse d'un matelot de la *Boudeuse*, qui, en novembre 1767, prit une pointe de terre pour un souffleur.

42, page 23. — Zéila est encore aujourd'hui un port de la côte d'Adel, en dehors du détroit de Bab-el-Mandeb. Voici ce qu'en disait Aboulféda au XIVe siècle : « Zéila est une des villes célèbres de l'*Habach* (Abyssinie), située au fond d'une baie, dans une plaine. La chaleur y est extrême... On n'y connaît ni jardins ni fruits... On y pêche des perles. » (Page 161 du texte arabe.)

43, page 34. — Les *nesnâs* ou *nisânis* sont des êtres mythologiques assez voisins de l'homme, à l'existence desquels croyaient fermement les Orientaux. On peut les comparer aux satyres des Grecs et des Romains. Maçoudi a écrit quelques pages sur ces monstres à face humaine. Voici une anecdote qu'il rapporte à leur sujet : Des gens sont à la chasse des nesnas. Ils en rencontrent un et l'égorgent. D'autres étaient cachés, que personne ne voyait. Mais un d'eux voyant son camarade mort s'écrie : « Dieu soit béni ! comme son sang est rouge ! » Il est égorgé à son tour. Un troisième, caché dans le feuillage d'un arbre, dit : « Il mangeait une baie de sumac. » Les chasseurs s'en emparent

et le tuent, en disant : « S'il avait gardé le silence, on n'aurait pas su le dénicher. » — « Moi je ne parlerai pas », dit un autre nesnas du haut de son arbre. — « Encore un, disent les chasseurs, prenons-le. » Et il fut pris. Un cinquième nesnas murmura : « Ma langue, prends garde à toi ! » Nouvelle victime. (Voy. *les Prairies d'or*, tome IV, p. 14.) C'est le cas d'appliquer le proverbe oriental : « La parole est d'argent, mais le silence est d'or. »

Le *ẓhaloum* est évidemment un phoque.

43 *bis*, page 34. — Ayla est l'*Elana* des anciens, l'*Elath* de la Bible, aujourd'hui Araba, au fond du golfe de même nom, autrefois golfe Elanitique, dans la mer Rouge. C'était, dit Aboulféda, la ville habitée par les Juifs que Dieu changea en singes et en porcs. (*Coran*, chap. II, vers. 61.) Voy. *Géogr. d'Aboulféda*, publiée par MM. Reinaud et de Slane, p. 86 du texte arabe.

44, page 35. — Le phénomène bien connu de la phosphorescence de la mer est dû à la présence, à la partie supérieure de l'eau, de certains infusoires qui couvrent parfois des étendues extrêmement considérables. On l'a observé dans toutes les régions du globe, mais plus particulièrement dans les parages de la mer des Indes, où il acquiert une intensité vraiment extraordinaire.

45, page 35. — Maçoudi signale la présence d'un monstre marin appelé *tennin* (au pluriel *tenânin*) dans la mer des Barbares ou mer Caspienne. Il ne donne aucun détail sur la forme ni les mœurs de cet animal, ni sur ses qualités malfaisantes. (Voy. *les Prairies d'or*, tome I, p. 263.) Mais un peu plus loin (p. 266), il ajoute : « Les uns pensent que le *tennin* est un vent noir qui se forme au fond des eaux, monte vers les couches supérieures de l'atmosphère et s'attache aux nuages... de sorte qu'en voyant ce nuage accompagné d'obscurité et de tempêtes, on a cru que c'était un serpent noir sorti de la mer. D'autres pensent que le *tennin* est un reptile qui vit dans les profondeurs de l'Océan ; devenu fort, il fait la guerre aux poissons, et alors Dieu lui envoie les nuages et les anges, qui le font sortir de l'abîme sous la forme d'un serpent noir, brillant et luisant, dont la queue renverse sur son passage les édifices les plus solides, les arbres, même les montagnes, et dont le souffle seul déracine une foule de troncs vigoureux... Les Persans, bien loin de nier l'existence du *tennin*, disent qu'il a sept têtes, et l'appellent *adjdouhân*. Ils y font souvent allusion dans leurs récits. Dieu seul sait la vérité dans tout cela. » (Trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille.) « Plusieurs personnes, dit encore le même auteur, m'ont assuré avoir vu courir dans l'air, rapides comme l'éclair, des serpents blancs qui souvent se précipitaient sur la terre

et y exterminaient les animaux. Il n'est pas rare non plus d'entendre dans le silence de la nuit un bruit semblable au frôlement d'une étoffe neuve et qui provient du vol de ces serpents à travers les airs; les gens simples et ignorants l'attribuent aux sorcières qui traversent l'espace avec des ailes de roseau. (Ibid., tome II, p. 31.)

Visiblement le *tanin* ou *tennin* n'est qu'une personnification du cyclone ou de la trombe marine.

46, page 40. — Il faut probablement lire *Senf* (ou Sinf) au lieu de *Daif*, qui, dans l'écriture arabe, n'en diffère que par quelques points facilement déplacés ou négligés dans les manuscrits. Pour le Senf, voy. note 53.

47, page 41. — Cette histoire rappelle celle du cimetière des éléphants dans les Mille et une Nuits (septième voyage de Sindbad).

Quant aux serpents mangeurs d'éléphants, il en est question dans maint ouvrage arabe des plus sérieux. « Dans les montagnes du Zendj (Zabedj ?), dit Ibn-Kordadbah, il y a d'énormes serpents qui dévorent les hommes et les buffles; on en trouve qui dévorent des éléphants. » (*Le Livre des routes*, trad. Barbier de Meynard, *Journ. anat.*, 1865, I, p. 287). Cet ouvrage a été écrit vers le milieu du IXe siècle de notre ère.

Au sujet des serpents, je citerai un passage qu'Aboulféda emprunte à une relation plus ancienne. Un navire ayant fait naufrage sur la côte africaine de l'Atlantique, les marins se sauvèrent sur la chaloupe. Comme ils approchaient d'une montagne luisante (le cap Blanc), des indigènes les invitèrent à s'en tenir écartés; un peu plus tard, s'informant du motif de cette recommandation, ils apprirent que « toute cette montagne est une masse de serpents meurtriers; l'étranger prend cette masse pour une roche aux couleurs luisantes; séduit par son éclat, il s'en approche, et il est dévoré par les serpents. » (Voy. la trad. de M. Reinaud, p. 215, 216.)

48, page 42. — Sahari ou plutôt *Sahar* ou *Sohar* avait été la capitale du pays d'Oman. Au temps d'Aboulféda, c'est-à-dire au commencement du XIVe siècle, cette ville était déjà en ruines. Oman seule était en prospérité. (Voy. p. 98 du texte arabe.) La ville d'Oman, dit M. Reinaud, paraît désigner Mascate, qui est citée par le géographe Edrici sous son véritable nom. (Ibid. trad., p. 136, note.) Cf. aussi ce passage de la relation de Soleyman : « Nous nous rendîmes au lieu nommé Sahar d'Oman; ensuite nous nous approvisionnâmes d'eau douce à Mascate, à un puits qui se trouve là. » (Edit. Charton, p. 105.)

48 *bis*, page 43. — La côte de *Sofâla* paraît être le point extrême de l'Afrique australe visité par les navigateurs

arabes. On la nomme *Sofâla des Zindjs* pour la distinguer d'une autre *Sofâla* ou *Soufâra* (c'est-à-dire *Soubâra*, voy. la note 81), port de relâche dans la mer des Indes, dit Aboulféda (p. 359 du texte arabe), lieu où l'on pêche les perles, à cinq journées de marche de Sendân. En arabe, *Sofâla*, comme le fait remarquer d'Herbelot (*Bibl. orient.*, p. 815), signifie un lieu bas et creux. D'après Maçoudi (*Les Prairies d'or*, I, 332), c'est un bas-fond, une colline sous-marine, cause fréquente de la perte des navires. Voici le passage du géographe arabe, cité plus haut, sur Sofala des Zindjs, d'après la traduction de M. Reinaud (I, 222) : « La situation de Sofala est dans le pays des Zendjs. Suivant l'auteur du *Canoun*, les hommes qui l'habitent sont musulmans. Ibn-Sayd dit que leurs principaux moyens d'existence reposent sur l'extraction de l'or et du fer et que leurs vêtements sont en peau de léopard. Au rapport de Maçoudi, les chevaux ne se perpétuent pas dans le pays des Zendjs, de sorte que les guerriers marchent tous à pied ou combattent sur des bœufs. »

49, page 47. — « Je vous donne l'*aman* », c'est-à-dire « je vous fais grâce, je vous assure ma protection ».

50, page 49. — L'*ihram* est l'ensemble des cérémonies du pèlerinage.

51, page 49. — *Assouan* ou *Ossouan* (suivant la prononciation indiquée par Ibn-Kallikan) est la *Syène* des Grecs, *Souan* des Egyptiens, près des cataractes du Nil.

52, page 54. — *Qomâr*, d'après Aboulféda, est une *île* des régions de la Chine, qui produit l'aloès *qomari*. « Le pays de Qomâr, dit Maçoudi, n'est pas une île; mais il est situé sur le bord de la mer et couvert de montagnes; peu de pays dans l'Inde ont une population plus nombreuse. » (*Les Prairies d'or*, tome I, p. 170.) C'était une dépendance de l'empire malais du Zabedj. Son nom paraît être le même que celui du cap Comorin. Comari, dit Marco Polo, est une contrée de l'Inde pas très-civilisée, mais au contraire assez sauvage. » (Edit. Charton, p. 405.) D'autre part *Qomar*, *Qamar* ou *Qomr* s'est dit des îles Comores entre le Zanguebar et Madagascar.

53, page 54. — Le *Senf* ou *Sinf* correspond aux côtes méridionales et orientales de la Cochinchine et doit être assimilé au *Ciamba*, *Ziamba* de Marco Polo, et à la *Tsiampa*, *Champa*, *Siampa* des cartes modernes, dans la région sud-est de la péninsule cambodjienne. (Voy. le *Marco Polo* de M. Charton, p. 386, note 2.)

54, page 54. — L'outre (*girba*) est ainsi définie par Bruce : « Une *girba* est une peau de bœuf coupée carrément,

et dont on fait une outre bien cousue par une double couture, presque semblable à la couture des ballons anglais, de manière qu'elle ne laisse point échapper l'eau. Il y a au haut de la girba une ouverture semblable au trou qui est au-dessus d'un baril; tout autour de ce trou, le cuir est plissé et prolongé d'environ quatre travers de doigt, et quand la girba est pleine, on noue bien fort ce cuir avec de la ficelle. Ces girbas contiennent environ deux cent quarante pintes chacune, et deux girbas font la charge d'un chameau. » (*Voyage en Nubie et en Abyssinie*, édit. Panckouke, tome IV, p. 384.)

Cette mesure est un peu forte pour les tuyaux de plume de notre conteur, qui, malgré sa tendance à l'exagération, a sans doute en vue des outres de dimensions beaucoup inférieures.

55, page 54. — Chiraz est une ville de Perse bien connue, qui a donné le jour a deux poëtes illustres, Sâdi et Hafiz. Au XIIIe siècle de notre ère, le géographe arabe Yaqout en fait une description peu flatteuse, d'après un écrivain antérieur (*Dict. géog. de la Perse,* par Barbier de Meynard) : « Ses rues, dit-il, sont étroites et ses fenêtres trop rapprochées du sol; elle est aussi sale qu'elle est étroite et resserrée. La licence et le désordre y règnent sans cesse; les docteurs et les gens de lettres n'y jouissent d'aucune considération... La violence et l'injustice pèsent sur le peuple; le sang y coule sans cesse; la concussion et la corruption la plus effrenée existent dans toutes les classes. Les immondices qui couvrent ses rues ne laissent pas les hommes les plus purs et les plus pieux exempts de souillure, et on est suffoqué par les miasmes pestilentiels qui se répandent partout. Les habitants sont inexcusables de ne pas creuser des fosses et des égouts, de ne pas nettoyer leurs rues et les toits de leurs maisons, car l'air de la contrée est pur, l'eau est douce et le sol très-fertile. Les canaux s'y croisent en tous sens; mais la négligence du peuple les laisse se remplir d'ordures. »

55 *bis*, page 55. — Les musulmans ne peuvent manger la chair d'un animal qui n'a pas été saigné. C'est ce qui explique pourquoi on égorge l'oiseau après l'avoir assommé. De même, dans le récit LII, des naufragés se font, à défaut d'autres instruments tranchants, des couteaux de pierre pour saigner l'oiseau qu'ils ont abattu. Toute bête terrestre qui n'a pas été saignée est une « charogne » dont il est expressément interdit de se nourrir.

Le *rotl* correspond à la livre. C'est de ce mot arabe que vient le portugais *arratel*.

Le *ouakîl* est le curateur, l'intendant, le mandataire du gouverneur (*sâhib*).

56, page 57. — Cette fable de fourmis féroces, grosses comme des chats, est bien ancienne. Hérodote parlant des Indiens du Nord, dit qu'il y a, aux environs de leurs pays, des endroits que le sable rend inhabitables : « On trouve dans ces déserts et parmi ces sables des fourmis plus petites qu'un chien, mais plus grandes qu'un renard. On en peut juger par celles qui se voient dans la ménagerie du roi de Perse, et qui viennent de ce pays où elles ont été prises à la chasse. Ces fourmis ont la forme de celles qu'on voit en Grèce; elles se pratiquent sous terre un logement. Pour le faire, elles poussent en haut la terre de la même manière que nos fourmis ordinaires, et le sable qu'elles élèvent est rempli d'or. On envoie les Indiens ramasser ce sable dans les déserts. »

L'auteur de la chronique malaise intitulée *Chedjarat Malayou* rapporte une anecdote où la comparaison de notre écrivain arabe est reproduite : « Un jour, Marah Silou alla chasser (dans l'île de Sumatra). Son chien, nommé Si-Pasey, se mit à aboyer, et Marah Silou vit que Si-Pasey aboyait sur un monticule où était une fourmi *grosse comme un chat*. Marah Silou prit la fourmi et la mangea. » (Texte malais publié par M. Dulaurier, p. 108.)

Maçoudi, qui en fait de monstres n'est pas très-crédule, ne cite « les fourmis grosses comme des loups ou des chiens » que pour dire qu'il n'en parlera pas. (Voy. *Les Prairies d'or*, IV, 92.)

L'origine probable de ces fables est due sans doute à l'existence d'un insecte de mœurs très-analogues à celles de la fourmi, le *termes bellicosus*, dont la femelle atteint parfois un décimètre et demi de longueur. On peut voir ce que j'ai dit à ce sujet dans le *Journal de la Jeunesse* (ann. 1874, II, p. 155 et suiv.); mais, dans le passage d'Hérodote, il s'agit assurément d'un animal tout autre que le termite ou la fourmi. S'il avait voulu parler d'un insecte, l'auteur grec ne l'eût point comparé au chien et au renard.

57, page 58. — *Qâqala* est un port de l'île de Java, si du moins on doit, comme je le pense, l'assimiler à la ville mentionnée sous ce nom par Ibn-Batouta, qui y séjourna au milieu du XIVe siècle. MM. Defrémery et Sanguinetti prononcent *Kakoulah*. (Voyag. d'Ibn-Batouta, IV, 240, 242 et suiv.)

58, page 58. — « Le nombre prodigieux de singes qu'on voit à la Côte-d'Or et en Guinée y rend aussi les voyages fort dangereux par terre. Ils attaquent un passant quand ils le voient seul, et le forcent à se réfugier dans l'eau qu'ils craignent beaucoup. » (*Voyage de Dampier*, dans la collect. de F. B., tome IV, p. 168, note.)

Albirouni, l'écrivain arabe qui a le mieux connu et décrit

la presqu'île indienne, dit que sur le continent en face de Sérendib, à seize parasanges de la côte, est une chaîne de montagnes appelée Montagnes des Singes. « Chaque jour, dit-il, le roi des singes sort avec quelques bandes de ses sujets. Les singes ont des lieux de rendez-vous. Les habitants ont soin de préparer pour eux du riz bouilli qu'ils apportent sur des feuilles d'arbre. Quand les singes ont mangé, ils s'en retournent dans leurs bois. Si on négligeait de leur préparer à manger, cette négligence serait la ruine du pays, tant ils sont nombreux et méchants. Les habitants croient que ces singes formaient jadis un peuple d'hommes, à présent métamorphosés, et qu'ils prêtèrent un secours actif à Rama, dans la guerre contre les démons. » (Voy. REINAUD, *Fragments relatifs à l'Inde*, p. 122.)

58 *bis*, page 58. — Pour la date 390 qui figure dans l'anecdote XXXIX, et qui est certainement fautive, voyez ce que nous avons dit dans la Préface.

59, page 60. — Le *ʒâm* ou *ʒâma* (pluriel *aʒouâm*) correspond, comme mesure de temps, à la 8e partie du jour de 24 heures, c'est-à-dire à un intervalle de 3 heures. C'est aussi une division du cercle, employée par les navigateurs dans la mesure de la hauteur du pôle. Il est alors un 8e de l'*Isba'* ou doigt, qui, d'après la note de M. Maury, insérée dans l'*Introduction à la Géographie d'Aboulféda*, par M. Reinaud, peut être évalué à 1 degré 36 minutes, ce qui donne au zâm une valeur de 12 minutes de cercle.

60, page 60. — KALAH ou *Kala*, d'après Walckenaer, était située dans la presqu'île de Malaka, vis-à-vis l'île de Sumatra. Ibn-Khordadbeh nous apprend que, de son temps (IXe siècle de notre ère), le commerce tirait de Kalah le plomb dit *el-qa'lî* c'est-à-dire l'étain, qui est encore une des productions de la presqu'île. Abou-Zéid fournit la même indication. Aboulféda dit que « dans *l'île* (ou presqu'île) de Kala est une ville habitée par des Musulmans, des Indiens et des Persans; elle contient des mines de plomb (étain), le bambou et l'arbre à camphre ». (P. 375 du texte arabe.)

61, page 61. — Les naturalistes modernes ne sont pas tous convaincus de l'impossibilité d'un croisement fécond entre l'homme et certaines espèces de singe. Car, dans le *Dictionnaire d'Histoire naturelle* de Déterville, publié en 1819, on lit les passages suivants, signés par Virey : « Si l'on suppose que la grossesse des femelles des orangs-outangs s'étend jusqu'à six ou sept mois, comme on le rapporte de celle des gibbons, il serait peut-être possible d'obtenir des individus métis ou hommes-singes, surtout en choisissant les races humaines les plus analogues aux orangs-outangs. De tels métis seraient bien curieux sans doute, et l'étude de leur

intelligence ferait faire de grandes découvertes en métaphysique et dans la science de l'homme. » (Tome XXXI, p. 268.) « Qui sait jusqu'à quel point nous nous rapprochons, par les facultés corporelles, de la nature des singes ? Combien de négresses surprises par une troupe lubrique de satyres, dans les forêts d'Afrique, ont pu engendrer des monstres ? Combien même de femelles de singes, Messalines sauvages, se sont volontairement prostituées à l'ardeur des Africains ? On ignore tout ce qui se passe en amour dans ces vieilles forêts, où la chaleur du climat, la vie brute des habitants, la solitude et les délires des passions, sans lois, sans religion, sans mœurs, peuvent faire tout oser; et ces êtres dégradés, ces monstres mi-partie hommes et singes, confinés dans quelque désert ignoré, dérobés à la société humaine par la honte ou bien immolés par la crainte du déshonneur, nous demeureront longtemps inconnus. » (Ibid., p. 265.)

On sait que certaines espèces de singes recherchent les femmes avec autant d'ardeur que leurs propres femelles. « Des gens dignes de foi, dit Ibn-Batouta, m'ont rapporté que, quand un de ces singes (de Ceylan) s'est emparé d'une jeune fille, celle-ci ne peut se dérober à sa lubricité. Un habitant de l'île m'a raconté qu'il y avait chez lui un singe, qu'une de ses filles entra dans une chambre et que l'animal l'y suivit. Elle cria contre lui, mais il lui fit violence. Nous accourûmes près d'elle, continuait ce personnage, nous vîmes le singe qui la tenait embrassée, et nous le tuâmes. » (IV, p. 177.)

62, page 61. — Nous pourrions relever chez les écrivains orientaux bien des détails curieux sur des faits de bestialité. On pensera ce qu'on voudra du récit suivant, emprunté à un ouvrage persan du XIe siècle qui est lui-même une traduction du sanscrit :

« Pan, fils de Four (Porus) roi des rois de l'Inde, était un grand ami de la chasse; toute la nuit, il marchait pour chercher le gibier. Or, une troupe de brahmanes et d'anachorètes avaient établi leur demeure sur une montagne; parmi eux était un anachorète qui, par sa sainteté, avait acquis la faveur de voir tous ses vœux exaucés. Un jour cet anachorète vit deux gazelles s'accoupler; la concupiscence s'empara de lui, mais il réfléchit que si sa passion se révélait au dehors, il serait déshonoré. En conséquence, il adressa au Dieu Très-Haut une prière pour obtenir d'être métamorphosé momentanément en gazelle, et de pouvoir trouver une compagne, après quoi il redeviendrait homme sans que son secret eût été dévoilé. Ce qu'il avait demandé eut lieu. L'anachorète devint gazelle; et, ayant trouvé une compagne, il se retira pendant la nuit avec elle, et ils eurent commerce ensemble.

« Par hasard, Pan arriva au moment même dans cet endroit. Au bruit que faisait ce couple, il tira une flèche au milieu

de l'obscurité; et, comme en ce moment l'anachorète était accroupi, le trait l'atteignit au ventre. L'anachorète tomba, et, reprenant sa figure, il se roula tout ensanglanté. En même temps, il proféra ce vœu : « O mon Dieu ! puisqu'un homme m'a ainsi empêché de satisfaire ma passion, la première fois que la passion s'emparera de lui, fais-le mourir aussi ! » Pan s'approcha dans le même instant. A ce spectacle, il fut tout surpris et adressa quelques questions à l'anachorète. Celui-ci, qui respirait à peine, lui raconta son aventure. Pan reprit : « J'ignorais cela. » Et il demanda pardon. « Je te pardonne, dit l'anachorète, mais voilà le « vœu que j'ai proféré. » Disant ces mots, il expira. »

Si le lecteur est curieux de connaître l'effet du vœu de l'homme-gazelle, à la piété de qui Dieu ne savait rien refuser, voici en abrégé la conclusion du pieux récit. Pan est couché; deux de ses femmes le veillent, Madri et Counti. Counti éprouve des désirs ; Pan ne résiste pas. « Mais au moment où son amour était excité et où il allait se satisfaire, il rendit l'âme. » (*Fragm. relat. à l'Inde*, p. 32 du tirage à part.)

63, page 67. — Le *mithcal* ou *mescal* correspond à l'once.

64, page 68. — Maçoudi parlant des singes fait la réflexion suivante :

« Il n'y a pas au monde d'espèce de singes plus intelligente, mais en même temps plus malicieuse que celle des singes du Yémen. » (*Les Prairies d'or*, II, 51.)

65, page 75. — *Matyâl.* J'ignore la signification exacte de ce mot qui ne se trouve point dans les dictionnaires arabes, persans, malais, ni hindoustanis. Il semble désigner ici une petite embarcation.

66, page 75. — SANDAL-FOULAT est le lieu nommé Sender-Foulat dans la relation du marchand Soléiman : « Sender-Foulat, dit-il, est le nom d'une île; il s'y trouve de l'eau douce. De là les navires entrent dans la mer appelée *Sandji*, puis ils franchissent les portes de la Chine. » (*Les Deux Mahom.*, p. 106.) M. A. Maury place Sender-Foulat sur la côte de Cochinchine, vers le cap Varela, à Ong-Ro, au sud de ce cap.

On sait que dans les langues de cette région maritime le mot *poulaw*, *poulo* signifie île. Sandal-Foulat, à mon sens, signifierait « l'île du *Sandal* ou *Santal* ». Les Arabes n'ayant pas de *p* remplacent cette lettre soit par un *b*, soit par un *f*.

67, page 79. — KHANFOU, située vers l'embouchure du Kiang, joue un grand rôle, au commencement du moyen âge, dans les relations commerciales entre les musulmans et la Chine. Elle servait de port à une ville très-considérable, Hang-tcheou-fou, située sur le même fleuve à quelques

journées de marche dans l'intérieur des terres. Les étrangers devaient s'y trouver en très-grand nombre dès le IXe siècle de notre ère, s'il est vrai, comme le rapporte Abou-Zéid-Haçan, que, lors d'une guerre civile qui éclata en l'année 264 de l'hégire (878 de notre ère), cent vingt mille musulmans, juifs, chrétiens et mages furent massacrés dans cette ville où ils s'étaient établis. Quatre siècles plus tard, Marco Polo, qui parlait *de visu*, cite la ville maritime de *Ganfu* comme possédant « un très-bon port où arrivent de grandissimes navires et une foule de marchandises de l'Inde et des autres pays ». (Edit. Charton, p. 373.)

Khamdan ou *Khomdan* était au IXe siècle la capitale de l'empire chinois, *Tchan-ngan*, sur le Ouéi, affluent du fleuve Jaune, plus tard nommée *Singanfou*. (Relation d'Abou-Zéid-Haçan, édit. Charton, p. 121.)

68, page 80. — KAMRAN ou *Kamerân* est une île de la mer Rouge, peu éloignée de la côte du Yémen. « Cette île est habitée, dit la géographie d'Aboulféda, et elle avoisine le port de Zébîd. » (Page 155 du texte arabe, édit. Reinaud et de Slane.)

69, page 80. — ADEN, sur la côte arabe, à l'entrée de la mer Rouge, n'a cessé d'être depuis bien des siècles un port important pour les relations commerciales entre le bassin méditerranéen, l'Afrique équatoriale et australe, la Perse, l'Inde et la Chine.

70, page 80. — GHALAFQA, *Galefca* ou *Ghelafeca* était le port de Zébid, dans le Yémen. Il a été comblé par les sables. (Voy. *Aboulféda*, p. 89 et 155.)

71, page 81. — Je conjecture, puisqu'il s'agit ici d'un voyageur aux « pays du poivre » que *Bârnân* (ou *Bârnâï*) est Bornéo. Quelques anciens géographes appellent cette grande île *Brunai*, et l'une des principales villes porte encore le nom de *Varouni*.

72, page 81. — KOULAM ou KOULAM-MÉLI a été longtemps un des ports les plus importants du sud de la presqu'île indienne. Ibn-Batouta, qui traversait cette région vers le milieu du XIVe siècle, dit qu'il faut dix jours de marche pour aller de *Calicut* à Koulam, qui est une des plus belles villes du Malabar, dont les marchés sont magnifiques et les négociants très-riches. « C'est la ville du Malabar la plus rapprochée de la Chine, et là se rendent la plupart des trafiquants de ce pays. » (Edit. Defrémery, tome IV, p. 100). Voy. plus loin la note 92.

73, page 82. — Le *dâneq*, en persan *dânk*, est la sixième partie du dirhem, soit environ 12 centimes de notre monnaie.

74, page 84.—Samarra ou *Sara-man-râ* ou *Sorr-man-râ*, ainsi nommée, dit-on, par les premiers califes abbassides qui l'habitèrent, de trois mots arabes signifiant « joie de qui la voit » (voy. Maçoudi, *les Prairies d'or*, tome III, p. 141), est une localité peu éloignée de Bagdad.

Le calife Motamed Billah, dont il est ici question, régna de 870 à 892.

75, page 84. — Entre l'historiette XLIX et l'historiette L, doit être placée la suivante qui a été oubliée dans le texte :

« On m'a assuré qu'un roi de l'Inde fit faire l'image de Mohammed fils de Bâlichâd, comme étant un marin distingué et dont le nom a couru sur la mer. Et c'est, dit-on, leur coutume de faire l'image des personnes illustres et qui s'élèvent au-dessus des autres hommes. »

Reinaud, dans son *Mémoire sur l'Inde*, rapporte un fait qui a trait à cette coutume. Au commencement du VIIIe siècle, une armée musulmane s'avança le long de la mer vers l'embouchure de l'Indus, sous les ordres de Mohammed, fils de Cassem. Ce général fut partout victorieux. « Telle fut l'impression que Mohammed et quelques-uns de ses compagnons firent sur les indigènes, qu'on voulut avoir leur représentation dans la contrée : ce qui s'exécuta probablement au moyen de sculptures sur le rocher, telles que celles qu'on voit à Bamyam et ailleurs. » (P. 187.)

76, page 88. — Le lieu de Maït, *(Mâbit* ou *Mâfit)* est mentionné par Ibn-Khordadbeh comme point de départ de son itinéraire de la Chine. (Page 66 du texte arabe, p. 288 de la traduction de M. Barbier de Meynard.)

Sérira était aussi un port de relâche pour les navires allant de l'Inde à la Chine. Aboulféda (texte arabe, p. 368) dit que la ville était située sur un fleuve, dans une île (ou presqu'île) du même nom. Maçoudi donne Sérira comme une île située à environ quatre cents parasanges du continent, parfaitement cultivée, et appartenant au Maharadja, ou chef de l'empire malais. (Voy. *les Prairies d'or*, I, p. 343.) Notre auteur dit lui-même un peu plus loin (CXIX) que Sérira se trouve à l'extrémité de l'île de Lâmeri, par conséquent vers les côtes de Sumatra.

77, page 89. — Le Mihran est l'Indus. Albirouni fait remarquer que certain écrivain, « dans la simplicité de son cœur et à cause de son peu de connaissance du cours des

rivières et de la configuration des mers, » a regardé ce fleuve comme un des bras du Nil, parce qu'on y trouve des crocodiles, comme dans celui-ci. On sait, dit M. Reinaud, qu'Alexandre le Grand, eut un instant la même idée. Si alors, comme dans les siècles postérieurs, certains affluents de l'Indus portaient le nom de *Nil-ab* (à cause de l'indigo, *nil*), cultivé sur leurs bords ou de la couleur *bleue* de leurs eaux), la confusion s'expliquerait plus aisément par la similitude des appellations.

Pour le mot *men*, voyez ci-dessus la note 7.

78, page 89. — « On trouve dans le commerce trois espèces de racines sous le nom de *costus*. Non-seulement on ignore quelles sont les plantes auxquelles on doit les rapporter, mais on doute encore que les costus des modernes soient les mêmes que ceux des anciens. » (*Dictionn. d'histoire natur.* de Déterville, VIII, p. 156.)

79, page 90. — « Et si leur convient aussi donner aux hommes qui enchantent les grands poissons que il ne facent mal aux hommes qui vont soubs l'eaue pour trouver les perles, le xxe de tout ce que il prennent. Et nomment ces hommes qui enchantent ces poissons *abrivaman*, et leur enchantement dure celui jour seulement. Et sachiez aussi que ces Abrivaman savent enchanter les bestes et les oiseaux et toutes choses qui ont ames. » (Marco Polo, édit. *Pauthier*, p. 607-608.)

80, page 90. — Au lieu de Dadanoura ou *Dadâboura*, je pense qu'il faut lire *Sindaboura*, qui en diffère à peine dans l'écriture arabe. (Voy. plus loin la note 111 sur *Sindabour*.)

81, page 90. — Le récit fait voir que *Sâmour* et *Soubâda* ou plutôt *Soubâra* ne peuvent être fort éloignés de Dîmour, ville située aux environs de l'emplacement actuel de Bombay. Albirouni dit que Soubâra est à six parasanges de Sendân et à cinq parasanges de Tâna. (*Fragm. relat. à l'Inde*, p. 121). C'est sans doute la *Soupara* de Ptolemée, et l'*Ouppara* du Périple de la mer Erythrée. Les Arabes ont plus tard confondu ce nom avec celui de Sofala, appelant cette ville *Sofala de l'Inde*, et la véritable Sofala *Sofala des Zindjs*. M. Reinaud pense que Soubâra est l'antique Ophir des livres saints. (Voy. *Mém. sur l'Inde*, p. 221.)

Les mots *batak*, *thélah* (ou *théladj*) et *djéram* sont des termes malabares que l'auteur arabe prend soin d'expliquer.

Dîmour, qu'il faut assurément identifier au pays nommé ailleurs *Sîhour* (XCI, XCIII) était, dans les premiers siècles de l'hégire, une place de commerce très-importante de l'Inde. Albirouni la nomme *Djîmour;* Maçoudi et Ibn-Haucal

Sélmour. Dès le IXe siècle, on y comptait dix mille musulmans établis avec leur famille. Ces étrangers avaient, comme on le voit au paragraphe XCI, leur juge spécial pris parmi leurs coreligionnaires. (Voy. l'*Introduction à la Géogr. d'Aboulféda*, p. CCCXLIV. On peut voir aussi la *Géographie d'Edrici*, trad. Jaubert, I, p. 172.)

82, page 95. — On trouve dans un passage d'Albirouni sur l'Inde la contre-partie de l'aventure du marchand Ishak. L'écrivain rapporte qu'un marchand de légumes de la ville de Balabhi (dans le Guzarate) était devenu si opulent qu'il achetait toutes les propriétés à vendre dans le pays. Le souverain voulut avoir part aux richesses de son sujet, et demanda une somme que le marchand lui refusa. Puis celui-ci craignant les suites du ressentiment du prince, se réfugia chez un roi voisin, y acquit à force d'or une flotte et une armée nombreuses, revint à Balabhi, surprit la ville, s'empara du roi et le mit à mort. (Voy. *Mém. sur l'Inde*, p. 104.)

83, page 95. — Le *mihrdjan*, dans le calendrier persan, correspond à l'équinoxe d'automne. On peut voir dans d'Herbelot (*Biblioth. orientale*), aux mots *Nevrouz* et *Féridoun*, à quelle occasion, suivant la légende, fut établi ce jour de fête.

84, page 96. — *Sekbâdj* ou *sikbâdj* est la forme arabe du mot persan *sikbah*, mot formé de *sik* vinaigre, et *bâh*, bouillon, bouillie. Le sikbâdj est un ragoût fait de viande, de farine et de vinaigre. M. Barbier de Meynard traduisant une anecdote de Maçoudi où le sikbâdj joue le principal rôle, explique ce mot par « vinaigrette de viande hachée et assaisonnée de miel ». (Voy. *les Prairies d'or*, VII, 220.) Freytag indique aussi le miel comme partie intégrante de ce mets. Castelli, Meninski, Richardson sont muets là-dessus, et peut-être ont-ils raison.

85, page 96. — LOUÏN ou *Laouïn* est sans doute identique à *Louqîn*, ville dont il est question dans une relation arabe du Xe siècle (voir Reinaud, *Introd. à la Géogr. d'Aboulféda*, p. CDXVI), et aussi dans le *Livre des Routes* d'Ibn-Khordadbeh (p. 66 du texte arabe). On trouve aussi ce nom sous la forme *alouqîn*, qu'on peut lire *el-waqîn*, en prenant *al* pour l'article arabe. Ibn-Khordadbeh dit que cette ville est le premier point de relâche en Chine (trad. Barbier de Meynard, p. 292); il ajoute qu'on peut aller de ce port important à Khanfou en quatre journées par mer et vingt journées par terre. (*Ibid.*)

86, page 97. — Au lieu de BÉRIRA, il faut lire *Berbéra*. La mer de *Berbera* est le golfe d'Aden, en tout ou en partie. Voici, d'après la traduction de M. Reinaud, ce qu'en disait

Aboulféda : « Le canal Berbéri est un bras de mer qui se détache de la mer de l'Inde, au midi de la montagne du Mandeb et du pays de Habesch (Abyssinie), et qui se prolonge à l'occident jusqu'à la ville de Berbéra dans le pays des Zendj... La longueur de cette mer, de l'est à l'ouest, est d'environ cinq cents milles. On raconte au sujet des vagues de cette mer des choses extraordinaires. Le shérif Edrisi rapporte que les flots s'y élèvent comme de hautes montagnes sans se briser. Il ajoute que c'est par cette mer que l'on se rend à l'île de Canbalou, île occupée par les Zendjs, et où se trouvent des Musulmans. » (P. 30 et 31.)

A l'époque d'Aboulféda (XIVe siècle), les habitants de Berbéra avaient beaucoup perdu de la sauvagerie que leur attribue notre auteur. « La plupart des habitants, dit le célèbre géographe, ont embrassé l'islamisme; c'est pour cela qu'on ne trouve plus dans les pays musulmans d'esclave appartenant à cette peuplade. » (P. 232.) L'île de Canbalou paraît être Madagascar, dont les habitants étaient déjà musulmans dès le XIIIe siècle, comme le témoigne Marco Polo : « Les naturels (de *Madeigascar*) sont sarrazins et adorent Mahomet. » (Edit. Charton, p. 415.).

Trois siècles avant Aboulféda, Maçoudi donne sur la mer de Berberi des détails semblables à ceux qu'on vient de lire. (*Les Prairies d'or*, I, 231, 232.) Déjà à cette époque les habitants de Canbalou avaient embrassé l'islamisme. Au sujet des vagues terribles de cette mer, « vagues qui ressemblent à de hautes montagnes, puis se creusent en profondes vallées et ne se brisent pas, » Maçoudi rapporte un refrain que chantaient les marins arabes en abordant ces parages :

« Berbéra, Djafouna, que vos vagues sont folles !
« Djafouna, Berbéra, leurs vagues, les voilà ! »

86 *bis*, page 98. — Il est fait plusieurs fois mention du *crocodile* dans ces historiettes. Nous pensons qu'en plusieurs passages il faudrait lire *requin*. Les Arabes n'ont pour ainsi dire pas de mot pour désigner ce squale, et le Dictionnaire français-arabe d'Ellious Bocthor en est réduit à traduire requin par *kelb bahri* « chien marin ».

87, page 99. — « Lorsqu'un roi vient à mourir dans l'Inde ou qu'il est tué, beaucoup de personnes se brûlent volontairement. On appelle ces victimes *belandjeriyeh*, au singulier *belandjer*, comme qui dirait « amis sincères » du défunt, mourant de sa mort et vivant de sa vie. » (MAÇOUDI, *les Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, tome II, p. 87.) L'*Adjaïb-al-Hind* écrit *balâoudjer, balâoudjeriya*.

88, page 101. — Par *salît* il faut entendre de l'huile. Le mot se dit de l'huile d'olive, de l'huile de sésame, etc.

89, page 102. — D'après les prescriptions de la loi musulmane, « on est obligé pour lâcher de l'eau de s'accroupir comme les femmes, de peur qu'il ne tombe quelque goutte d'urine dans les chausses. Pour éviter ce péché, ils expriment avec grand soin le canal par où elle a passé et en essuyent le bout contre la muraille; on voit en plusieurs endroits (à Constantinople) des pierres toutes usées par ces frottements. Quelquefois les Chrétiens pour se divertir frottent ces pierres avec le fruit du *Poivre-d'Inde*, avec de la racine du *Pied-de-veau* ou de quelques autres plantes brûlantes, en sorte qu'il survient souvent une inflammation à ceux qui viennent s'y essuyer. » (Tournefort, *Voyage du Levant*, II, p. 335.)

90, page 102. — Sendan, ville de la côte occidentale de l'Inde. D'après un géographe cité par Aboulféda (page 159 du texte arabe), elle était à quinze parasanges de Mansoura (du Sind). On y trouvait le costus, la canne, le bambou. C'était un des lieux de relâche les plus célèbres.

91, page 102. — Au sujet des ablutions qui, chez les musulmans, doivent suivre l'acte naturel dont il est ici question, voici ce que rapporte le même voyageur :

« Quand les Turcs vont à la garde-robe chez eux ou à la campagne, ils font provision de deux grands mouchoirs qu'ils portent à leur ceinture, ou qu'ils mettent sur les épaules comme les maîtres-d'hôtel font la serviette : dans cet équipage ils portent à la main un pot plein d'eau qui leur sert pour faire le *taharat*, c'est-à-dire pour se laver et relaver le fondement avec le doigt. Le Grand Seigneur lui-même ne saurait s'en dispenser, et c'est la première instruction que son gouverneur lui donne; il est à présumer qu'après cette opération les Turcs se lavent et s'essuyent souvent le bout des doigts. Ce n'est pas là le seul inconvénient; il peut survenir bien des choses qui rendent cette ablution inutile, et qui obligent à la recommencer de nouveau, par exemple, si on laisse échapper quelque vent; mais le malheur est bien plus grand si on a le cours de ventre, auquel cas cette ablution qui doit être souvent réitérée, devient une cérémonie très-fatigante. J'ai ouï dire à des Turcs qu'une des principales raisons qui les empêchoit de voyager en pays de chrétienté, c'étoit de ne pouvoir pas faire de pareilles fonctions assez à leur aise... Au défaut d'eau, ils peuvent se servir de sable, de poussière, ou de quelques plantes propres pour se nettoyer. Le chapitre que Rabelais a fait et qui porte un assez plaisant titre (liv. Ier, chap. XIII), leur seroit d'un grand secours si on le traduisoit en leur langue. » (*Voyage du Levant*, tome II, 336, 337.)

92, page 103. — Koulam-Méli (ou *Koulam-Malay*) est un port de la côte du Malabar, un peu au nord du cap Comorin.

Il est mentionné dans la Relation de Soléiman : « D'Oman, les navires mettent à la voile pour l'Inde et se dirigent vers Koulam-Malay; la distance est d'un mois de marche avec un vent modéré. A Koulam-Malay il y a un péage qui sert pour la contrée et où les navires chinois acquittent les droits. On y trouve de l'eau douce fournie par des puits. » (Edit. Charton, p. 105.) *Koulam*, en langue tamoule, signifie bassin, étang. Marco Polo mentionne la même ville sous le nom de *Coillon*. (Voy. ci-dessus la note 72.)

93, page 106. — « Lorsqu'une personne avance en âge, soit homme, soit femme, et que ses sens s'appesantissent, elle prie quelqu'un de sa famille de la jeter dans le feu ou de la noyer dans l'eau, tant les Indiens sont persuadés qu'ils reviendront sur la terre. » (Relation d'Abou-Zéid-Hacan, *ubi supra*, p. 143.)

Mon manuscrit arabe écrit le nom du lieu où s'accomplissent ces suicides sans aucun point diacritique, ce qui en rend la lecture absolument incertaine. On pourrait lire *Kastanâb*.

94, page 106. — Le *Mandoûrîn* ou *Mendoûrîn* ici nommé est vraisemblablement identique à *Mendoûrafîn*, pays situé, dit Maçoudi (I, p. 394) vis-à-vis de Sérendib. L'auteur des *Prairies d'or* n'en dit rien de plus et renvoie à un autre de ses ouvrages, qui malheureusement ne nous est point parvenu.

95, page 107. — Lameri ou *Lâmirî* (dans Marco Polo, *Lanbri*, *Lambri*, *Labrin*) est une région de Sumatra, ainsi que *Fansour* (dans Marco Polo *Fansur*, *Fandur*). La Chronique malaise déjà citée conte la conversion à l'islamisme des habitants de *Fasouri* et de *Lamiri*. (Voy. *Chedjarat Malayou*, texte malais, p. 109 et suiv.)

Il est difficile de comprendre par ce récit si les régions ainsi nommées font partie de la grande terre de Sumatra ou forment des îles séparées.

La qualification d'île que leur donnent quelques écrits arabes ne peut trancher la difficulté; car le mot *djézîra* se dit également d'une presqu'île et d'une île.

Aboulféda dit que « la ville de Fansour, située dans l'île de *Djâoua* (c'est-à-dire Sumatra, et non Java) produit le camphre appelé *Fansouri*. » (Texte arabe de MM. Reinaud et de Slane, p. 369.)

Dans la *Relation du Frère Oderic de Frioul*, écrite en latin en 1330 et traduite vingt ans plus tard par un moine de Saint-Bertin, il est aussi parlé de Lâmeri, que l'auteur appelle *Lamory* :

« De ceste contrée m'en alay vers midy par la mer d'Océane cinquante jours en une isle qui a nom Lamory... Ceste terre est très bonne, car il y a grant plante (abondance) de

chars (chair), de blés, de riz et de clous de girofle, et de tous autres biens. Les gens y sont très mauvais et très cruelz. Ilz mengent char humaine. Les marchans des estrangés pays y apportent les enfans pour vendre. Et quant ces gens cy les ont achetez, ils les tuent et mengent Plusieurs autres choses treuve on en ceste isle, lesquelz je ne n'escriprai point cy. » (Voy. Louis de Backer, *L'extrême Orient au moyen âge*, p. 105.)

La girafe n'existe pas dans les contrées de l'archipel malais dont il est ici question. D'ailleurs, au xe siècle, les Arabes connaissaient assez la girafe pour ne la point regarder comme un animal redoutable. Maçoudi (*les Prairies d'or*, III, p. 3 et 4) en donne une description assez exacte. « On n'est pas d'accord sur son origine, dit-il : les uns la considèrent comme une espèce de chameau; d'autres disent qu'elle provient de l'accouplement du chameau et de la panthère (à cause de sa robe tachetée); d'autres enfin pensent que c'est une espèce particulière et distincte, comme le cheval, l'âne, le bœuf, et non le produit d'un croisement. » L'auteur arabe ajoute qu'une longue notice sur la girafe se trouve dans le grand ouvrage d'Aristote sur les animaux (ibid., p. 5), et, plus loin, que la girafe est remarquable par sa douceur.

Il est question dans Marco Polo des prétendus hommes à queue de cette région: « Il y a en ce pays (Lanbri) une autre merveille : en tout le royaume sont des hommes qui ont une queue de plus d'une paume ; ils sont tous velus et forment la majeure partie des habitants; ils demeurent dans les montagnes et non dans la cité; leur queue est grosse comme celle d'un chien. » (Edit. Charton, p. 390.) Il s'agit sans doute ici de singes anthropomorphes. Chez les Malais, l'expression *orang-houtan*, littéralement « homme des bois » s'applique également aux sauvages et aux singes.

96, page 108. — L'île *Néyân*, située quelque part dans l'archipel de la Sonde, doit être cherchée, d'après M. Maury, à la pointe d'Achen ou parmi les îles qui longent la côte nord-ouest de Sumatra. Voici ce qu'en dit le marchand Soléiman : « Ces îles (de la Sonde) ont dans leurs dépendances d'autres îles, parmi lesquelles est celle d'Al-Neyan. Elles abondent en or, et les habitants se nourrissent du fruit du cocotier. Ils s'en servent dans la préparation de leurs mets et ils se frottent le corps avec son huile. Quand un d'eux veut se marier, il ne trouve de femme qu'autant qu'il a entre les mains le crâne d'un de leurs ennemis; s'il a tué deux ennemis, il peut épouser deux femmes; s'il en a tué cinquante, il peut épouser cinquante femmes, suivant le nombre des crânes. L'origine de cet usage vient de ce que les habitants de ces îles sont entourés d'ennemis; celui donc qui se montre le plus hardi dans les combats est le

plus estimé de tous. » (Voy. *Les Deux Mahométans*, p. 100, 101.)

97, page 108. — Marco Polo accuse aussi d'anthropophagie les habitants de Sumatra : « Quand aucuns d'eux est malade, n'envoient querre leurs enchanteurs. Et ceux leur demandent si le malade doit guérir ou non de celle maladie. Et se il doit mourir, si comme ilz devinent, si envoient querre hommes qui sont juges, à mettre à mort ces malades qui sont jugiés par enchanteurs qui doivent mourir; et viennent, et mettent au malade tant de robes sur la bouche qu'ils l'éteignent. Et quand il est mors, si le font cuire; si s'assamblent tous les parens au mort et le menguent. Et si vous di que ils succent les os si bien qu'il n'y demeure pas un grain de mouelle et d'autre graisse dedans, pour ce qu'ilz dient que, se aucune substance demouroit dedans les os, que elle feroit vers; et les vers mourroient par deffaulte de mangier. Ilz dient que la mort de ces vers l'âme du mort en seroit chargiée; si que pour ce ils menguent tout... Et sachiez que, se ils prenoient aucun autre homme qui ne fut de leur contrée et ne se peust racheter par monnaie, il l'occiroient et le mengeroient maintenant. Si que ce est une moult mauvaise coutume et moult périlleuse. » (Edit. Pauthier, p. 675, 676.)

Oderic de Frioul, dans le passage suivant, a tout l'air d'avoir copié Marco Polo :

« De ceste isle m'en alay vers midy jusques à une isle qui a nom Dondim. En ceste isle a les plus merveilleuses gens et la plus mauvaise qui soit ou monde. Ilz menguent char crue, et toutes manières de autres ordures treuve on en eulz et toutes manières de crualitez. Car li père mengue le filz et le filz le père, ly marys sa femme et la femme son mary. Et se le père ou la mère de aulcuns est malades, li filz s'en va à un astronomien, c'est-à-dire au prestre de leur loy et lui dist : Sire, alez à nostre dieu et lui demandez et sachiés se mon père ou ma mère eschappera de ceste maladie. Dont vont ensamble cilz prestres et cilz filz à leur idole qui est d'or ou d'argent, et luy font oroison et luy demandent se le malade mourra de la maladie ou non. Ly diables respont par la bouche de l'ydole selonc la demande. S'il respont que ly pères ne mourra point, ly filz prent songneusement garde jusques à tant qu'il sera garis. Et se ly dyables respont que il doibt mourir, ly prestres vient au malade et lui met une paume sur la bouche et le estaint et le tue. Le père mort vient ly filz et le coppe par pièches; puis mande tous ses amis et les héraux de la contrée et le menguent à grant joie et à grant feste et chantent et ballent à grant solemniptez. Tous les parens et amis du mort qui à le mengier ne sont point appellez en sont moult honteux et se tiennent à moult vilennez et vergondez de cest affaire.

Moult les reprenoye en disant que c'estoit à contraire à toute raison du monde, car chien ne loups ne mengeroient pas de leur semblable se on leur donnoit. Comment donc ont gens raisonnables couraige de ce faire. Ilz respondoient : Nous le faisons affin que li vers ne les mengue. Car si les vers rongeoient sa char, son ame en souffriroit trop grant paine. » (*Relation d'Oderic de Frioul*. Voy. L. DE BACKER, *L'extrême Orient au moyen âge*, p. 112.)

98, page 108. — Les îles de *Ladjialous*, ou, comme on lit dans d'autres ouvrages arabes, *Likbalous*, *Lengbalous*, *Lengalous*, *Lendjebalous*, sont situées, au dire d'Ibn-Khordadbeh (trad. Barbier de Meynard, p. 288), à dix ou quinze journées de navigation de Sérendib (Ceylan), à six journées de Kalat (côte occidentale de la presqu'île de Malaka); ces indications s'accordent assez bien avec l'opinion de Rienzi, de M. Maury et des géographes qui assimilent ce groupe d'îles à l'archipel de Nicobar.

« Toutes les personnes qui voyagent sur mer, dit Albirouni, savent que les habitants de *Lankabâlous* sont sauvages et même anthropophages. »

Des voyageurs modernes ont encore accusé les indigènes de Nicobar d'aimer la chair humaine. Rienzi combat cette accusation, qui ne lui paraît aucunement fondée.

99, page 110. — On connaît les aventures de Sindbad dans la vallée aux diamants (2e voyage, 73e nuit dans les *Mille et une Nuits*, de Galland). Marco Polo donne sur la manière dont on recueille les diamants des détails parmi lesquels on retrouve des particularités tout à fait pareilles à celles que relate notre auteur : « En ce royaume (de *Mutfili*, Masuli-Patam) on trouve les diamants de la manière que je vais vous le dire : Sachez donc qu'en ce pays il y a plusieurs montagnes où l'on ramasse les diamants : quand il a plu, l'eau descend des montagnes par de grands ruisseaux ou bien entre dans de grandes cavernes; or, quand la pluie a cessé et que l'eau a disparu, on va chercher dans ces ruisseaux qu'elle avait formés et on y trouve beaucoup de diamants. Et l'été, quand il ne tombe pas une goutte d'eau, on en recueille dans les montagnes; mais il y fait une si grande chaleur qu'à peine peut-on l'endurer. En outre, il y a une grande multitude de serpents, grands et gros, en sorte qu'on ne peut y aller sans danger; cependant on explore ces montagnes tant qu'on peut et on y trouve de belles et grosses pierres. Les serpents sont si venimeux et si méchants que les naturels n'osent aller dans les cavernes où ils se tiennent; mais ils ont un autre moyen de prendre des diamants. Il y a, dans leur pays, de grandes vallées et des précipices si escarpés que nul ne peut y aller; mais voici ce qu'ils font : ils prennent plusieurs morceaux

de viande et les lancent dans ces précipices; cette chair tombe sur des diamants qui s'y attachent. Or dans les montagnes vivent des aigles blancs qui font la chasse aux serpents; quand ces aigles aperçoivent la viande au fond des précipices, ils fondent dessus et l'emportent; mais les hommes, qui ont suivi les mouvements de l'aigle, dès qu'ils le voient posé et occupé à manger la viande, se mettent à pousser de grands cris; l'aigle épouvanté s'envole sans emporter sa proie, de peur d'être surpris par les hommes; alors ceux-ci arrivent, prennent la viande et ramassent les diamants qui y sont attachés. Souvent aussi, quand l'aigle a mangé les morceaux de viande, il rejette les diamants avec ses ordures, de sorte qu'on en retrouve dans leur fiente. Ce sont là les trois manières dont les naturels recueillent les diamants. Et sachez qu'il n'y a au monde que ce royaume où l'on trouve des diamants; il y en a là beaucoup et de beaux, car les plus beaux ne viennent pas chez nous chrétiens, mais ils sont portés au grand khan et aux rois et barons de ces pays; car tous ces princes ont de grands trésors et achètent toutes les pierres précieuses. » (Edit. Charton, p. 398.)

100, page 111. — Au lieu de *El-Tîr*, que porte mon manuscrit, je pense qu'il faut lire *El-Tîz*, en mettant sur le *ra* final un point qui le transforme en *z*. *Tîz* était la principale ville du Mekran, région méridionale et maritime du Béloutchistan actuel, la *Tésa* ou *Teisa* de Ptolémée. On remarquera que le conteur de l'historiette est appelé *Beloudji*.

101, page 113. — L'anthropophagie des habitants d'*Andaman* est signalée dans la relation de Soléiman : « Au delà sont deux îles séparées par la mer Andaman. Les habitants de ces îles mangent les hommes vivants; leur teint est noir, leurs cheveux sont crépus, leur visage et leurs yeux ont quelque chose d'effrayant. Ils n'ont pas de barques, et, s'ils en avaient, ils mangeraient tous les hommes qui passent dans leur voisinage. » Maçoudi (tome Ier, 339) dit aussi qu'ils dévorent les cadavres que la mer jette sur leurs côtes, et traitent de même les équipages que le hasard fait tomber entre leurs mains. Il paraît que la population actuelle des îles Andaman, ou Endamen, diffère peu, comme aspect et comme mœurs, de celle que l'auteur arabe décrivait il y a près de mille ans.

Marco Polo parle d'une île d'*Angaman*, dont « les naturels sont moult cruels et mangent tous les hommes qu'ils peuvent prendre, pourvu qu'ils ne soient pas de leur race ». Mais il y a, ce semble, quelque difficulté à assimiler cette Angaman « île bien grande » avec une quelconque des Andaman.

102, page 116. — *Mahradj* est l'expression indienne *maharadja* « grand roi ». Galland écrit « le roi *Mihrage* ». (Voy. ci-dessus la note 18.)

103, page 116. — Les deux villes d'*Ayla* et de *Biârâh*, ici nommées, sont évidemment situées dans le golfe Persique ou sur le *Chatt-el-Arab*. Il a été ci-dessus question d'une autre Ayla bien connue, bâtie au fond du golfe Elanitique. (Voy. la note 43 *bis*.)

104, page 121. — *Sîhour* doit être identifié à Dîmour (voy. la note 81). Dans l'écriture arabe, ces deux mots offrent assez peu de différence à l'œil pour qu'un copiste les puisse confondre aisément.

Le mot que je transcris ici et plus loin par *hebermen* est fort mal écrit dans mon manuscrit arabe. Ma transcription est une simple conjecture. Ce pourrait être le mot que les divers manuscrits de Marco Polo écrivent *abraiaman*, *abraiamin*, *abrainian*, *braianian*, *abrajoni*, et qui paraît être une corruption de *brahmane*. Dans notre texte, ce terme signifie évidemment le chef, le juge, le syndic des marchands arabes établis dans le pays. Plus loin (CVI) l'auteur explique lui-même que ce personnage remplit les mêmes fonctions que le cadi en pays musulman. Dans l'historiette LXXXVII on lit *sarhîn*, mot qui, dans l'écriture arabe, n'offre pas une très-grande différence avec *brahman*.

105, page 123. — Le *sâdj*, en sanscrit *sâka*, est le bois de teck.

106, page 123. — Dans une anecdote précédente, dont je n'ai pas inséré ici la traduction, faute de l'avoir bien comprise, on trouve le passage suivant : « Je me sauvai et parvins au *Chatt-el-Arab*, c'est-à-dire *Chedjer-Nâr*... Le sultan de l'Oman prit six cent mille dinars pour la dîme des marchandises qui étaient dans mon navire. » Ce nom *Chedjer-Nâr* paraît identique au *Chedjer-Tân* ou *Chedjer-el-Bân* dont il est ici question. Le lieu ainsi désigné est évidemment situé sur quelque côte du golfe Persique. *Chedjer* en arabe signifie *arbre*, et le géographe Edrici cite plusieurs localités de la Péninsule arabique ainsi appelées.

Le coton *halîdj* est le coton nettoyé, ce que le commerce appelait autrefois coton *en rame*. (Voy. l'article *Rame* dans mon *Dictionn. étymol. des mots d'orig. orient.*)

107, page 126. — *Qâratil* est le pluriel arabe d'un mot *qartal*, que Maçoudi explique par *séif ma'oudj* « sabre recourbé » (*les Prairies d'or*, tome III, p. 9). Les éléphants de guerre du prince de Mansoura avaient la trompe armée d'un sabre de cette espèce, avec lequel l'animal perçait ou tranchait tout ce qui se présentait devant lui.

108, page 126. — « *Tana*, dit Marco Polo, est un royaume vers l'Occident (de la presqu'île indienne) moult grand et bon. Ils ont un roi particulier et ne payent tribut à personne; ils sont idolâtres et ont un langage particulier... De ce royaume sortent maints corsaires qui vont par la mer faisant grand maux aux marchands, et cela de la volonté même du roi, car il est convenu avec eux qu'ils lui donneraient tous les chevaux qu'ils prendraient; et ils en prennent souvent... Les chevaux donc sont pour le roi; l'or, l'argent, les pierres précieuses et les autres marchandises pour les corsaires. Or c'est là une mauvaise chose et qui n'est pas juste. » (Edit. Charton, p. 409.)

Tâna est marquée par Albirouni comme étant à cinq parasanges de Soubara (voy. la note 81). Dans son édition du *Livre des routes*, d'Ibn-Kordadbeh, M. Barbier de Meynard lit *Bâna* (Baneh). Jaubert lit aussi *Bâna* dans sa traduction d'Edrici (tome Ier, p. 179).

Le mot *tâna*, dans les langues de l'archipel indien, signifie « terre ».

La situation de Tâna est parfaitemet déterminée; la ville était bâtie sur la côte occidentale de l'île de Salcette.

109, pages 128, 129. — Le même fait et dans des termes presque identiques est rapporté par Abou-Zéid-Haçan : « Autrefois il n'était pas rare, dans cette île (Sérendib), de voir un homme du pays s'avancer dans le marché, tenant à la main un *kris*, c'est-à-dire un khandjar particulier au pays, d'une fabrication admirable et parfaitement aiguisé. Cet homme s'attaquait au marchand le plus considérable qui se trouvât sur son passage; il le prenait à la gorge, faisait briller le khandjar devant ses yeux; puis il le tirait hors de la ville. Tout cela se passait au milieu de la foule des assistants, et cependant il n'était au pouvoir de personne de réprimer cet excès; car si on essayait d'arracher le marchand à cet homme, il tuait le marchand, puis il se tuait lui-même. Quand le voleur avait tiré le marchand hors de la ville, il lui proposait de se racheter; quelqu'un venait avec une forte somme d'argent, et le marchand était mis en liberté. Cela dura pendant un certain temps. Mais, à la fin, le trône échut à un prince qui ordonna de saisir, n'importe par quel moyen, tout Indien qui aurait une telle audace. L'ordre fut exécuté. A la vérité l'Indien tua le marchand et se tua lui-même; ce cas se reproduisit plusieurs fois, et un grand nombre d'indigènes et de marchands arabes trouvèrent ainsi la mort. Mais on finit par se lasser; ce genre d'attaque cessa, et les marchands n'eurent plus à craindre pour leur personne. (*Les Deux Mahométans*, Ed. Charton, p. 143.)

Le même écrivain arabe, pour montrer le peu de cas que certains Indiens font de leur propre vie et leur dédain de la

souffrance physique, rapporte qu'un jour un montagnard faisant plier la tête d'un bambou jusqu'à terre y attacha solidement ses cheveux, prit son khandjar et dit aux assistants : « Je vais me couper la tête avec ce khandjar. Lorsqu'elle sera séparée du tronc, lâchez le bambou à l'instant même. Au moment qu'il reprendra sa position primitive, entraînant ma tête avec lui, vous me verrez rire, et vous entendrez un petit bruit que je ferai en riant. » « Ce récit, ajoute Abou-Zéid-Haçan, nous a été fait par un homme dont le témoignage ne peut être révoqué en doute. La chose est d'ailleurs connue de tout le monde, d'autant plus que la partie de l'Inde où le fait s'est passé est assez rapprochée du pays des Arabes et que nous avons continuellement des nouvelles de cette contrée. »

« Me trouvant à Saïmour (côte de Malabar), dit Maçoudi, je fus témoin du fait suivant. Un jeune homme du pays venait d'accomplir les tournées que j'ai décrites plus haut à travers toutes les places de la ville. Lorsqu'il fut arrivé près du bûcher, il prit son poignard et le plaça sur sa poitrine qu'il fendit. Puis, introduisant sa main gauche dans la plaie, il saisit son foie, en tira un bout, tout en causant avec ceux qui l'entouraient, le coupa avec le poignard, le donna à l'un de ses frères, comme pour témoigner hautement de son mépris de la mort et du plaisir qu'il ressentait à quitter la vie, et se précipita dans le feu. » (*Les Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, II, p. 86.)

A Java, où des missionnaires de l'Inde avaient depuis longtemps acclimaté les doctrines brahmaniques, Ibn-Batouta rencontra des hommes qui ne méprisaient pas moins l'existence. « J'ai vu, dit-il, pendant l'audience du sultan, un homme qui tenait à la main une sorte de serpette. Il la plaça sur son propre cou et se mit à parler longtemps dans une langue que je ne compris point. Après cela, il saisit la serpette avec les deux mains à la fois et se coupa la gorge. Sa tête tomba à terre, tant l'arme était bien affilée et tant il y mit de force. » (Tome IV, p. 246.)

Les Hindous de notre siècle ont donné lieu à des observations du même genre. « Si l'on a l'air de vouloir attaquer un Bhât chargé d'une somme d'argent, dit M. Xavier Raimond, il annonce qu'il va commettre le *Trága*... Si la menace ne suffit pas, il s'apprête alors à la mettre à exécution. Il se plonge d'abord un poignard dans les flancs, et ensuite dans le cœur, si on continue à résister... Les Brahmanes ont une coutume à peu près semblable. Ils viennent s'asseoir à la porte d'un homme, un poignard ou du poison à la main, et ils annoncent qu'ils vont se tuer s'il n'accède pas à leurs demandes. » (*L'Inde*, p. 255.) Quelques pages plus loin le même écrivain ajoute : « Leur mépris de la mort est une chose incroyable, rapprochée

surtout de la timidité qu'ils montrent ordinairement quand il s'agit de lutter contre des maux presque légers. Lorsque son sort lui semble résolu, le dernier des Hindous l'attend et s'y soumet avec un sang-froid qui exciterait l'admiration en Europe; il cause presque gaiement avec ses amis, et il attend l'approche de la mort sans que sa sérénité en soit aucunement troublée. »

110, page 130. — *Sila* est un mot des langues malaise et javanaise qui marque une façon particulière de s'asseoir, les jambes croisées sous soi. C'est le sanscrit *cil*, méditer dans la posture qu'on donne au Bouddha.

111, page 134. — *Sindâbour*, d'après Aboulféda (texte arabe, p. 359), était sur une baie de la *mer Verte* (mer d'Oman), à trois journées de voyage de Tana; là finissait le Guzerate et commençait le *Manîbâr* (Malabar). Les ports de relâche Sendân, Sîhour, Sindâbour paraissent avoir été relativement peu distants les uns des autres, dans les parages de Bombay. Maçoudi (*Prairies d'or*, t. Ier, 207) cite la baie de *Sindâboura*, comme un des habitats du crocodile.

112, page 137. — « Dans l'Inde comme dans la Chine, la filouterie, pour un objet léger ou considérable, est un cas de mort. » (Relation de Soleyman. *Les Deux Mahométans*, édit. Charton, p. 118.) Chez les musulmans, la peine pour le vol ne va pas au-delà de l'amputation de la main droite ou de cette main et du pied gauche.

Voici quelques anecdotes, empruntées au voyageur Ibn-Batouta, qui montrent que de son temps (XIVe siècle) les Indiens ne s'étaient pas relâchés de leur rigueur à l'égard des voleurs.

« Je n'ai pas vu de chemin plus sûr que celui-là (côte malabare); car les Hindous tuent l'homme qui a dérobé une noix. Aussi quand quelque fruit tombe par terre, personne ne le ramasse jusqu'à ce que le propriétaire le prenne. On m'a raconté que plusieurs Hindous passèrent par ce chemin et qu'un d'eux ramassa une noix. Le gouverneur, ayant appris cela, ordonna d'enfoncer en terre un pieu, d'en tailler l'extrémité supérieure, de fixer celle-ci dans une tablette de bois, de sorte qu'une portion dépassât au-dessus de la planche. Le coupable fut étendu sur cette dernière et fiché sur le pieu, qui lui entra dans le ventre et lui sortit par le dos; il fut laissé dans cette posture pour servir d'exemple aux spectateurs. Sur ce chemin, il y a beaucoup de pieux semblables à celui-là, afin que les passants les voient et en tirent un avertissement. » (Trad. Defrémery et Sanguinetti, tome IV, p. 74.)

« On m'a raconté que le souverain de Caoulem (Koulam) monta un jour à cheval pour se promener hors de la ville. Or son chemin passait entre des jardins, et il avait avec lui

le mari de sa fille, qui était un fils de roi. Ce personnage ramassa une *mangue* qui était tombée hors d'un des jardins. Le sultan avait les yeux sur lui; il ordonna à l'instant de lui fendre le ventre et de partager son corps en deux; une moitié fut mise sur une croix, à droite du chemin, et l'autre à gauche. La mangue fut divisée en deux moitiés, dont chacune fut placée au-dessus d'une portion du cadavre. Ce dernier fut laissé là pour servir d'exemple aux regardants. » (Ibid. p. 102.)

« Parmi les événements analogues qui arrivèrent à Calicut, se trouve le suivant : Le neveu du lieutenant du souverain prit par force une épée qui appartenait à un marchand musulman. Celui-ci se plaignit à l'oncle du coupable, et en reçut la promesse qu'il s'occuperait de son affaire. Là-dessus le dignitaire s'assit à la porte de sa maison. Tout à coup, il aperçoit son neveu portant au côté cette épée; il l'appelle et lui dit : « Ceci est le sabre du musulman. — Oui, répond le neveu. — Le lui as-tu acheté? reprend son oncle. — Non, » répliqua le jeune homme. Alors le vice-roi dit à ses satellites : « Saisissez-le. » Puis il ordonna de lui couper le col avec cette même épée. » (Ibid., p. 102, 103.)

112, page 128. — Au lied de *Djend*, que porte ma copie arabe, je lis *Sind;* l'expression *Hind* et *Sind* est très-ordinaire chez les écrivains orientaux pour désigner les Indes.

113 *bis*, page 138. — Les îles *Dhibadjat* sont les Maldives et les Laquedives. Ce nom, qui a la forme d'un pluriel persan de *dhibah,* vient sans doute de l'indien *dib, diba, douipa*, île, mot qui entre aussi dans la composition des noms des Maldives, des Laquedives, de Sérendib, etc. *Dhibadjat* signifierait donc « les îles, l'archipel ». Le *doum* est un cocotier. Le premier groupe dont parle notre auteur est donc « l'archipel des cocotiers », celui qu'Albirouni appelle *Divah-Kouzah*, îles des *cauris;* les cauris sont, comme on sait, des coquillages servant de monnaie, qu'on recueille sur les branches des cocotiers placées sous l'eau près du rivage. Quant au mot *kastedj* ou *koustoudj*, il se dit des fibres du cocotier dont on fait du fil et des cordages: l'archipel du Kastedj est le *Divah-Kanbar* d'Albirouni, *kanbar*, d'après le savant arabe, signifiant « le fil obtenu des fibres du cocotier et avec lequel on coud les navires ». La relation d'Albirouni ne sépare pas les *Dhibadjat* en deux archipels, mais en deux classes d'îles dénommées suivant la nature de leur principal produit. (Voir la traduction de M. Reinaud dans ses *Fragments arabes et persans relatifs à l'Inde,* p. 124 du tirage à part.)

114, page 140. — *Sebâ* paraît être ici un nom de lieu. J'ignore quelle en serait la situation. Ce ne peut être *Saba* d'Arabie, si ce nom, comme l'indique Abonlféda, s'applique à l'antique ville de Mareb, qui est profondément enfoncée dans les terres.

115, page 143. — Les *Djinns* sont des démons, des génies généralement malfaisants. Dans beaucoup de localités, des cours d'eau souterrains, par les bruits sourds qu'ils font entendre, ont donné naissance à des croyances du même genre que celle qui est ici relatée.

116, page 144. — « Parmi les transformations de l'eau les plus singulières, on cite la montagne du Yémen, du sein de laquelle jaillit une source, qui se répand sur ses parois et se solidifie, avant d'arriver à terre. Elle forme un beau cristal blanc nommé *yémany*. »
(Ibn-Khordadbeh. *Le Livre des Routes et des Provinces*, trad. Barbier de Meynard. *Journ. asiat.*, 1865, tome Ier, 522.)

117, page 145. — (CX.) Ibn-Batouta a vu, vers l'année 1343, l'arbre dont il est ici question ou un arbre analogue. « Je vis que la mosquée (à *Deh Fattan*, côte malabare) était située près d'un arbre verdoyant et beau, dont les feuilles ressemblaient à celles du *figuier*, sauf qu'elles étaient lisses. Il était entouré d'une muraille et avait près de lui une niche ou oratoire, où je fis une prière de deux génuflexions. Le nom de cet arbre, chez les gens du pays, était « l'arbre du témoignage ». On m'a rapporté en cet endroit que tous les ans, quand arrivait l'automne, il tombait de cet arbre une feuille, dont la couleur avait déjà passé au jaune, puis au rouge. Sur cette feuille était écrite, avec le roseau de la puissance divine, l'inscription suivante : « Il n'y a de dieu que Dieu, et Mohammed est l'envoyé de Dieu. » Le jurisconsulte Houçaïn et plusieurs hommes dignes de foi me racontèrent qu'ils avaient vu cette feuille et lu l'inscription qui s'y trouvait. Houçaïn ajouta que, quand venait le moment de sa chute, les hommes dignes de confiance, parmi les musulmans et les idolâtres, s'asseyaient sous l'arbre. Lorsque la feuille était tombée, les musulmans en prenaient la moitié, l'autre était déposée dans le trésor du sultan infidèle. Les habitants s'en servent pour chercher à guérir les malades. » (Tome IV, p. 85, 86.)

Le célèbre voyageur ajoute qu'un souverain non musulman fit arracher l'arbre par la racine, mais qu'il repoussa et redevint aussi beau qu'auparavant.

Le fait relaté n'est pas aussi incroyable qu'il peut le sembler au premier abord. L'écriture arabe est telle qu'en supposant des stries entrecroisées sur la feuille desséchée, il n'est pas impossible d'y déchiffrer à peu près ce qu'on voudra, avec un peu de bonne volonté.

Quant à la ville de MANKIR ou *Mânekîr*, elle est citée par Maçoudi (*les Prairies d'or*, tome Ier, p. 162) comme étant la capitale du Malva, à l'orient du Guzarate. La ville, dit-il, était située à quatre-vingts parasanges indiennes de la mer. Reinaud (*Mém. sur l'Inde*, p. 144) pense que Mânekîr ou Mânakîr est une altération de la dénomination sanscrite *maha-nagara*, la grande ville, et que ce mot servait à désigner *Dhar*, ville très-considérable de la contrée. « C'est peut-être, ajoute le savant orientaliste, le même mot dont les écrivains grecs ont fait *Minnagara*, et qui paraît avoir été appliqué à plusieurs cités à la fois. » D'après les écrivains orientaux, Mânekîr était le siége du gouvernement du roi Porus, vaincu par Alexandre le Grand. (Voy. Maçoudi, II, 260.)

118, page 145. (CXI.) — « On fait encore mention d'un animal de mer qui ressemble à l'écrevisse; quand cet animal sort de la mer, il se convertit en pierre : on ajoute que cette pierre fournit un collyre pour un certain mal d'yeux. » (*Relation de Soleyman*, édit. Charton, p. 128.)

« Il y a aussi dans ces parages (mer de Chine) une espèce d'écrevisses longues environ d'une coudée ou d'un empan; elles sortent de l'eau et se meuvent rapidement; mais elles n'ont pas plus tôt touché la terre que, toute fonction animale cessant, elles se changent en pierres, que l'on emploie dans la composition des collyres et des remèdes qui s'appliquent sur les yeux. Ce fait est d'une notoriété incontestable. »

(MAÇOUDI, *les Prairies d'or*, tome Ier, p. 345.)

119, page 146. — *Semendel* ou *Semendoul* est le nom arabe et persan de la salamandre, animal fantastique sur la nature duquel les Orientaux ne s'accordent guère; les uns en font un quadrupède, d'autres un oiseau, d'autres enfin un reptile, tous lui attribuant d'ailleurs la faculté de vivre dans le feu sans se brûler. Marco Polo désigne par ce nom l'amiante. (Il donne sur l'extraction de cette matière incombustible des détails d'une grande exactitude. Voy. édit. Charton, p. 300.)

On trouve dans l'archipel indien un oiseau nommé *bendoul*; avec la particule *si* qui se place devant les noms propres de gens ou d'animaux, on aurait *si-bendoul*. Mais je n'ai pu découvrir sur cet oiseau aucun renseignement propre à confirmer ou à repousser l'idée d'une assimilation avec la légendaire salamandre.

120, page 148. — « Ils ont de la ressemblance avec les Turks. » Il faut probablement entendre cette comparaison comme dans ce passage d'Albirouni : « Le pays à droite se nomme Tilout; les habitants sont extrêmement noirs, le nez camus, comme les Turks. Ce peuple s'étend jusqu'aux

montagnes de Camrou, qui se prolongent jusqu'à la mer. » (Voy. Reinaud, *Fragm. relat. à l'Inde*, p. 105.)

121, page 152. — D'Herbelot, à l'article *Sérandib* (p. 806 de sa *Bibliothèque orientale*), fait remarquer que « les géographes orientaux ne font aucune mention de l'arbre de cannelle, qui ne croît que dans cette isle, soit qu'il ne s'y trouvast pas encore de leur temps, et qu'il y ait été transporté d'ailleurs, comme de la Chine, ce qui a fait donner à cet arbre le nom de *dar Tchin* en Orient, mot qui signifie bois de la Chine, ou qu'il faille entendre cet arbre sous le nom de *Nargil*... »

Y aurait-il ici, dans notre manuscrit arabe, une interpolation? c'est fort possible; les copistes introduisent parfois dans le corps d'un ouvrage des notes marginales qui n'en faisaient aucunement partie.

Le *baqqam* est le bois de brésil ou *sappan*.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES.

—

Abhara, habile marin, xlv, p. 74 et suiv.
Ablutions chez les Indiens, lxv, 102.
Accouplements de l'homme avec les poissons, xxi, 34.
Adam (montagne d'), à Sérendib, cxxii, 151.
Ahmed fils de Hélal, lviii, 92.
Aimant (montagnes d'), xlvi, 79.
Alun yéménois, sa formation, cvii, 144.
Ambre, abondant au Zâbedj, xcii, 127.
Anthropophages, lxxv, 107, 108; lxxx, 113; cix, 150; cxxiii, 158.
Aphrodisiaque (poisson), lxxviii, 111.
Arbre de bronze, iii, 4; — dont les feuilles portent une inscription, cx, 145.
Arec (noix d') cassée d'une façon singulière, iv, 5

Bahinda, mot hindou expliqué, lxii, 101.
Balaoudjer, ce que c'est, lxii, 99.
Banian, xv, 21.
Baqqam, bois de teinture, cxxii, 152.
Bénédiction, poisson des mers de l'Inde, xlix, 82.
Bestialité, xxxix, 59; cxxiii, 154.
Bête à figure humaine, lxxiii, 106.
Bêtes crevées, mangées par les Indiens, cii, 138.

Bikour, religieux indiens, xcvii, 132.
Brigands de l'Inde, xciv, 128; xcv, 129.

Cannelle de Séhilan, cxxii, 152.
Canope, danger de l'avoir à son zénith, xv, 17.
Cèdres du Liban, cix, 144.
Chambellan chinois, son cortége, lxxxvi, 122.
Charmeurs d'oiseaux, lv, 89; — de crocodiles, lvi, 90.
Chèvres servant de bêtes de somme, lix, 96.
Conversion d'une peuplade nègre, xxxi, 51.
Coran, traduit en indien, i, 3.
Costus (ballots de) portés sur l'Indus, liv, 89.
Côte de poisson servant de pont, xvii, 30.
Courant marin du canal de Mozambique, lx, 98.
Crabes gigantesques, v, 5; vi, 6; — qui se pétrifient, cxi, 145.
Crocodiles, lxi, 99; xcix, 134; cxvii, 147.

Daneq, monnaie, note 73.
Devins, xxxii, 52; lvii, 90; xcviii, 133, 134.
Diamants, comment on les trouve, lxxvii, 109.
Djinns (marché des), au Cachemire, cvi, 143.
Doubedj, Doundj, embarcation, note 40.

Échanges commerciaux par signes, xvi, 26.
Éléphant, produit par l'accouplement du porc et du buffle, xxi, 34; — bien dressé, ciii, 139.
Empoisonnement par la chair d'un oiseau, xxxiv, 54.
Enchanteur de crocodiles, xcix, 134.
Enchartou, sens de cette expression, xvi, 30.
Enfant pris au gouvernail d'un navire, xlviii, 80.
Épilation produite par la chair d'un oiseau, li, 86.

Fal, baleine, lii, 87.
Felou, sorte d'embarcation, xv, 23.
Femmes qui s'emparent des hommes, xv, 25; — qui accouchent alternativement d'un garçon et de deux filles, xv, 24.
— (île des), xv, 16.

Feu, qui effraye les navigateurs, xv, 18; — (mer de), xxii, 35; — (torrent périodique de), xciv, 128.
Fleurs de soie, lxxix, 112.
Flottage (transport de ballots par), liv, 89.
Fourmis gigantesques, xxxvi, 56; lxxiv, 107.
Fruit gonflé d'air, xxxvii, 57.

Girafes, animaux redoutés, lxxiv, 107.
Gobbs de Sérendib, iii, 4; lxi, 98; lxix, 104; lxx, 105; cxiii, 145; ce que c'est, note 11.

Habitations flottantes, cxix, 149.
Halidj, sorte de coton, lxxxviii, 125.
Handoul, litière à Sérendib, lxiii, 101.
Hébermen, syndic des musulmans dans l'Inde, lxxxv, 121; c, 137.
Héméralopes, xci, 126.

Idole voyageuse, lxxii, 106; — souillée par un matelot, lxxxv, 121.
Iles du Poisson, xvi, 29; — (les 30,000), ciii, 138.
Images des hommes illustres chez les Hindous, note 75.
Ishaq le Juif, lviii, 92.
Ivoire trouvé, xxviii, 41.

Kabada, poisson, xviii, 31.
Kanad, poisson, xcvi, 131.
Kanna, mot hindou, lxiv, 102.
Koheul, objet de commerce, xvi, 26.

Liban (cèdres du), cix, 144.
Lièvre qui change de sexe, cxv, 146.
Lubricité de femmes causant la mort d'un équipage. xv, 23.

Mahradj, souverain du Zabedj, lxxxii, 116.
Marchandises jetées à la mer et retrouvées, xxvi, 38.
Marée extraordinaire, xlv, 78.
Matyal, embarcation, 75.
Men, mesure de poids, note 7.

Mer de feu, xxii, 35; — des gobbs, ses dangers, xxi, 98.
Merveilles de la création, comment elles se partagent entre les quatre points cardinaux, i.
Monstre marin, cause de naufrage, xxxii, 53
Montagne sous-marine, xlii, 80.
Moqtadir-Billah, calife, x, 13.

Nageoires (hommes ayant des), xvi, 26.
Naghéran, serpent, lxvii, 103.
Nakhoda, sens du mot, note 30.
Naufragés sauvés par un oiseau, ix, 10.
Navire volé par des esclaves, vii, 9.
Nisanis, sorte de satyres, note 43.
Noyés, comment on les soigne, lxxxiii, 118, 119.

Oiseau qui jette ses œufs à la mer, liii, 88; — qui annonce le calme des vents, ciii, 146; — qui vit dans le feu, cxv, 146; — cause de la ruine d'un bourg, xxxiv, 54; — gigantesque, ix, 10; li, 85; cxx, 150. (Voy. aussi Plumes.)
Omar, fils d'Abd-el-Aziz, note 5.
Ouak, poisson gigantesque, ix, 12.
Outre, sa contenance, note 34.

Pan, fils de Four, note 62.
Parasange des Arabes, note 20 *bis*.
Perle de haut prix, lxxxi, 113; — Perles pêchées à Sérendib, cxxii, 151.
Perroquet, cause de la mort de 2,000 personnes, lxii, 99.
Pierres qui attirent les métaux, cvii, 143.
Plumes gigantesques, xxxiii, 54; l, 84.
Poisson gigantesque, ix, 12; — perçant la coque d'un navire, x, 13; — qui a avalé un anneau, xiii, 14; — volant, xxi, 35; — de forme humaine, xx, 33; xxi, 33; — contenant dans son estomac d'autres poissons vivants, xii, 13; — (île du), xvi, 29; — luttant de vitesse avec les navires, xiv, 15; — scie, xvii, 30.
Profondeurs sous-marines, leur aspect, xix, 32.

INDEX GÉOGRAPHIQUE.

Abrir *le Grand*, III.
Adémiyoun, XXIX.
Aden, XI, XLVII, XLIX (note 69).
Andalous, XV (note 34).
Andaman, LXXX (note 101).
Armanan, XXXIX.
Assouan, XXXI (note 51).
Ataqia, CX.
Athar, XLVII.
Ayla, XXI, LXXXIII (notes 43 *bis* et 103).

Bagdad, XXXI, XLIV, LVIII.
Bana, voy. Tana.
Baqar, LXXII.
Barnan, XLVIII.
Basra, *passim* (note 1).
Bedfarkala, XXXIX.
Beraoua, LXXV.
Berbéra, LX (note 86).
Beriyin, CXIV.
Biarah, LXXXIII (note 103).

Cachemire, I, II, LIV, LXXVII, CVI.
Cadix, XV.
Canoge, note 13.
Ceylan, voy. *Sérendib*.
Chedjertan, LXXXVIII (note 106).

URINE, ce qu'en pensent les Hindous, LXIV, 102.

VAGUES extraordinaires, CI, 137.
VASE de terre vieux de 4,000 ans, II, 3.
VER qui sort d'une pierre, CVII, 144.
VIN interdit aux hommes, permis aux femmes, XCVII, 133.
VOL, sa punition dans l'Inde, C, 137.
VOLEUR écorché vif, CXIV, 146.

YÉTIMA, perle de grande valeur, LXXXI, 113.

ZAMA, mesure itinéraire, note 59.
ZHALOUM, poisson, XXI, 34.

MAÏT, LIII (note 76).
MALAYOU, XV (note 31).
MANDOURIN, LXXII (note 94).
MANEKIR, CX (note 117).
MANSOURA, I, LIV, LXXXIV (note 2).
MAREKIN, XXIX.
MECQUE (LA), XXXI.
MÉDINE, XCVII.
MEKRAN, XCVII (note 100).
MERQAVEND, XCII.
MIHRAN, LIV (note 77).

NÉYAN, LXXV (note 96).

OMAN, *passim* (note 21).
OUAQ-OUAQ, VII, XXX, XXXVII, CIII, CXV, CXVIII, CXXIV (note 19).

QABILA, XXXI, CXIX.
QAIÇOUR, XVI (note 36).
QAQALA, XXXVIII, XXXIX, LXXV (note 57).
QOMAR, XXXIII (note 52).

RA, I (note 3).
RAS-EL-KAMILA, CI.

SAFIR, LXXX.
SAHAL, LXXII.
SAHARI, XXVIII (note 48).
SAÏFOU, CXXI.
SAMARKAND, voy. *Herkend.*
SAMOUR, LVII (note 81).
SANDAL-FOULAT, XLV (note 66).
SANFIN, XXXVIII.
SERA, CV.
SÉNIÇLAN, LXXII, CXXII. Voy. *Sérendib.*
SEÏFOU, CXXI.
SENDAN, LXIV, LXXXVII, CV (note 90).
SENF, XXXIII, XL, XLV, LIII, CXI, CXXIII, CXXIV (note 53)

Sérendib, III, IX, XXIV, LXI, LXV, LXVII, LXXII, LXXXVII, CXIII, CXXII (note 19 *bis*).
Sérira, LIII, LXXIII, XCIX, CXIX, CXXIV (note 76).
Sihour, LXXXV, LXXXVII (note 104).
Sindabour, XCVIII (note 111).
Sira, XXXIII.
Siraf, *passim* (note 10).
Sofala, XXXI, CXV, CXIX, CXX (note 48 *bis*).
Sorr-man-ra, XLIX (noté 74).
Soubada, LVII, CII (note 81).

Taka, XXIV.
Tana, CV (note 108).
Ternarayin, CVI.
Thabia, CXXI.
Thafa, XLII.
Tiz, LXVIII (note 100).

Zabedj, VII, XXXIII, LXXXII, XCII, XCVI, CXXIII (note 18).
Zéila, XXI (note 42).
Zindj, IX, XXXI, XXXII, XXXV, XXXVI, LX, XCIII, CXVI, CXIX, CXX (note 23).

TABLE DES MATIÈRES.

—

		Pages.
INTRODUCTION..	. . . . .	V à XXVI
	Bibliographie.	XXVII
LES MERVEILLES DE L'INDE.		
	Invocation à Dieu..	1
I.	Le Roi indien converti à l'islam. .	2
II.	Le Pot de terre vieux de 4000 ans.	3
III.	L'Arbre de bronze.	4
IV.	Les Femmes de Fétouh.	5
V.	Le Crabe gigantesque.	5
VI.	Le Crabe et l'ancre.	6
VII.	Le Navire enlevé par des esclaves..	6
VIII.	Naufragés transportés par un oiseau.	10
IX.	Le Poisson monstrueux.	11
X.	Même sujet.	12
XI.	Navire percé par un poisson. . . .	13
XII.	Poissons dans le ventre d'autres poissons..	13
XIII.	L'Anneau dans le corps d'un poisson..	14
XIV.	Les Poissons qui suivent les navires.	14
XV.	L'Ile des femmes.	16
XVI.	La Femme-poisson.	25
XVII.	Le Poisson-scie..	30
XVIII.	L'Homme tué par un poisson. . .	31
XIX.	La Tortue prise pour un îlot. . . .	31
XX.	Poisson à forme humaine.	33

XXI. Croisement d'espèces animales. . . 33
XXII. Mer phosphorescente. 35
XXIII. Le Dragon volant. 35
XXIV. Le Pays des serpents. 36
XXV. Le Serpent pris pour un tronc d'arbre. 37
XXVI. La Plage aux épaves. 37
XXVII. Émigration causée par un serpent. 40
XXVIII. Le Serpent mangeur d'éléphants. . 41
XXIX. Serpents dont la vue est mortelle. . 43
XXX. Les Scorpions volants. 43
XXXI. Aventures d'un roi des nègres. . . 43
XXXII. Les Devins nègres. 52
XXXIII. Les Plumes phénoménales. 53
XXXIV. Village empoisonné par un oiseau. 54
XXXV. L'Oiseau mangeur de tortues. . . . 56
XXXVI. Les Fourmis monstrueuses. 56
XXXVII. Le Fruit gonflé d'air. 57
XXXVIII. Les Singes qui arrêtent les voyageurs. 57
XXXIX. Aventures d'un matelot et d'une guenon. 58
XL. Les Naufragés et les singes découvreurs d'or. 61
XLI. Le Singe domestique. 67
XLII. Le Singe valet du Forgeron. . . . 68
XLIII. Le Singe et le Milan. 68
XLIV. L'Amoureux et le Singe. 69
XLV. Les Ancres jetées à la mer et repêchées. 74
XLVI. Les Montagnes d'aimant.. 79
XLVII. Montagne sous-marine. 80
XLVIII. L'Enfant pris au gouvernail. . . . 80
XLIX. La Perle dans le poisson. 82
XLIX *bis*. Images des grands hommes, conservées par les Hindous. (Voy. note 75.)
L. Tuyau de plume gigantesque. . . . 84
LI. L'Oiseau qui fait tomber le poil. . 85

LII.	La Baleine et les Harengs.	87
LIII.	L'Oiseau qui jette ses œufs à la mer.	88
LIV.	Ballots confiés à l'eau.	89
LV.	Le Charmeur d'oiseaux.	89
LVI.	Le Charmeur de crocodiles. . . .	90
LVII.	L'Indien et le corbeau.	90
LVIII.	Le Juif enrichi..	92
LIX.	Le Roi de Chine amateur de bijoux.	96
LX.	Les Nègres émasculateurs	97
LXI.	Une Région dangereuse.	98
LXII.	Le Roi de l'Inde et le Perroquet. .	99
LXIII.	Coutumes indiennes..	101
LXIV.	Même sujet.	102
LXV.	Même sujet.	102
LXVI.	Bureau de douane à Sérendib . . .	103
LXVII.	Le Serpent naghéran.	103
LXVIII.	Le Serpent à deux têtes.	104
LXIX.	Comment on soigne les personnes piquées par des serpents.	104
LXX.	La femme qui s'abandonne à l'eau.	105
LXXI.	Les Hindous qui se font noyer. . .	106
LXXII.	Idole voyageuse.	106
LXXIII.	La Femme qui conduit une bête à figure humaine..	106
LXXIV.	Les Girafes et les grosses Fourmis.	107
LXXV.	Les Anthropophages à queue . . .	107
LXXVI.	Une Tribu honnête envers les naufragés..	108
LXXVII.	Comment on recueille les diamants.	109
LXXVIII.	Le Poisson aphrodisiaque.	111
LXXIX.	Les Fleurs de soie.	112
LXXX.	Le Tombeau de Salomon à Andaman.	113
LXXXI.	La Perle Yétima.	113
LXXXII.	La Capitale du Zabedj.	116
LXXXIII.	La Mère et son Enfant	116
LXXXIV.	Le Matelot et la Jeune Fille. . . .	120

LXXXV. Le Matelot et la Statue. 121
LXXXVI. Entrée d'un grand dignitaire à Khan-fou. 122
LXXXVII. La Pièce de bois ramenée par les flots.. 123
LXXXVIII. Ballots de coton jetés à l'eau et retrouvés. 125
LXXXIX. Suicide extraordinaire de deux Hindous. 125
XC. Les Cheveux rabattus et les sabres recourbés. 126
XCI. Les Indiens héméralopes. 126
XCII. L'Ambre gris au Zabedj. 127
XCIII. Le Vallon brûlé. 128
XCIV. Les Brigands de l'Inde. 128
XCV. Les Brigands brûlés vifs 129
XCVI. Comment on s'asseyait à l'audience du roi de Sérendib. 130
XCVII. Les Bîkours, religieux indiens. — L'Envoyé de Sérendib au Prophète. 132
XCVIII. Le Devin et les Lézards. 133
XCIX. Les Crocodiles rendus inoffensifs. 135
C. Châtiment du vol dans l'Inde. . . 137
CI. Navire obscurci par les vagues. . . 137
CII. Coutumes indiennes. 138
CIII. Les trente mille Iles. 138
CIV. L'Éléphant bien dressé. 139
CV. Un Naufrage. 140
CVI. Le Marché des Djinns. 143
CVII. Pierres qui attirent les métaux.. . 143
CVIII. La Montagne à l'alun. 144
CIX. Les Cèdres du Liban. 144
CX. Les Feuilles d'arbres qui portent une inscription. 145
CXI. Le Crabe qui devient pierre. . . . 145
CXII. La Fontaine couverte par une pierre

d'émeraude. 145
CXIII. Oiseau dont la ponte annonce le calme des vents. 145
CXIV. Un Voleur écorché vif. 146
CXV. L'Oiseau Sémendel et l'animal qui change de sexe. 146
CXVI. Le Lézard qui a les organes sexuels doubles. 147
CXVII. Le Serpent mangeur de crocodiles. 147
CXVIII. Le Pays des Ouaq-ouaq. 148
CXIX. La Ville flottante. 149
CXX. L'Oiseau mangeur d'éléphants. . . 150
CXXI. La Mer vaseuse. 151
CXXII. Curiosités de Sérendib. 151
CXXIII. Aventures d'un naufragé chez des anthropophages. 152
CXXIV. Une Ile des Ouaq-ouaq. 161

NOTES. 164
TABLE ANALYTIQUE-INDEX 206
INDEX GÉOGRAPHIQUE 212

FIN

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY.

LIBRAIRIE ALPHONSE LEMERRE
27-31, passage Choiseul, à Paris.

NOUVELLE COLLECTION
JANNET-PICARD

PRIX DE CHAQUE VOLUME IN-16

Papier glacé, br. ou relié en percal. bleue (non rogné). 2 fr. 50
Papier vélin (fil), br., dans un étui percaline bleue... 5 fr. »
Papier de Chine, broché en étui (tiré à 16 ex.) ..... 15 fr. »

Etablir les textes d'après les manuscrits ou d'après les éditions originales, et, de la sorte, offrir l'œuvre authentique de l'auteur et non des éditions revues, corrigées, arrangées, c'est-à-dire transformées, tronquées, détruites; — élucider par des notes, des notices et des glossaires, des œuvres que chacun doit connaître; — fournir à tous, à des prix modiques, des éditions réservées jusqu'alors aux bibliophiles favorisés par la fortune : voilà le plan et le but de la *Nouvelle collection Jannet-Picard.*

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Œuvres DE Mme DE STAAL (*Mlle Delaunay*). Mémoires sur la fin du règne de Louis XIV, la cour de Sceaux, la conspiration de Cellamare, et la Bastille; suivis des lettres de Mme de Staal à Mme du Deffand et des lettres de Chaulieu à Mlle Delaunay; avec notice historique, notes et tables analytiques, par M. DE LESCURE..... 2 vol.

LES MERVEILLES DE L'INDE. (ADJAÏB AL-HIND.) — Ouvrage arabe inédit du Xe siècle, traduit pour la première fois sur un manuscrit de la mosquée de Sainte-Sophie, avec introduction, notes, index analytique et géographique, par L. MARCEL DEVIC..... 1 vol.

VOLTAIRE. Dialogues et entretiens philosophiques; recueil complet de tous les dialogues publiés isolément, ou sous ce titre, et augmenté notablement par l'addition de tous les dialogues extraits des œuvres complètes de Voltaire; avec introduction, notes et variantes, et index philosophique, par ANDRÉ LEFÈVRE. 3 vol. Tome Ier paru..... .... 1 vol.
Prochainement les tomes II et III, sous presse.

OUVRAGES PUBLIÉS :

RABELAIS. Œuvres complètes, avec glossaire-index	7 vol.
MAROT. Œuvres complètes	4 vol.
VOLTAIRE. Dialogues (tome I paru)	3 vol.
LA FONTAINE. Contes et Nouvelles	2 vol.
LA FONTAINE. Fables	2 vol.
CH. D'ORLÉANS. Poésies complètes	2 vol.
MONTESQUIEU. Lettres persanes	2 vol.
LE SAGE. Le Diable boiteux	2 vol.
FURETIÈRE. Le Roman bourgeois	2 vol.
Heptaméron des Nouvelles de la ROINE DE NAVARRE	2 vol.
Lettres de Mlle DE LESPINASSE	2 vol.
STAAL (Mme DE). Œuvres : mémoires, lettres, etc.	2 vol.
VILLON. Œuvres complètes	1 vol.
REGNIER. Œuvres complètes	1 vol.
MALHERBE. Poésies complètes	1 vol.
Les Aventures de Til Ulespiègle	1 vol.
L'Homme à Bonnes Fortunes	1 vol.
Manon Lescaut	1 vol.
Le Romant de Jehan de Paris	1 vol.
La Princesse de Clèves	1 vol.
Histoire de don Pablo de Ségovie	1 vol.
La Reconnaissance de Sakountalâ	1 vol.
Les Pastorales de LONGUS ou Daphnis et Chloé	1 vol.
Paul et Virginie	1 vol.
Contes fantastiques { Le Diable amoureux, par CAZOTTE. Le Démon marié, par MACHIAVEL. Merveilleuse Histoire de Pierre Schlémihl. }	1 vol.
La Célestine	1 vol.
Souvenirs de la marquise de CAYLUS	1 vol.
PERRAULT. Contes en vers et en prose	1 vol.
RESTIF DE LA BRETONNE. Les Contemporaines, choix des plus caractéristiques de ces Nouvelles :	
* Contemporaines mêlées	1 vol.
** Contemporaines du commun	1 vol.
*** Contemporaines par gradation	1 vol.
Merveilles de l'Inde (inédit)	1 vol.

SOUS PRESSE :

VOLTAIRE. Dialogues et Opuscules divers, avec Préfaces et Notes, par André Lefèvre, t. II et III.

DIDEROT. Chefs-d'Œuvre, Notice et Notes par L. Asseline.

Et plusieurs ouvrages, vers et prose.

ÉVREUX, Ch. HÉRISSEY, imp. — 178.